

FÉMIN  ÉTUDES

VOLUME 21, NO. 1, 2016

# postures or privileges



FÉMINÉTUDES

FÉMINÉTUDES  
VOL. 21 NO. 1 2016



# Guide des ressources

Action Santé Travesti(e)s &  
Transsexuel(le)s du Québec  
514-847-0067 poste 207  
<http://www.astteq.org/>

Centre d'écoute et de référence de  
l'UQAM (Ligne d'écoute)  
514-987-8509

Centre de référence du Grand  
Montréal  
514-527-1375

Centre de santé des femmes de  
Montréal  
514-270-6110  
<http://www.csfmontreal.qc.ca/>

Centre des femmes de Montréal  
Service de première ligne :  
514-842-4780  
<http://centredesfemmesdemtl.org/>

Centre de solidarité lesbienne  
514-526-2452  
<http://www.solidaritelesbienne.qc.ca/>

Chez Stella, groupe communautaire  
«pour et par» des travailleuses du sexe  
514-285-8889  
<http://chezstella.org/>

Guide de ressources LGBT  
<http://guideigbt.org/>  
Ligne-ressource sans frais pour les  
victimes d'agression sexuelle  
1-888-933-9007 ou 514-933-9007

Regroupement Québécois des Centres  
d'aide et de lutte contre les agressions  
à caractère sexuel (CALACS)  
514-529-5252  
<http://www.rqcalacs.qc.ca/>

Répertoire des organismes  
des femmes des communautés  
culturelles : [http://www.ffq.qc.ca/  
wp-content/uploads/2010/03/rep-org-  
femmes-2006.pdf](http://www.ffq.qc.ca/wp-content/uploads/2010/03/rep-org-femmes-2006.pdf)

Service de soutien psychologique de  
l'UQAM  
Pour prendre rendez-vous pour une  
consultation individuelle : 514-987-3185

SOS violence conjugale  
1-800-363-9010  
<http://www.sosviolenceconjugale.ca/>

Y des femmes Montréal  
514-886-9941  
<http://www.ydesfemmesmtl.org/>

# NOTE ÉDITORIALE

Postures & Privilèges, voilà un thème qui s'impose.

Parce que les oppressions sont multiples; parce que les féminismes sont pluriels. Parce que les luttes tirent précisément leur force et leur vitalité de cette diversité d'expériences, de points de vue et de positionnements théoriques dans lesquels chaque féministe se construit. Et parce qu'en étant plurielles, on peut être allié.e.s et solidaires, veut-on espérer.

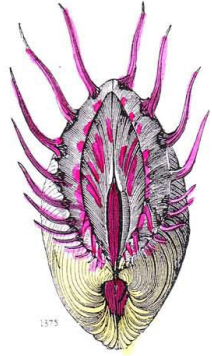
Choisir ce thème, c'était la volonté d'amener FéminÉtudes à la rencontre des POSTURES, mais surtout de l'ouvrir à la problématisation des PRIVILÈGES. Et d'abord ceux de la revue. Ce fut une introspection et une prise de conscience; d'où parle-t-on, quels mots utilise-t-on, en quels lieux publie-t-on, et pour qui ? Le but n'étant pas d'apporter des réponses, mais justement de continuellement se remettre en question; être dans un constant processus de réflexion. Nous pensons ainsi nous assurer une posture «consciente et cohérente». Cependant, chemin faisant, nous constatons une tension entre un idéal «conscient et cohérent» et notre capacité à produire de telles actions. Sans compter la diversité de ce qui est entendu par «conscientes et cohérentes» au sein d'un même comité (groupe) ...

\*

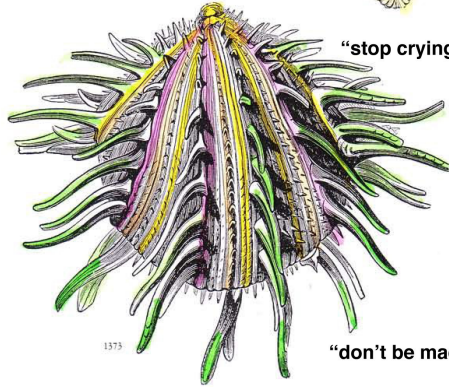
Étant une revue autogérée, FéminÉtudes a donc eu la liberté d'évoluer au gré de ces questionnements qui se reflètent organiquement jusque dans le nouveau format de ce 21<sup>e</sup> numéro. Nous avons le désir d'aménager un espace d'échange, de faire émerger un lieu de rencontre, qui puisse cultiver une pluralité de féminismes. Ces pages accueillent dès lors des paroles féministes de tous genres, des paroles alliées; des savoirs divers qui s'expriment en voies multiples. Des prises de parole qui donnent/redéfinissent pouvoir.



# mon corps ma carapace



"stop crying"



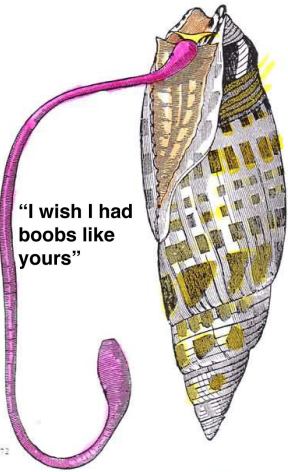
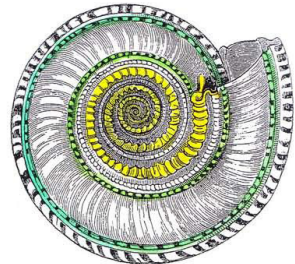
"don't be mad"

souris donc!

"with a face like that,  
how come you're single?"



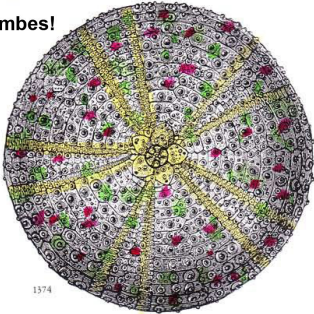
1385



"I wish I had  
boobs like  
yours"

1372

belles jambes!



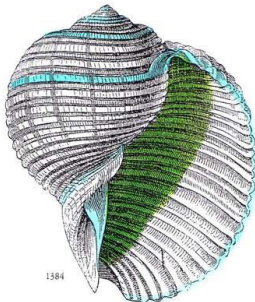
1374

"nice legs"



1383

"can I touch your hair?"



1384

OTHER INVERTEBRATES. 1377: A species of cowry. 1378, 1381: Unidentified mollusks. 1379: A species of apple shell. 1380, 1383: Two

species of volure. 1382: A mollusk of the genus *Cassia*. 1384: A species of dolium. 1385: A species of solarium.

# AVOIR LE DROIT

Avoir le droit d'être  
Avoir le droit d'avoir tort  
Avoir le droit d'avoir peur  
Avoir le droit d'être belle  
Sans danger  
À sa façon

# La police contre les femmes : Pistes de réflexion sur une violence machiste

DE QUELLE VIOLENCE EST-IL QUESTION QUAND ELLE ÉMANE DE LA POLICE?

Les dernières années ont connu leur lot de brutalités policières, que ce soit au Québec et au Canada – notamment en ce qui concerne la forte répression du mouvement étudiant et les révélations entourant les violences policières contre les femmes autochtones –, aux États-Unis – avec les nombreux cas d’abus et d’homicides policiers commis envers les afrodescendants comme Micheal Brown (2014) et Eric Garner (2014) – et ailleurs dans le monde dont au Brésil, où la violence policière dirigée contre les personnes racisées est aussi au cœur d’un débat national sur la démilitarisation de la police. Évidemment, il ne s’agit là que de quelques exemples épars d’une problématique – la violence policière – très complexe et parfois diffuse, car il est souvent difficile de savoir s’il faut dénoncer certains individus au sein du corps policier ou l’institution entière.

Pourtant, comme le pointent de nombreuses analyses sur la violence policière, parler de celle-ci en termes de « bavures » ou encore d’actes commis par quelques pommes pourries empêche de saisir les éléments qui structurent l’institution policière<sup>1</sup>. Alors que certains-es auteurs-es considèrent que les violences policières menées contre certains groupes relèvent d’abord d’une « culture » policière ou d’une « sous-culture » [*subculture*]<sup>2</sup>, d’autres – sans nier l’idée qu’il existe une certaine culture au sein des corps policiers — y voient un élément intrinsèque et structurel de l’institution policière. De ces derniers-ères<sup>3</sup>, on compte la Canadienne Elizabeth Comack qui défend l’idée que la police reproduit

l'ordre social, c'est-à-dire les hiérarchies de race, de genre et de classe<sup>4</sup>. En effet, selon elle, les interventions policières s'inscrivent dans un processus de « racialisation » qu'elle définit comme une production de la différence et la construction de catégories raciales, des identités et des significations<sup>5</sup>. C'est aussi ce que défendent certains groupes, comme *Incite! Women of Color Against Violence*<sup>6</sup> aux États-Unis, qui affirment que la brutalité policière et les autres formes d'applications violentes de la loi servent souvent d'outils pour policer et renforcer les conformités de genre et sexuelles en même temps que les relations de pouvoir basées sur la race, la classe, les capacités et le statut.

## UNE VIOLENCE TROP SOUVENT PASSÉE SOUS SILENCE

Ce qui est particulièrement intéressant de ces deux dernières conceptualisations de la violence policière, c'est qu'elles intègrent de nombreux aspects, dont celui des rapports sociaux de sexe. Il est important de le mettre en évidence, car cet aspect de la violence policière est particulièrement peu traité dans la littérature sur le sujet, voire invisibilisé. Pourtant, nous savons que l'institution policière n'échappe pas aux rapports sociaux de sexe et qu'elle participe à ses dynamiques, que ce soit entre policiers et policières<sup>7</sup>, lors d'intervention auprès de femmes vivant de la violence conjugale<sup>8</sup> ou dans leurs interactions avec les femmes dans le milieu de la prostitution<sup>9</sup>, pour ne donner que ces quelques exemples. Il est toutefois évident que les violences envers les femmes, qu'elles soient commises par la police ou par d'autres, sont généralement moins visibles, notamment parce qu'elles sont souvent perpétrées dans « l'espace privé », mais non moins nombreuses<sup>10</sup>. D'ailleurs, les révélations faites récemment au sujet des agressions systématiques commises par des policiers de la Sureté du Québec contre les femmes autochtones de Val-d'Or démontrent bien ce point<sup>11</sup> : même si les violences policières (pour ne nommer que celles-là) contre les femmes autochtones se déroulent depuis longtemps – très longtemps –, elles ont largement été ignorées du grand public jusqu'à très récemment, et encore...

Mais la violence policière envers les femmes est aussi un enjeu très important pour de nombreuses militantes impliquées au sein de mouvements sociaux plus radicaux souvent visés par la répression

policrière. Dans cette optique, le Collectif Opposé à la Brutalité Policière a publié en 2010 un fascicule sur la violence policière contre les femmes<sup>12</sup> où l'auteur, entre autres choses, reconnaît que les femmes participant à des manifestations subissent souvent une double répression, c'est-à-dire une répression politique (pour la participation à une manifestation d'un groupe radical, par exemple) et une répression misogyne (propos sexistes, fouilles abusives, humiliations, allusions sexuelles, etc.)<sup>13</sup>. Par ailleurs, *Les Sorcières*, dans un zine paru au Québec récemment<sup>14</sup>, abordent elles aussi la violence de la police contre les femmes, et notamment contre les femmes dans les manifestations. À ce sujet, elles écrivent en introduction que « les abus des forces de l'ordre prennent souvent la forme de la violence à caractère sexuel. Que ce soit par les mots, les gestes concrets voire même le sous-entendu, il s'agit d'une crainte que nous avons pu vivre et observer à de nombreuses reprises »<sup>15</sup>.

En somme, la violence policière s'inscrit directement dans les dynamiques sociales et ne leur échappe pas. Toutefois, ce qui est particulièrement alarmant avec la violence policière, c'est qu'il s'agit d'une violence légitime construite et avalisée par l'État.<sup>16</sup> Ainsi, pour Walter Benjamin, la police représente « la plus grande dégénérescence concevable de la violence », parce qu'elle doit autant appliquer le droit (violence conservatrice du droit) que le créer (violence fondatrice de droit)<sup>17</sup>. En d'autres termes, bien que la violence policière soit employée « à des fins légales », elle a aussi le pouvoir « d'étendre cette violence dans de larges limites »<sup>18</sup>, d'où les abus dont nous sommes parfois témoins. Nous considérons donc que la violence policière est avant tout la concrétisation de la violence des rapports sociaux, une violence qui dépasse les limites légales et vise la conservation des hiérarchies sociales.

## LA POLICE AU SERVICE DE LA DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL

Ces nombreux exemples nous fournissent un socle solide pour montrer que, malgré l'invisibilité de ces cas, la police participe bel et bien à la reproduction des rapports sociaux de sexe, et ce, de façon imbriquée à la reproduction des rapports sociaux de race (dont les

violences envers les femmes autochtones en sont une manifestation incontestable) et des rapports sociaux de classe, pour ne nommer que ceux-là. En exerçant une violence particulière contre les femmes, la police participe à la construction de la division sexuelle du travail – que Danièle Kergoat définit comme : « l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée »<sup>19</sup> – et au renforcement de celle-ci. Notamment, nous croyons que ce processus passe souvent par la sexualisation des personnes auprès desquelles la police intervient et par la répression spécifique de la violence – parfois potentielle – des femmes.

Pour soutenir cette thèse, nous nous inspirons du concept de déshumanisation sexualisée tel qu'utilisé par Naïma Hamrouni pour comprendre la violence policière comme une violence sexualisée et racialisée<sup>20</sup>. D'un côté, la sexualisation comprend essentiellement trois aspects : une manière d'agir sexualisée (en commettant des agressions sexuelles, en arrachant les vêtements ou par le harcèlement, par exemples); un déni de la faculté d'agent rationnel et la victimisation (processus qui passe par la stigmatisation des femmes auprès desquelles la police intervient, par exemple); et finalement, une délégitimation de la parole (par le discrédit ou la minorisation, par exemple)<sup>21</sup>.

De l'autre côté, la déshumanisation se réfère quant à elle à l'injustice raciale qui comprend : le fait d'entretenir une vision sociale qui perçoit les personnes comme inférieures et non autonomes; le traitement violent des personnes dans l'optique de leur rappeler leur statut de second ordre et de les retirer de toute communauté morale; la discréditation de leur expérience et de leur voix<sup>22</sup>. Comme Hamrouni le fait judicieusement remarquer, alors qu'on aurait tendance à appliquer ces outils conceptuels de façon séparée, il faut plutôt les voir comme enchevêtrés, et principalement en ce qui concerne les injustices vécues par les femmes racisées dans le système pénal et aux mains de la police<sup>23</sup>. Cela nous rappelle que même si les violences policières envers les femmes sont sexualisées, elles sont aussi marquées par d'autres rapports sociaux qui affectent aussi les femmes, dont les rapports sociaux de race et de classe.

Nous pouvons aussi concevoir la violence policière en fonction de la répression particulière et complexe qu'elle exerce contre la violence des

femmes. Suivant les « enjeux politiques et épistémologiques » exposés par Coline Cardi et Geneviève Pruvost<sup>24</sup> pour penser la violence des femmes, nous aimerions avancer que la violence policière est sexualisée parce qu'elle tente de composer avec une violence qui sort des cadres idéologiques de la police, qui la disqualifie et qui la craint. Les deux auteures expliquent que « la violence des femmes peut tout d'abord faire l'objet d'un «non-récit», autrement dit d'un déni qui refoule l'événement en le plaçant «hors cadre»<sup>25</sup>. Cette opération peut prendre de nombreuses formes, mais essentiellement, elle consiste à nier que les femmes ont historiquement été des actrices violentes et à associer cette violence à une furie passagère. Dans la configuration actuelle des rapports sociaux, les femmes sont avant tout considérées comme des victimes de la violence plutôt que des instigatrices de celle-ci. Ainsi, en cas d'intervention policière contre une femme qui utilise la violence – ou qui simplement résiste à la violence des policiers – les femmes se voient dépossédées de leur statut de sujet politique<sup>26</sup>. Suivant ce cadre d'analyse, nous pourrions affirmer que la violence policière envers les femmes est souvent empreinte de paternalisme, parce que la violence des femmes est considérée comme rare, moins grave, périphérique, voire insignifiante<sup>27</sup>.

Mais quand il est impossible de requalifier la violence des femmes ou encore de l'ignorer, elle apparaît alors comme une violence irraisonnée, même hystérique, relevant d'une nature dérégulée<sup>28</sup>. Dans cette perspective, lorsque la violence des femmes s'exprime, il y a une nécessité de la dompter (de manière violente) et/ou de la soigner<sup>29</sup>. La police devient ainsi la force qui dompte la violence des femmes : par la répression directe et physique – ce qui inclut tout abus dirigé spécifiquement contre les femmes comme la violence sexuelle –, par la violence verbale – qui demande souvent spécifiquement à ce que la femme entre dans le rang (*Retourne faire la vaisselle! Occupe-toi dont de tes enfants au lieu de...*) –, ou encore par la violence psychiatrique – une femme violente peut alors être suivie, traitée, enfermée –. Il peut cependant aussi arriver que la violence féminine soit interprétée comme subordonnée à la violence des hommes, et donc que l'on considère que non seulement cette violence est passagère, mais qu'elle est aussi dénuée de toute valeur politique<sup>30</sup>. Pourtant, la violence des femmes peut tout à fait être politique, car elle peut être une source d'*empowerment* pour celles-ci. Elle peut aussi représenter une façon de renverser

– durablement ou pour quelques instants – les rapports de pouvoir qui construisent les catégories de sexe et qui maintiennent les femmes dans le rôle de victime<sup>31</sup>. Dans cette optique, la violence des femmes peut aussi être perçue comme une prise de pouvoir qui va à l’encontre de l’ordre sexuel (division sexuelle du travail) qui a cours dans la société de façon imbriquée aux ordres de race et de classe, entre autres. Il n’est pas étonnant, en ce sens, que la police, en tant que protectrice du *statu quo* social, la craigne et utilise des moyens sexualisés (principalement par la mise hors cadre et la requalification) pour remettre les femmes à leur place dans la division sexuelle du travail.

## INTERVENTIONS POLICIÈRES CONTRE LES FEMMES EN MANIFESTATION

Il est possible d’observer ces comportements dans de nombreuses circonstances. Mais dans la section qui suit, nous nous plongerons dans le récit d’une jeune femme qui a subi la violente répression policière du Service de police de la ville de Montréal (SPVM), lors d’une des nombreuses manifestations de soir ayant eu cours au printemps 2015 à Montréal. Dans son récit de cette soirée, plusieurs éléments ressortent quant à la façon dont la police s’y prend effectivement pour victimiser les femmes auprès desquelles elle intervient, comment elle réagit face à la résistance des femmes et comment elle perçoit cette dernière. Évidemment, il ne s’agit que d’un récit parmi tant d’autres de femmes qui ont vécu, qui vivent et qui vivront encore la violence policière. Il ne s’agit pas ici de faire de cet exemple un exemple modèle, mais plutôt d’exposer, par la force des mots qui proviennent de cette jeune femme, comment les policiers s’y prennent – dans ce cas précis – pour « remettre les femmes à leur place ».

\*\*\*

La narratrice de notre histoire descend donc dans la rue un certain soir du printemps 2015. Il s’agit d’une des nombreuses manifestations qui ont eu lieu dans le cadre de la grève anti-austérité menée par les étudiants-es des universités et cégeps du Québec. Comme à l’habitude, la présence policière y est imposante, voire exagérée. Des rangs de policiers suivent la manifestation sur les côtés et dans les alentours. À

un certain moment pendant la manifestation, l'étau policier se resserre et ils attaquent – principalement à la matraque – les manifestants-es. Notre narratrice est sérieusement frappée à la cuisse. Une plaie se forme et elle saigne. Elle remarque que d'autres manifestants-es ne s'en sortent pas « si facilement » et qu'ils et elles sont littéralement rués-es de coups. La colère bouillonne en elle. Elle pousse un policier. C'est alors que des policiers la maîtrisent. Elle ne peut plus bouger, malgré le fait qu'elle leur crie des injures. Ils la plaquent sur le sol; l'arrêtent; et la font attendre des heures dans une voiture de patrouille, puis dans un « panier à salade » où elle reste seule et où il n'y a aucun chauffage et aucune toilette. Elle sera relâchée beaucoup plus tard, près d'un métro – alors qu'elle saigne toujours beaucoup – avec une promesse des policiers qu'elle recevrait des nouvelles du service de police très bientôt, concernant son « arrestation ».

À première vue, cette histoire de violence policière – parmi tant d'autres – ne semble pas révéler quoi que ce soit de spécial. Une jeune femme se trouve dans une manifestation déclarée illégale par la police. Elle est brutalisée et arrêtée. Elle est prise dans des démarches judiciaires pour au moins un an, si elle est chanceuse. Mais son récit révèle plus. Cette expérience l'amène à comprendre le positionnement des policiers, au-delà du simple binôme manifestant-es/policiers.

C'est des agresseurs. Parce qu'avant même que tout ça se passe, c'est quand je les ai vus frapper sur un gars dans la manif... déjà là j'avais perdu de vue que ça, c'est les autorités : la police, l'espèce d'agent de la paix qui est supposé être là pour s'assurer du bien-être et tout ça... pis c'est pour ça que je suis restée là dans l'optique que moi je ne pensais pas qu'ils étaient une menace nécessairement, j'étais juste « qu'est-ce qui se passe? » [...] Je fais des cours, même si je le sais que c'est ça, je me disais « qu'est-ce qui se passe? C'est pas normal qu'il y ait six personnes qui frappent sur quelqu'un. » Je suis restée là et là je me suis fait frapper par un policier.

C'est d'ailleurs ce qui surprend les agents de police. Selon son interprétation, la police ne comprend pas qu'elle réponde à leur violence – même s'il s'agit d'une réponse plutôt moindre par rapport à la violence des policiers — en les poussant, en les injuriant, en les

questionnant sans cesse sur les procédures et en refusant d'obtempérer. À ce sujet, elle explique :

Pis là une fois qui m'ont [maitrisée sur le sol] et que j'réagissais – pis j'étais en *tabarnaque* pis je criais pis je les envoyais chier – [les policiers me disaient] : « Hey la folle! Là tu vas te calmer on est la police, t'as pas le droit de nous parler de même, c'est pas de même que ça marche, tu es déjà en état d'arrestation, si tu continues comme ça, tu aggravas ton cas... »

Et elle explique plus en détail cette façon dont la police la percevait – comme une folle – :

Moi, ils me voyaient un peu comme une folle, je sais pas là, comme hystérique. Comme si j'étais comme complètement déjantée, d'agir comme ça face aux policiers parce que j'allais me mettre dans la merde. En tout cas, ça, pour moi c'était un peu comme dans leur sous-discours. Oui ils m'ont traitée de même, mais j'avais vraiment l'impression qu'ils me voyaient de même.

Et les policiers interprètent la colère de notre narratrice comme quelque chose qui n'est pas à sa place, comme quelque chose qu'ils ne s'expliquent pas. Selon elle, bien qu'elle ne rapporte pas les paroles exactes des policiers, le discours des policiers ressemblait à :

Ils me disaient quelque chose comme : « non tu ne comprends pas, t'es en état d'arrestation. T'es tu conne? Es-tu malade de nous parler de même, c'est quoi ton *estique* de problème? Tu ne sais pas à quel point t'es en train de te mettre dans la merde? »

Comme si sa résistance, finalement, n'était le produit que d'une démente et non d'une colère – tout à fait légitime – face à une situation interprétée comme injuste. D'ailleurs, selon elle, ce qui semble être le plus étrange pour les policiers, ce n'est pas seulement qu'elle ait réagi et résisté, mais bien que ce soit une femme qui ait agi ainsi :

Et ensuite de ça, il y a eu toute l'espèce de... les regards que les policiers me faisaient quand j'étais dans l'auto. Y'étaient comme surpris de voir

que c'était une fille qui était arrêtée. Ils étaient comme « ah ouin », et ils se penchaient pour voir et je sentais que c'était vraiment une surprise de voir qu'une fille avait été arrêtée. Tsé je sais qu'il y a plein de filles qui se font arrêter, mais c'est juste dans l'optique où j'avais l'impression que y'avait vraiment ce sentiment-là de ne pas être habitué à ça – que ce genre de choses là arrivent – et de ne pas savoir comment interagir. [...] Je pense que ça serait les deux trucs [...] que je pourrais considérer que c'est du sexisme.

En outre, ce que ce récit semble révéler, c'est l'apparente surprise des policiers face à la résistance de la narratrice qui se débat contre les policiers :

J'ai été un peu virulente. J'étais en *tabarnaque* pis je voulais pas qui m'attachent pis je voulais pas ci pis pas ça. [...] Une fois que j'ai été dans l'auto, là j'ai réussi à sortir mon cell[ulaire] puis à parler pis y'étaient en *criss* parce que j'avais réussi à prendre mon cell[ulaire] dans ma poche et j'ai dit : « vous n'allez pas le prendre, vous n'avez pas le droit de le prendre ». Là j'ai l'impression que j'ai [...] contesté un peu trop leur autorité et après ça ils étaient vraiment méprisants. Je leur posais des questions et ils me répondaient pas. Je leur disais que j'avais froid et ils ne me répondaient pas. « Vous m'amenez où, c'est quoi le processus, c'est comment ça marche? » et là ils ne me répondaient pas. Finalement ils m'ont amenée en auto, ils m'ont transférée, ils m'ont mise dans un saladier, pis là à partir de là j'ai commencé à avoir vraiment froid parce que le saladier n'était pas chauffé.

Pourtant, les policiers affirment qu'ils ne font que faire leur travail, et que ce travail est bénéfique particulièrement pour les femmes :

Et après, quand j'étais avec deux policiers dans l'auto, quand ils étaient en train de me ramener au métro, un des deux me dit : « tsé, là t'as l'air bin fâchée contre la police, mais nous autres tantôt quand on regardait dans ton dossier... tu t'es pas faite voler ton iPhone toi? » Je dis « ouais ».

Bin là il me dit « bin c'est qui que t'as appelé? » J'étais genre : « bin la police ». [Le policier répond] « Bin c'est ça! » Et là je réponds : « bin vous ne l'avez même pas retrouvé mon iPhone! » Et il est comme : « bin tu nous as quand même appelés » et il me dit, mot pour mot : « ouais, mais toi tu sais que des petites filles comme toi, s'il n'y avait pas de policiers ici tu serais même pas capable le soir de sortir de chez vous ».

Ainsi, le monde extérieur au foyer est un monde dangereux pour les femmes, et si elles ont maintenant accès à cet espace, ce n'est pas parce qu'elles ont lutté, ce n'est pas qu'elles ont combattu la peur, mais bien parce que la police est là pour surveiller et arrêter les « criminels » (remarquez que *criminels* est écrit au masculin). Non seulement ici la police prétend défendre les pauvres femmes sans défense, mais s'approprie tout le mérite d'une lutte – souvent violente – des femmes pour se mouvoir librement dans l'espace public. C'est donc par ce raisonnement que la police tente de convaincre notre narratrice qu'ils sont une autorité légitime, mais aussi qu'elle a besoin d'eux.

On a essayé de me justifier pourquoi ils étaient intervenus violemment, pourquoi c'était pertinent qu'il y ait des policiers... et là ils me demandent pourquoi j'étais là? Et je réponds que j'étais dans la manif[estation]. Il [le policier] me répond « oui, mais on avait dit que la manif[estation] était illégale dès le départ. Comment ça vous êtes restés là? C'était illégal d'être là. » Et moi de lui répondre : « je ne suis pas d'accord avec ça, je ne suis pas d'accord avec cette loi-là, je ne suis pas d'accord avec la façon que vous traitez les manifestants, j'ai pas le goût d'avoir peur et je trouve ça important qu'on fasse ça. » [Le policier répond] « Ok, mais là, c'est parce que dans ces manif-là il y a souvent du monde violent qui s'en prennent aux policiers. Il y a un policier qui s'est fait faire mal hier, faque nous autres on n'a pas le choix à un moment donné d'intervenir, pis là y'a les black blocs qui sont dans ces manif-là... faque là on peut pas... » Mais là je lui dis : « oui, mais c'est quoi le rapport entre les black blocs pis moi? » [Le policier répond] « Oui,

mais là on ne sait pas nous... Il faut juste qu'on intervienne pis des fois il y a des gens pris là-dedans, pis c'est vraiment malheureux, mais tsé, il y a des policiers qui se retrouvent pris là-dedans. » Et là je suis comme : « oui, mais vous vous êtes armés... je comprends pas ». Et là il répond : « ouais, mais [...] ça nous fait mal à nous aussi, pis c'est violent les manifestations, pis c'est difficile. »

Ainsi, en plus d'en profiter pour justifier leur intervention violente, en mettant l'accent sur les auteurs de troubles qui « rendent nécessaire » la violence policière, ces policiers omettent d'inclure notre narratrice comme étant une potentielle instigatrice de ces « troubles ». Cette omission replace ainsi la narratrice dans son rôle de femme-victime, victime de la violence policière, victime de la violence des manifestants; incapable d'être à la source des « troubles » ou même de s'y opposer. Il y a ici une moralisation tout à fait paternaliste qui n'arrive pas à comprendre qu'une jeune fille puisse : participer à une manifestation « illégale »; participer elle-même aux « troubles »; et par-dessus tout contester la légitimité et l'autorité de la police. Pourtant, comme elle l'explique elle-même :

Des gens qui frappent sur le monde, c'est des gens qui peuvent frapper sur le monde, c'est des gens qui m'ont frappée, pis c'est des gens qui m'ont agressée physiquement, qui m'ont frappée avec un bâton, qui m'ont fait une prise, qui m'ont renversée à terre, qui ont complètement brimé mon espace physique, pis qui m'ont traumatisée. Pis j'étais traumatisée quand je me suis levée. J'tais toute dans cette difficulté-là d'avoir des positionnements... j'avais mal, pis j'tais en *tabarnaque*. Oui j'avais une idée péjorative du policier, mais ça restait que... comme au fond de moi, de façon inconsciente, ça reste que j'avais une conscience que s'il y a quelque chose qui se passe de pas correct, j'vais être *crissement* contente de voir un policier arriver.

Et il n'était pas question de jouer à la victime :

Je ne suis pas sûre qu'ils m'aient dit ça, mais j'ai vraiment le *feeling* qu'ils me disaient : « si tu continues de faire ça, je t'arrête, mais je ne t'arrêterai pas là

si tu deviens comme... toute mignonne. » Mais j'avais pas le goût de jouer cette position-là. J'ai le goût de leur tenir tête pis de les *checker* dans les yeux pis de dire « mange de la *criss* de marde *esti* de vieux cave, d'*esti* de violent de malade mental. » C'est ça que j'ai joué tout le long parce que, même si au fond de moi j'avais vraiment le goût de brailler ma vie, c'était tellement important dans un autre sens que j'aille l'air forte pi que je montre que non, ça ne passe pas.

\*\*\*

Pour conclure, il nous apparaît important de mentionner qu'il ne s'agit pas ici de faire une analyse exhaustive des propos de notre narratrice, et que nous n'avons pas la prétention d'affirmer que ceux-ci avalisent point par point les éléments théoriques développés ci-haut. Au contraire, nous avons voulu initier une discussion entre certains éléments théoriques du féminisme – comme la division sexuelle du travail, la sexualisation et la déshumanisation sexualisée, la victimisation – et le vécu des femmes – dans ce cas-ci d'une seule – afin de prouver que celle-ci est nécessaire; que la police participe bel et bien autant à la reproduction des rapports sociaux de classe et de race qu'à ceux *de sexe*, entre autres. Nous laisserons toutefois le soin à d'autres de développer ces deux premiers points, tout aussi fondamentaux et cruciaux.

Nous avons parfois l'impression que la violence policière touche plus particulièrement les hommes – qui se trouvent plus dans l'espace public et qui sont plus souvent au-devant des mouvements de contestation encore aujourd'hui –, mais pour reprendre la terminologie utilisée par Francis Dupuis-Déri, il faut cesser de croire que les policiers sont de « généreux protecteurs de la veuve et de l'orphelin ». L'expérience de notre narratrice le prouve bien : les policiers agissent différemment avec les femmes et la violence qu'ils exercent envers elles est bel et bien genrée.

\*\*\*

Pour moi, c'était juste des personnes qui tabassaient des gens pis qui usaient une force vraiment intense sur des gens. Pis c'est dans cette mentalité-là que j'en ai poussé un, pis c'est aussi

dans cette mentalité-là qu'une fois que je me suis faite arrêtée avec deux policiers sur mes bras et un policier sur mon dos... bin tsé pour moi ce n'était pas des policiers, c'était juste des *estiz* d'agresseurs qui me faisaient ça.

\*\*\*

Anne-Marie Veillette

policiers sont des événements qui se sont enchaînés très vite.

-J'ai eu peur, et je voulais quitter, mais la présence imposante des policiers et leur agressivité m'a contraint à rester avec le groupe.

-Le groupe dans lequel je me trouvais a tourné sur une rue adjacente afin de s'enfuir des policiers. Ceux-ci nous chargeaient et nous matraquaient à l'arrière ce qui nous contraignait à courir. D'autres policiers anti-émeutes ont surgi de devant le groupe (nous étions à ce moment à l'intersection de Bullion et Charlotte, le lieu de notre arrestation) en criant et en nous menaçant avec du poivre de cayenne, notre groupe s'est donc arrêté entre les deux barrages policiers. À mes yeux, le groupe n'était nullement hostile et agressif envers les policiers, pourtant j'ai vu beaucoup de gens recevoir des coups de matraque, et même un jeune homme se faire jeter violemment au sol par le bouclier d'un policier, parce qu'il ne semblait pas obéir aux ordres assez rapidement du policier qui l'injonctait à se joindre à notre petit groupe immobile.

-Les policiers anti-émeute nous ont entourés (nous étions environ 15 personnes) pour nous

## NOTES

1 Fabien Jobard, *Bavures policières? La force publique et ses usages*, Paris : La découverte, 2002; Carol Tator, *Racial Profiling in Canada : Challenging the Myth of «a Few Bad Apples»*, Toronto : University of Toronto Press, 2008.

2 Janet Chan, « Racial Profiling and Police Subculture », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* 53, no. 1, 2011; Vic Satzewich et William Shaffir, « Racism versus Professionalism: Claims and Counter-claims about Racial Profiling », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* 51, no. 2, 2009, pp. 75-78.

3 Ici, nous devons absolument suggérer deux œuvres récentes sur la violence policière qui pourraient intéresser le-a lecteur-ric.e. Au Canada, nous suggérons : Lesley J. Wood, *Mater la mente: la militarisation de la gestion policière des manifestations*, Montréal : Lux Éditeur, 2015. Nous suggérons aussi celui-ci sur la situation en France, notamment sur la violence policière dans les banlieues parisiennes : Mathieu Rigouste, *La domination policière: une violence industrielle*, Paris : La fabrique, 2012.

4 Elizabeth Comack, *Racialized Policing: Aboriginal People's Encounters with the Police*, Black Point : Fernwood publishing, 2012, pp. 15-19.

5 *Ibid.*, p. 17.

6 INCITE! Women of Color Against Violence, « Law Enforcement Violence Against Women of Color & Trans People of Color : A Critical Intersection of Gender Violence & State Violence », éd. INCITE! Women of Color Against Violence Redmond : INCITE!, s.d.

7 Voir : Line Beauchesne, *Être policière : une profession masculine*, Nouv. éd. rev. et augm. éd., Montréal : Bayard, 2009; Geneviève Pruvost, «Anatomie politique, professionnelle et médiatique des femmes dans la police», *Cahiers du genre* 42, no. 1, 2007, pp.43-60.

8 Voir : Susan S. M. Edwards, *Policing 'Domestic' Violence Women, the Law and the State*, London : Sage, 1989; Richard B. Felson et Scott L. Feld, «When a Man Hits a Woman: Moral Evaluations and Reporting Violence to the Police», *Aggressive Behavior* 35, no. 6, 2009.

9 Voir : Gwénaëlle Mainsant, «Contrôle policier et définitions de la prostitution», *Ethnologie française* 43, no. 3, 2013, pp. 485-493.

10 Marylène Lieber, *Genre, violences et espaces publics : La vulnérabilité des femmes en question*, Paris : Presses de Sciences Po, 2008.

11 Josée Dupuis, «Abus de la SQ: les femmes brisent le silence», dans *Enquête*, éd. Emmanuel Marchand Montréal : Radio-Canada, 2015.

12 Francis Dupuis-Déri, *La violence des policiers contre les femmes*, Montréal: Collectif opposé à la brutalité policière, 2010.

13 *Ibid.*, pp. 41-43.

14 Les sorcières, «Contre-attaques féministes contre ta matraque: recueil de témoignages féministes sur la brutalité policière», Montréal 2016.

15 *Ibid.*, p. 1.

16 Nous faisons ici évidemment référence au concept de monopole de la violence légitime développée par Weber : Max Weber, «Politics as a Vocation», dans *From Max Weber: Essays in Sociology*, sous la dir. de H. H. Gerth et C. Wright Mills New York/Oxford : Oxford University Press, 1946. Mais aussi, nous nous référons à Tilly, qui comprend la police comme l'élément qui a permis à l'État de vaincre ses compétiteurs internes : Charles Tilly, «La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé», *Politix* 13, no. 49, 2000, pp.97-117.

17 Walter Benjamin, *Critique de la violence*, Paris : Payot et Rivages, 2012 [1921], p. 76.

18 *Ibid.*, p. 74.

19 Danièle Kergoat, «Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe», dans *Dictionnaire critique du féminisme*, sous la dir. de Helena Hirata, et al. Paris : Presses universitaires de France, 2000, p. 36.

20 Naïma Hamrouni, «Malreconnaissance, déni des droits, déshumanisation: en quels termes penser l'injustice faite aux femmes racisées?», dans *Le sujet du féminisme est-il blanc? Femmes racisées et recherche féministe*, sous la dir. de Naïma Hamrouni et Chantal Maillé Montréal : Les éditions du remueménage, 2015.

21 *Ibid.*, p. 125.

22 *Ibid.*, p. 123.

23 *Ibid.*, pp. 123-124.

24 Coline Cardi et Geneviève Pruvost, «Introduction générale. Penser la violence des femmes: enjeux politiques et épistémologiques», dans *Penser la violence des femmes*, sous la dir. de Coline Cardi et Geneviève Pruvost Paris : La découverte, 2012.

25 *Ibid.*, p. 17.

26 *Ibid.*, pp. 25-26.

27 *Ibid.*, p. 24.

28 *Ibid.*, p. 30.

29 *Ibid.*, p. 28.

30 *Ibid.*, p. 36.

31 *Ibid.*, p. 38.



Au courage  
Cléo Mathieu

# DÉCONSTRUIRE LA DICHOTOMIE VICTIME/AGENT-E?

## LES APPORTS DE L'INTERSECTIONNALITÉ SITUÉE DANS L'ÉTUDE DES VIOLENCES SEXUELLES COMMISES EN TEMPS DE CONFLITS

Le 21 juin 2016, la Cour Pénale internationale (CPI) de La Haye a rendu pour la première fois un verdict condamnant l'usage des violences sexuelles en temps de conflit au Congo. Le statut de Rome adopté en 2002 par 124 États et qui définit les crimes pouvant être jugés par la Cour incluait déjà les violences sexuelles. Pourtant, il a fallu attendre 14 ans pour voir une première condamnation.

Si les violences sexuelles en temps de conflits n'ont rien de nouveau, ce n'est qu'avec l'éclatement de la Yougoslavie et le génocide rwandais dans les années 1990 que la notion de « viol utilisé comme arme de guerre » apparaît sur la scène internationale. Depuis, de nombreuses auteures ont travaillé à documenter l'usage systématique de telles violences contre les femmes<sup>1</sup> entre autres Stigmayer, Llewellyn, Barstow, Seifert<sup>2</sup>. Elles s'intéressent notamment aux différentes conséquences de ces violences tant sur le plan physique que sur les plans psychologique et social, et plus particulièrement à la stigmatisation et l'exclusion auxquelles les personnes ayant vécu ces violences doivent faire face. Ces problématiques se retrouvent aussi dans les processus de sortie de crise qui sont mis en place à la fin des conflits. Ces tentatives de reconstructions démocratiques passent souvent par l'instauration de mécanismes de justice transitionnelle comme des tribunaux exceptionnels pour juger les plus hauts responsables ou encore des commissions de vérité et réconciliation<sup>3</sup>.

Selon ces auteur-e-s, les violences sexuelles se basent sur des rapports de pouvoir de genre qui préexistent au sein des sociétés et

que les situations de conflits ne font qu'exacerber. Il ne s'agit donc pas simplement d'une perte de repères liée à la guerre, mais du renforcement d'un sexisme existant déjà bien avant cela, comme l'affirme Seifert : « *Women are raped not because they are enemies, but because they are the objects of fundamental hatred that characterizes the cultural unconscious and is actualized in times of crisis* »<sup>4</sup>. À partir de là apparaît l'idée que les violences sexuelles ne sont pas simplement une conséquence inévitable des conflits, mais bien une stratégie politique et militaire qui participe à exercer un contrôle important sur le corps et la sexualité des femmes. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le concept de viol utilisé comme arme de guerre.

De nombreuses critiques ont émergé concernant l'intégration des femmes, des rapports de pouvoir de genre et plus particulièrement sur l'intégration de l'expérience des personnes ayant vécu des violences sexuelles dans les processus de justice transitionnelle. Des auteures féministes ont voulu remettre en question la définition des violences sexuelles et son intégration dans les processus de justice transitionnelle<sup>5</sup>. C'est la définition même de la catégorie « victime » qui a été remise en question. Plus précisément, parmi les critiques, on retrouve celle de la simplification de la capacité d'action des femmes et de la reproduction des divers rapports de pouvoir au sein desquels les survivantes de violences sexuelles évoluent. Pourtant, la reconnaissance de ce statut a été essentielle pour obtenir une plus grande visibilité pour les personnes ayant vécu des violences sexuelles. Les auteures soulignent donc une tension entre, d'une part, une définition rigide de l'image de la « victime » et, d'autre part, une négation de l'« agentivité » des survivantes. C'est sur cette tension que nous voulons revenir dans le cadre de cet article en y intégrant notamment une approche intersectionnelle située. Il s'agit donc de voir comment cette approche théorique permet d'éclairer le phénomène des violences sexuelles commises en temps de conflit et de penser cette tension entre victime et agente.

Il convient d'abord de s'arrêter un instant sur la définition de ce cadre d'analyse intersectionnel situé. Il ne s'agit pas simplement pour les chercheuses de faire entendre des choses jusque-là passées sous silence, mais également d'offrir un cadre d'analyse structurel et d'y intégrer des points de vue multiples. Comme le rappelle Elsa Dorlin sur les théorisations féministes du *standpoint*, il s'agit de produire des

connaissances à partir du vécu des femmes, de privilégier les points de vue minoritaires et minorisés. Il faut alors reconnaître le caractère partiel/partial de la science dominante, l'imbrication entre savoir et pouvoir et l'idée que la production du savoir est politique<sup>6</sup>. Les méthodologies de recherche situées telles qu'elles ont pu être documentées par Sandra Harding ou Donna Haraway, mettent de l'avant le besoin d'intégrer des récits multiples venant des « marges » ou considérés comme tels. Il faut donc repositionner les recherches dans leurs structures sociales et les historiciser<sup>7</sup>.

Rappelons que les théories féministes intersectionnelles se rattachent aux réflexions des féministes noires américaines qui ont questionné les dynamiques de pouvoir au sein des mouvements des droits civiques et féministes. Comme le rappelle Sirma Bilge : « L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leurs interactions dans la production et la reproduction des inégalités sociales »<sup>8</sup>. Pour cela, l'intersectionnalité problématise ces interactions à la fois au niveau individuel et au niveau structurel, c'est-à-dire en documentant les expériences particulières et en les replaçant dans un contexte plus large. Il faut cependant noter que de nombreuses critiques ont été émises quant à l'utilisation de l'intersectionnalité comme cadre d'analyse. Certaines y voient une récupération académique qui couperait le concept de sa portée politique. Pour Elsa Galerand, l'intersectionnalité oublie la matérialité des rapports de pouvoir pour ne se concentrer que sur la question des identités<sup>9</sup>. D'autres, comme Sirma Bilge, mettent en garde contre le « blanchiment » de l'intersectionnalité, c'est-à-dire sa dépolitisation et le passage sous silence de l'apport des militantes racisées<sup>10</sup> dans la construction des réflexions et des pratiques intersectionnelles<sup>11</sup>. C'est pour éviter ces écueils qu'il est intéressant de faire le lien entre intersectionnalité et savoirs situés. En effet, selon Nira Yuval Davis, en situant l'intersectionnalité il est possible de sortir du problème de la naturalisation des identités et des inégalités. Il s'agit de toujours remettre en contexte la construction des rapports de pouvoir et le positionnement des actrices/acteurs sociaux dans la situation étudiée. Il est également important de ne pas simplement additionner les catégories et les relations sociales, mais de les penser comme interdépendantes et interreliées. Cela permet de ne pas mettre

de l'avant un seul système de domination et de remettre la complexité au cœur de l'étude de certains phénomènes sociaux<sup>12</sup>.

Cet article vise à documenter en quoi le recours à la lunette intersectionnelle située peut permettre de penser différemment le phénomène des violences sexuelles commises en temps de conflits. Nous allons procéder en quatre temps. Tout d'abord, nous tâcherons de repenser les rôles des femmes au sein des conflits, puis nous aborderons la notion de stéréotypes imposés aux personnes et à leurs récits. Ensuite, nous tenterons d'offrir une nouvelle approche du concept de « viol utilisé comme arme de guerre » avant de finalement apporter des pistes de réflexion à propos des interventions pouvant être mises en place.

## REPENSER LE RÔLE DES FEMMES AU SEIN DES CONFLITS ET DÉSESSENTIALISER LA CATÉGORIE « FEMME »

Avant de centrer notre analyse sur le cas des violences sexuelles, il est important de revenir sur les stéréotypes qui s'appliquent aux femmes pendant les périodes de conflits. Ces constructions idéologiques ont un impact sur la manière dont elles sont incluses dans les processus de sortie de crise et de reconstruction démocratique. Pour les auteures du livre *On the Frontlines : Gender, War and the Postconflict Process*, le rôle des femmes est essentialisé et elles se retrouvent dépeintes uniquement comme des victimes potentielles et passives<sup>13</sup>. En présentant ainsi le rôle des femmes dans les conflits, on perd de vue la complexité ainsi que la diversité des situations auxquelles elles ont pu être confrontées, mais surtout, on ne prend pas en compte les intersections des différents rapports de pouvoir au sein desquels elles évoluent. Conséquemment, la simplification de l'expérience des femmes au sein d'un conflit ne fait que jouer un rôle négatif sur leur intégration aux processus de transition politique qui sont mis en place. En effet, comme Ní Aoláin, Haynes et Cahn l'affirment :

*« There is an evident distortion in seeing women as victims only and denying their capacity to exercise agency or to play a myriad of roles during violent conflict. This blind spot tends to produce policy and practice that views women*

*as homogeneously powerless or as implicit victims, thereby excluding the parallel reality of women as benefactors of oppression, or the perpetrators of catastrophes* »<sup>14</sup>.

En ce sens, il n'est pas rare de voir se reproduire le stéréotype qui veut que les femmes soient plus pacifiques et moins portées à commettre des actes de violence que leurs homologues masculins. Il faut également mentionner que cette essentialisation des rapports de pouvoir et des stéréotypes de genre fonctionne dans les deux sens : la masculinité comme la féminité se voient simplifiées. Les hommes sont alors perçus comme responsables de la violence et non pas comme des victimes potentielles.

Au final, ce que l'on crée est une vision unidimensionnelle de « la femme » qui vivrait les mêmes situations de manière passive. L'usage de la violence par les femmes ainsi que le rôle qu'elles occupent dans les forces armées sont alors complètement invisibilisés. Pour les conflits qui se situent au Sud, comme cela a pu être le cas au Rwanda par exemple, on reproduit également une image stéréotypée de « la femme du Sud » et de « la femme du Tiers Monde », une femme qui doit être sauvée<sup>15</sup>. En simplifiant à l'extrême les expériences des femmes, on oublie d'autres formes de relations de pouvoir - notamment économiques ou ethniques - auxquelles elles sont soumises.

## DÉCONSTRUIRE LES STÉRÉOTYPES IMPOSÉS AUX SURVIVANTES ET FAIRE ÉMERGER DES RÉCITS INCLUSIFS QUI RECONNAISSENT L'AGENTIVITÉ DES FEMMES

Pour en revenir au cas plus spécifique des violences sexuelles, la lunette intersectionnelle située permet de mieux prendre en considération les stéréotypes imposés aux personnes ayant vécu des violences sexuelles, à les déconstruire et à permettre l'émergence de contre-récits qui reconnaissent à la fois le statut de victime et l'*agentivité* des femmes. D'abord, il s'agit de remettre en question la surreprésentation de la violence sexuelle comme définissant l'identité de ces personnes. On retrouve cette idée dans la manière dont les victimes sont décrites dans

le livre de Fiona Ross, anthropologue qui s'intéresse aux témoignages des femmes devant la Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud. Elle se penche notamment sur les procédés utilisés par les médias afin de retenir certains témoignages et plus particulièrement certains éléments des récits des femmes. Elle analyse le témoignage d'une femme qui a été emprisonnée pendant le régime de l'Apartheid. Alors que son récit porte essentiellement sur la manière dont elle a vécu sa détention forcée et les différentes formes de violence qu'elle a connues, les questions qui lui sont adressées pendant l'audience publique tournent principalement autour des violences sexuelles qu'elle a subies<sup>16</sup>. De même, les articles de presse qui relatent son témoignage devant la commission sont uniquement centrés, là encore, sur les violences sexuelles subies. La complexité de son positionnement est placée sous silence et son activisme politique est occulté<sup>17</sup>. Ses stratégies de résistance au régime autoritaire ou aux conditions de sa détention ne sont pas plus mentionnées. On assiste alors à la reproduction de rapports de pouvoir inégaux au sein des processus de justice transitionnelle conventionnels. En effet, au sein de ces procédures, on note le même processus de simplification de l'expérience des femmes. Comme l'affirme Nicola Henry, la formule même d'un procès et la façon dont les témoignages doivent être effectués viennent limiter les possibilités pour les survivantes de créer du sens à partir de leurs expériences, et ce, pour plusieurs raisons. Il y a, d'une part, le stigma social qui les entoure et d'autre part, les traumatismes qui peuvent limiter la capacité de verbalisation des femmes convoquées en procès<sup>18</sup>. Le même cas de figure se présente dans le cas de l'ex-Yougoslavie. Julie Mertus parle de la mise en place durant les procès de ce qu'elle appelle « *the grand metanarrative of women victim* »<sup>19</sup> qui *essentialise* la catégorie femme en construisant la féminité comme étant, par principe, vulnérable, particulièrement sexuellement.

C'est donc en ce sens que la capacité d'action des femmes est effacée de leurs récits. Leurs subjectivités et leurs actions de résistances ne sont pas reconnues socialement. Ainsi comme l'affirme Jelke Boesten qui travaille sur les processus de justice transitionnelle au Pérou :

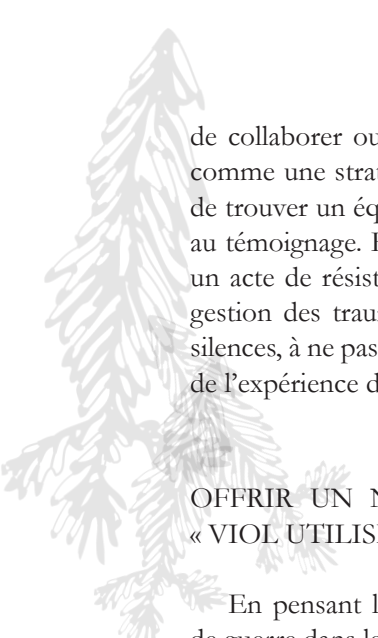
« *They tend to look for a storyline that may erase complexities, and some individual stories of suffering are exemplified and appropriated by the broader national and*

*international community at the expense of more personal and complex experience* »<sup>20</sup>

Ces processus de transition et la manière dont les violences sont présentées ont donc pour effet de simplifier les récits des personnes venant témoigner. Dans cette perspective, la séparation entre victime et coupable doit être claire et la souffrance présentée doit être acceptée et acceptable par toutes et tous comme légitime. Cette simplification passe également par la visibilité des violences sexuelles envisagées simplement sous le prisme des rapports de pouvoir de genre et non à travers l'ensemble des rapports de pouvoir présents. De plus, cette judiciarisation et ce recours systématique au droit pénal international peuvent également avoir comme effet de présenter une fois de plus la sexualité des femmes comme étant à protéger et comme « essentiellement » en danger. Cela présente la loi comme seule garante de la protection de ces corps et reproduit donc l'idée de passivité<sup>21</sup>.

Cependant, il existe un paradoxe. La construction des stéréotypes en ce qui a trait à la sexualité ne s'applique pas de la même manière selon l'appartenance à différentes catégories sociales. Une certaine orientalisation, au sens où Edward Saïd l'entend, perdure<sup>22</sup>. Les femmes racisées ne bénéficient pas de la même considération. L'injonction aux témoignages détaillés face aux violences vécues est bien plus prégnante lorsqu'il s'agit de femmes du Sud. Leur sexualité est également à protéger puisqu'elles sont issues de cette catégorie « femme » figée, mais les restes de l'héritage colonial continuent tout de même à leur imposer une hiérarchie face au référent « blanc ». En ce qui concerne le traitement des femmes autochtones, l'expérience de la violence sexuelle a toujours été un instrument du projet colonial mêlant à la fois sexisme et racisme. Les violences exercées contre ces femmes sont donc la traduction matérielle des rapports de pouvoir et de l'imaginaire colonial<sup>23</sup>. Ne pas tenir compte de la complexité des réalités des femmes racisées a pour effet de les maintenir dans une double invisibilité, entre l'impossibilité de leur reconnaître un statut de victime et celle de leur reconnaître une capacité d'action.

Pour faire émerger des récits plus inclusifs, il est important de mettre de l'avant d'autres formes de résistance. Il faut apprendre à respecter les silences des femmes et ne pas simplement les lire comme un refus



de collaborer ou un échec du processus de réconciliation, mais bien comme une stratégie de survie ou de résistance. Par là même, il s'agit de trouver un équilibre entre la possibilité de témoigner et l'injonction au témoignage. En effet, il serait possible de penser le silence comme un acte de résistance et de courage ou encore, comme un moyen de gestion des traumatismes. Il faut donc apprendre à lire à travers les silences, à ne pas les écarter et à considérer qu'ils font tout autant partie de l'expérience des survivantes<sup>24</sup>.

### OFFRIR UN NOUVEAU REGARD SUR LE CONCEPT DU « VIOL UTILISÉ COMME ARME DE GUERRE »

En pensant les violences sexuelles uniquement comme une arme de guerre dans les situations de conflits, on peut retomber dans l'écueil d'une description normative de ces violences. Le concept du viol utilisé comme arme de guerre définit les violences sexuelles comme simplement utilisées en tant qu'instrument stratégique et politique. Sans vouloir remettre en question la pertinence de ce concept, les présenter uniquement de cette manière peut cacher d'autres formes de violences sexuelles subies par les femmes. Jelke Boesten parle de « régimes de viol » qui existent pendant des conflits et qui sont plus complexes que ce qu'ils laissent paraître. Par exemple, on peut penser aux violences sexuelles commises par des civil-e-s sur d'autres civil-e-s ou aux violences domestiques vécues pendant cette période de la part d'une partenaire. Boesten ajoute également que ne pas prendre en considération la complexité du phénomène des violences sexuelles empêche la documentation d'autres formes d'exploitation sexuelle :

*« It is important to note, however, that apart from being victims, women could and would use a whole range of strategies, including their sexual bodies, if this was necessary for their and their families' survival »<sup>25</sup>.*

Aussi, cette réflexion permet de montrer le lien qui existe entre expériences de la violence pendant les temps de paix comme les temps de conflits et comment les rapports de pouvoir liés au genre, à l'origine ethnique ou à la classe sont exacerbés pendant les périodes de violence. En érigeant le cas des violences sexuelles en temps de conflit comme

l'exemple ultime des violences faites aux femmes, on passe sous silence d'autres formes de violences subies et on risque alors de hiérarchiser les souffrances. La catégorie « victime » devient restreinte, une fois de plus. En ne désignant que les femmes comme pouvant entrer dans cette catégorie, on en exclut d'office les hommes qui ont pu en être victimes ainsi que les personnes transgenres. Notons que les réalités des personnes sortant de la catégorie « femme » structurellement figée sont peu ou pas étudiées, et ce, bien qu'elles vivent, elles aussi, de multiples oppressions simultanées au sein de leurs communautés.

De plus, il est important de décoloniser les discours féministes dominants autour de cette thématique. Il est possible d'observer dans les discours autour des violences sexuelles comme arme de guerre, des relents d'orientalisme. Ce sont, en effet, dans une large mesure des féministes occidentales qui ont travaillé sur le sujet et qui ont un certain monopole de la parole<sup>26</sup>. Se pose alors la question de l'imposition de certains discours victimisants et de la reproduction de rapports de pouvoir notamment, auprès des femmes issues des communautés autochtones. L'interrogation de Crosby et Lykes semble incontournable:

*« It brings up questions of how to make visible but not reify or essentialize indigenous women's experiences of violence [...]; how to listen to the voices women have, rather than 'giving voice,' despite unequal relations of power, and how to affirm indigenous meaning making, rather than impose feminist discourse »<sup>27</sup>.*

Mais comment faire pour ne pas essentialiser à nouveau les expériences des femmes autochtones et leur permettre de faire entendre leurs voix comme elles souhaitent elles-mêmes le faire ? En ce sens, réfléchir à la reproduction de rapports de pouvoir racistes dans les discours féministes est indispensable. Sans doute, la perspective intersectionnelle située permet-elle, en historicisant et en pensant la multitude des expériences, d'éviter, dans une certaine mesure, cet écueil. Dans le cas de la République Démocratique du Congo, Maria Baaz Eriksson et Maria Stern montrent comment, malgré l'attention médiatique portée aux violences faites aux femmes dans cette région leur voix n'est souvent pas entendue. Selon elles:

*« Stories of rape must, it seems, feature pictures of victims in order to attract readers. The often intimate representations of injured bodies and suffering are composed in a way that would be quite unthinkable if those depicted were survivors of sexual violence in most countries in Europe and the USA »<sup>28</sup>.*

En monopolisant la parole des survivantes, on impose une certaine vision de ce que doit constituer une « bonne victime », mais surtout, on ne fait que reproduire des rapports de pouvoir coloniaux en niant la capacité d'action et d'expressions de ces femmes.

### PENSER D'AUTRES FORMES D'INTERVENTIONS ?

Enfin, il est possible de voir comment la prise en considération des intersections des rapports de pouvoir peut ouvrir les portes à d'autres formes de justice transitionnelle ou encore d'interventions. Pendant les processus de transition, si un effort a été fait pour offrir une meilleure inclusion des survivantes, ces lieux n'ont fait que reproduire des rapports de pouvoir existants. Se placer dans un cadre intersectionnel situé permet de réfléchir à la justice transitionnelle en termes de justice transformatrice. Ce type de justice se base sur les personnes qui y participent et sur l'idée de réparation du tissu social dans une perspective de changement des relations sociales inégalitaires. Dans certains processus, les récits des femmes sont tronqués, d'autres ne sont jamais entendues. Il ne s'agit pas seulement de l'intégration des femmes comme cela a pu être fait avec la mise en place d'audiences non-mixtes, mais plutôt d'intégrer la question des rapports de pouvoir liés au genre, à l'origine ethnique, à la ruralité et à la pauvreté. Cette démarche permet de repenser les mécanismes de la base vers le haut, plutôt que l'inverse. Par exemple, dans les théories comme dans les pratiques, la question des communautés LGBTQIA+ et de leur inclusion n'est pas ou peu traitée. On reproduit alors des rapports de pouvoir hétérocissexistes dans les processus de transition. Cette prise en compte permettrait de remettre ces rapports de pouvoirs au centre des récits souvent marginalisés, car ils ne cadrent pas avec ce qui est attendu.

Un exemple de tentatives d'une meilleure intégration des

survivantes dans un cadre plus large de justice transformatrice est celui des tribunaux de conscience. Ces tribunaux sont issus de la société civile et fonctionnent sur le même modèle qu'une cour de justice. Un jury est désigné, des témoins se succèdent et des expertes viennent également parler. Le premier tribunal de ce genre, pour les violences sexuelles, a été organisé à Tokyo en 2000. Au Guatemala, un tribunal de conscience a été organisé en 2010 pour traiter des cas de violences sexuelles commis pendant le conflit interne qui a marqué le pays entre les années 1960 et la fin des années 1990. Les témoignages des survivantes dans le cadre de ce tribunal de conscience, ainsi que ceux des expert-e-s, ont permis de mettre en lumière le caractère à la fois sexiste, raciste et classiste de l'expérience de la violence. Cela a permis d'offrir une nouvelle analyse des violences sexuelles et de faire entendre la voix des femmes qui n'avaient pu le faire pendant les commissions « vérités et réconciliation ». Un espace de discussion est ainsi créé pour les personnes ayant vécu des violences, mais aussi plus largement au sein de la société. Des dossiers ont été constitués et par la suite déposés devant les juridictions nationales. Au début de l'année 2016, une condamnation a été obtenue pour ces faits, une grande première dans le pays et dans le monde. En effet, plusieurs membres des forces armées ont été condamnés pour des faits d'esclavage sexuel contre les femmes autochtones de la commune de Sepur Zarco.

En termes d'interventions psychosociales, il faut penser des processus qui prennent en considération la culture des survivantes et qui s'inscrivent dans une approche plus sensible aux questions ethniques et sociales. Il paraît important de travailler à trois niveaux - psychologique, physique et social - dans le but de créer de nouveaux modèles d'interventions qui ont plus de sens pour les personnes concernées et qui surtout, ne reproduisent pas les modèles normatifs occidentalocentrés. Kumpf *et al* abordent la notion d'adaptation des interventions au public visé<sup>29</sup>, c'est-à-dire la traduction linguistique, mais aussi culturelle des techniques d'interventions. Il s'agit d'adapter afin de reconnaître les différentes réalités que peuvent vivre les populations visées et d'éviter, une fois de plus, les différents écueils androcentriques et hétérocisnormatifs. Cette traduction culturelle passe également par l'accès à des formations pour les personnes de communautés dites marginalisées ou minoritaires afin de former des intervenantes aptes à

participer et à intervenir dans les processus d'adaptation. Dans le même sens, en 2009, la Fédération internationale pour la planification familiale a énoncé des principes de base, repris en partie par l'Association Mondiale de Sexologie à propos des droits sexuels et plus largement de la notion de santé sexuelle. La fédération évoque clairement le droit à la protection contre toute forme de violence sexuelle pour toutes et tous sans distinction de classe, d'âge, d'origine ethnique ou religieuse.

Une autre piste d'intervention serait la valorisation de l'engagement communautaire et social de groupes originalement créés en réponse aux violences sexuelles. Comme le montrent Thierry Michel et Colette Braeckman à travers leur documentaire à propos du travail du docteur Denis Mukwege en République Démocratique du Congo<sup>30</sup>, les femmes ont créé des actions communautaires plus larges. Unies à la base parce qu'elles avaient vécu de la violence, elles se sont associées afin de repenser leur implication et leur capacité d'action au sein de leur communauté, se réappropriant une parole et un espace qui leur ont souvent été enlevés. Désormais, le défi est de penser de nouvelles stratégies afin de gérer et d'intervenir dans les situations de violence tout en laissant la place aux personnes les ayant vécues de s'exprimer -ou non- dans le but d'apprivoiser ces événements.

Comme nous venons de le voir, adopter une perspective intersectionnelle située peut permettre de porter un nouveau regard sur la complexité du phénomène des violences sexuelles commises en temps de conflits. Cette nouvelle conceptualisation offre la possibilité de prendre en considération les différentes réalités expérientielles des personnes impliquées et de ne pas participer à la (re)marginalisation de certains groupes. Surtout, ce que cela permet de faire, c'est de questionner le principe même d'universalisation des pratiques d'aide et de gestion des transitions qui semblent parfois immuables. L'adoption des discours dominants, qu'elle se fasse par les organisations internationales aussi bien que par certaines féministes, a participé à la dépolitisation des expériences particulières en se faisant l'écho d'une vision unidimensionnelle des femmes et des violences sexuelles. En ce sens, les propositions d'actions devenues aujourd'hui incontournables ne se préoccupent que très peu des réalités locales, tant et si bien que le concept de « viol utilisé comme arme de guerre » peut sembler

désormais vide de sens. En se focalisant sur les personnes marginalisées, en les replaçant au centre et en offrant ainsi des approches et pratiques adaptées à leurs réalités, il serait possible d'envisager d'autres manières d'agir.

Ainsi, l'intersectionnalité située, en plus de déconstruire la dichotomie agent-e/victime, pourrait permettre de l'envisager comme un continuum, c'est-à-dire un espace sur lequel les personnes qui ont vécu des violences sexuelles pourraient se situer. Cela permettrait de reconnaître simultanément la multiplicité de leurs identités et les stratégies de résistance qu'elles ont pu adopter.

Ludivine Tomasso et Marie Delamare-Sanson



## NOTES

1. Dans cet article, il est important de noter que nous entendons par femme, toute personne s'identifiant comme femme.

2. Alexandra Stiglmayer, (ed), *Mass Rape: The War Against Women in Bosnia-Herzegovina*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1994; Ruth Seifert, « The Second Front: The Logic of Sexual Violence in Wars », *Women's Studies International Forum* 19, no. 1, 1996, pp. 35-43; Anne Llewellyn Barstow, (ed), *War's Dirty Secret: Rape, Prostitution, and Other Crimes Against Women*, Cleveland, Pilgrim Press, 2000.

3. Priscilla B. Hayner, *Unspeakable truths: Facing the Challenge of Truth Commissions*, New York, Routledge, 2002; Ruti G. Teitel, « Human Rights in Transition: Transitional Justice Genealogy », *Harvard Human Rights Journal* 16, 2003, pp. 69-245; Pierre Hazan, *La Justice face à la guerre: de Nuremberg à La Haye*, Paris, Stock, 2000.

4. Ruth Seifert, 1996, *op. cit.*, p. 65.

5. Karen Engle, « Feminism and its (Dis) Contents: Criminalizing Wartime Rape in Bosnia and Herzegovina », *The American Journal of International Law* 99, 2005, pp. 779-816; Christine Bell et Catherine O'Rourke, « Does Feminism Need a Theory of Transitional Justice? An Introductory Essay », *The International Journal of Transitional Justice* 1, 2007, pp. 23-44; Doris E. Buss, « Rethinking 'Rape as a Weapon of War' », *Feminist Legal Studies* 17, no. 2, 2009, pp. 145-163; Nicola Henry, « The Impossibility of Bearing Witness: Wartime Rape and the Promise of Justice », *Violence Against Women* 16, no. 10, 2010, pp. 1098-1119; Fionnuala Ní Aoláin, « Advancing Feminist Positioning in the Field of Transitional Justice », *International Journal of Transitional Justice* 6, no. 2, 2012, pp. 205-228; Paul Kirby, « How is Rape a Weapon of War?: Feminist International Relations, Modes of Critical Explanation and the Study of Wartime Sexual Violence », *European Journal of International Relations*, 2012.

6. Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, PUF, 2008, p. 27.

7. Donna Haraway, *Des singes, des cyborgs et des femmes*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 2009; Sandra Harding, *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*, New York, Routledge, 2004.

8. Sirma Bilge, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogenes* 225, no. 1, 2009, p. 71.

9. Elsa Galerland, « Quelle conceptualisation de l'exploitation pour quelle critique intersectionnelle? », *Recherches féministes* 28, no. 2, 2015, pp. 179-197.

10. Nous favorisons ici l'usage de ce terme, mais sommes conscientes des

questionnements qu'il peut soulever.

11. Sirma Bilge, « Le blanchiment de l'intersectionnalité », *Recherches féministes* 28, no. 2, 2015, pp. 932.

12. Nira Yuval-Davis, « Situated Intersectionality and Social Inequality », *Raisons politiques* 2, 2015, pp. 91-100.

13. Fionnuala Ní Aoláin, Dyna Francesca Haynes et Naomi Cahn, *On the Front Lines: Gender, War and the Postconflict Process*, New York, Oxford University Press, 2012.

14. *Ibid.*, p. 42.

15. Chandra Talpade Mohanty, « Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses », *Feminist review* 30, 1988, pp. 61-88.

16. Fiona C. Ross, *Bearing witness: Women and the Truth and Reconciliation Commission in South Africa*, London, Pluto Press, 2003, p. 89.

17. *Ibid.*, p. 93.

18. Nicola Henry, 2010, *op. cit.*

19. Julie Mertus, « Shouting from the Bottom of the Well: The Impact of International Trials for Wartime Rape on Women's Agency », *International Feminist Journal of Politics* 6, no. 1, 2004, p. 115.

20. Jelke Boesten, *Sexual Violence During War and Peace: Gender, Power, and Postconflict Justice in Peru*, New York, Palgrave Macmillan, 2014, p. 75.

21. Nicola Henry, « The Fixation on Wartime Rape: Feminist Critique and International Criminal Law », *Social and Legal Studies* 23, 2014, p. 97.

22. Edward Saïd, *L'Orient créé par l'Occident*, Paris: Le Seuil, 1980.

23. Julie Perreault, « La violence intersectionnelle dans la pensée féministe autochtone contemporaine », *Recherches féministes* 28, no. 2, 2015, p. 42.

24. Nthabiseng Motsemme, « The Mute Always Speak: On Women's Silences at the Truth and Reconciliation Commission », *Current Sociology* 52, no. 5, 2004, pp. 909-932.

25. Jelke Boesten, 2014, *op. cit.*, p. 124.

26. Leila Ahmed, *Women and Gender in Islam*, London, Yale University Press, 1992; Gayatri Chakravorty Spivak, « Can the Subaltern Speak? », *Marxism and the Interpretation of Culture*, sous la dir. de Nelson, Cary et Lawrence Grossberg, Champain, University of Illinois Press, 1988, pp. 271-316.

27. Alison Crosby et Lykes M. Brinton, « Mayan Women Survivors Speak: The Gendered Relations of Truth Telling in Postwar Guatemala », *International Journal of Transitional Justice* 5, no. 3, 2011, p. 476.

28. Maria Baaz Eriksson et Maria Stern, *Sexual Violence as a Weapon of War? Perceptions, Prescriptions, Problems in the Congo and Beyond*, Londres, Zed Books,

2014, p. 92.

29. Karol Kumpfer, Rose Alvarado, Paula Smith et al., « Cultural Sensitivity and Adaptation in FamilyBased Prevention Interventions », *Prevention Science* 3, no. 3, 2002, pp. 241-246.

30. Colette Braeckman et Thierry Michel, *L'homme qui répare les femmes: La colère d'Hipocrate*, Paris, Twin pics, 2015, 1h52 min.



# INJONCTION DE LA

Tiens-toi droite.

Lève la tête.

Sors tes fesses.

Bombe le torse.

Monte les seins.

Ferme les genoux.

Serre les fesses.

Rentre le ventre.

Croise les chevilles.

Bouge les hanches.

Souris.

Sois naturelle.



# POSTURE

Recommence.

Tiens-toi droite. Snob!

Lève la tête. Prétentieuse!

Sors les fesses. Salope!

Bombe le torse. Dévergondée!

Monte les seins. Agace!

Ferme les genoux. Frigide!

Serre les fesses. Coincée!

Rentre le ventre. Anorexique!

Croise les chevilles. Poseuse!

Bouge les hanches. Pute!



Souris.

Recommence.

Et, surtout, sois naturelle.

Mélanie Ederer

# LES ABUS SEXUELS EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE : UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ

À l'automne 2014, le mouvement #AgressionNonDénoncée, lancé par la Fédération des femmes du Québec, enflammait les réseaux sociaux, dans la foulée du scandale entourant de nombreuses accusations d'agressions sexuelles déposées contre Jian Ghomeshi<sup>1</sup>. Cet animateur, vedette de la radio torontoise, sera finalement acquitté de toutes les accusations qui pesaient contre lui<sup>2</sup>. Ce mouvement mettait en lumière les abus sexuels subis par les femmes d'aujourd'hui, parfois au sein même de leur relation de couple, et ce, malgré les avancements de l'intervention féministe depuis les dernières décennies. En effet, depuis les années 1970, la thérapie féministe états-unienne se développe dans un contexte où l'Amérique est secouée par un mouvement de protestation contre la société capitaliste, raciste, inégalitaire, violente et hiérarchique<sup>3</sup>. Les militantes féministes désirent alors lutter pour l'autonomie des femmes, et enfin

démontrer que le contexte politique patriarcal se déploie jusque dans la vie privée des familles<sup>4</sup>. C'est d'ailleurs ce pont qui permettra aux intervenantes féministes d'élargir leur champ d'intervention jusque dans le privé, et donc de pouvoir venir en aide aux survivantes de violence conjugale<sup>5</sup>. Afin de mieux comprendre les agressions sexuelles en contexte de violence conjugale, il est d'abord nécessaire de mettre en lumière quelques éléments factuels sur ce type de violence, pour ensuite pouvoir en identifier les causes et les conséquences.

Les éléments factuels concernant les abus sexuels dans un contexte de violence conjugale sont nombreux et multidimensionnels. Il est donc difficile de se limiter à quelques-uns d'entre eux pour tenter d'expliquer un problème social aussi important et complexe. Une revue historique s'impose afin de circonscrire l'ampleur de ce problème social encore très présent

aujourd'hui, comme le démontrent les statistiques les plus récentes<sup>6</sup>. En effet, l'octroi du statut social et juridique aux femmes au sein de la société permet de cerner l'apport important des luttes féministes du dernier siècle en matière de violence conjugale. Ce sont les revendications de la première vague qui ont permis aux femmes d'obtenir l'universalité des droits civiques sans discrimination basée sur leur sexe<sup>7</sup>. Le droit de vote accordé aux femmes, de même que l'octroi du statut juridique, stipulent une supposée égalité de droits entre les sexes<sup>8</sup>. Malgré ces avancées juridiques, il reste beaucoup de travail à faire pour que des impacts réels se fassent sentir. Par exemple, en 1980, le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme déclarait qu'une Canadienne sur dix était victime de violence conjugale<sup>9</sup>. En février 1993, l'Université Carleton à Ottawa se penchait à nouveau sur la question dans le contexte de son campus et estimait que 45,8 % des étudiantes avaient été victimes d'abus sexuel depuis leur sortie du secondaire. La même année, une enquête de Statistique Canada révélait que plus de la moitié des Canadiennes avaient été victimes d'au moins un acte de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 16 ans, et que le quart d'entre elles avaient été

victimes de violence physique ou sexuelle de la part de leur conjoint<sup>10</sup>. Des statistiques plus récentes<sup>11</sup> confirment que le phénomène ne s'est toujours pas essoufflé. Encore de nos jours, la violence conjugale est la forme la plus courante de violence subie par les femmes, et dépasserait largement les frontières des pays: le tiers des femmes à travers le monde ont déjà subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime<sup>12</sup>.

Les causes des agressions sexuelles dans un contexte de violence conjugale sont complexes et s'enracinent à plusieurs niveaux. Tout d'abord, la difficulté de la société à définir la violence conjugale, telle que mentionnée précédemment, ne semble pas anodine. Selon l'analyse féministe, la violence des hommes contre les femmes puise sa source dans les fondements mêmes de la société, où l'organisation sociale et juridique repose justement sur la détention de l'autorité et du pouvoir par les hommes, au détriment des femmes<sup>13</sup>. Cette omniprésence du patriarcat « légitimise, à la limite, le droit de violence des hommes sur les femmes »<sup>14</sup>. Cette violence masculine bénéficierait, selon plusieurs féministes<sup>15</sup>, d'une tolérance généralisée au sein de la population. D'une part, cette

tolérance se manifesterait à un niveau individuel ; certaines militantes féministes sont d'avis que la violence au sein des relations intimes ne résulte pas d'actes isolés de perte de contrôle, mais qu'elle résulte plutôt « [d'un] acte de domination envers un-e partenaire ou un-e ex-partenaire intime »<sup>16</sup>. D'autre part, la tolérance de la violence masculine s'enracinerait également à un niveau institutionnel, notamment dans l'élaboration des lois<sup>17</sup>. La pratique judiciaire entourant les accusations de viol et d'agressions sexuelles en est un bon exemple. En effet, le Code criminel oblige les victimes d'agressions sexuelles, des femmes et des filles dans 84 % des cas au Québec<sup>18</sup>, à prouver « hors de tout doute raisonnable » leur absence de consentement<sup>19</sup>. Les victimes se voient souvent discréditées par la défense, qui « tente de prouver que [celles-ci l'avaient] bien cherché ou mérité, que l'accusé n'est pas vraiment coupable »<sup>20</sup>. Il va sans dire que le patriarcat semble s'immiscer jusque dans le Code criminel en favorisant les agresseurs — qui sont, dans 97 % des cas rapportés au Québec, des hommes<sup>21</sup> — au détriment des victimes. Dans le même ordre d'idées, le viol, souvent limité à une pénétration forcée d'un homme contre une femme, est souvent commis par des hommes

dits « normaux », présentés comme n'ayant aucun trouble de santé mentale précis. On tombe ainsi dans un piège; « si l'attaquant est un homme normal, c'est peut-être qu'il est poussé à commettre un tel assaut sexuel parce que la victime l'y a incité »<sup>22</sup>. L'affaire Brock Turner, où un jeune universitaire américain s'est vu écoper d'une peine de prise d'à peine six mois pour le viol qu'il a commis (afin de ne pas nuire à sa carrière d'athlète)<sup>23</sup>, est un exemple criant de cette culture du viol, où le coupable est protégé par le système de justice. Cette culture du viol semble encore bien présente au sein de notre société, et ce, même dans les cas d'abus sexuels survenant en contexte de violence conjugale, comme des survivantes l'ont récemment dénoncé sur les réseaux sociaux, dans la foulée du mouvement #AgressionNonDénoncée<sup>24</sup>.

En terminant, les abus sexuels en contexte de violence conjugale sont difficiles à circonscrire en tant que problème social spécifique. Les causes et les conséquences semblent inextricables, tissées dans une courtepointe complexe de problèmes sociaux très vastes qui remontent aux racines mêmes de la société. D'une part, on retrouve la problématique des abus sexuels subis majoritairement par les

filles et les femmes, lesquels sont perpétrés presque exclusivement par des hommes<sup>25</sup>. D'autre part, il y a le problème de la violence conjugale subie par les femmes, qui se « perpétue parce que les structures de la société reposent sur l'inégalité des pouvoirs [; les] hommes et les femmes ont des rôles précis, les hommes dominent et les femmes "encaissent" »<sup>26</sup>. Ainsi, le patriarcat façonne les structures sociales de même que la construction idéologique des rôles sexuels traditionnels. Les relations entre les hommes et les femmes en sont d'ailleurs encore imprégnées de nos jours, autant dans la vie privée (comme c'est le cas des agressions sexuelles en contexte de violence conjugale) que politique (notamment à travers la culture du viol), et ce, malgré les avancées des luttes féministes depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

Cette domination masculine, de même que la construction sociale du sujet féminin, semblent encore intrinsèquement liées à notre organisation politique et structurelle patriarcale. Les répercussions de ce patriarcat sont encore très présentes, et ce, particulièrement dans les cas où d'autres problèmes sociaux sont impliqués, notamment la pauvreté, la difficulté d'accéder à l'éducation ou encore le manque

de soutien<sup>27</sup>. Dans un tel contexte d'oppression, l'émergence du concept de l'intersectionnalité est des plus importantes, en ce qu'elle tente de « répondre aux multiples façons dont les rapports de sexe entrent en interrelation avec d'autres aspects de l'identité sociale »<sup>28</sup>. Ainsi, la perspective intersectionnelle en intervention auprès de survivantes de violence conjugale est incontournable, puisque cette violence découle de problèmes sociaux plus larges, emprisonnant simultanément les femmes dans de multiples formes d'oppressions.

Alexandrine Cadieux  
LeBlanc

## NOTES

1. Marie-Ève Maheu, « #AgressionNonDénoncée: des victimes brisent le silence », Radio-Canada, repéré le 30 octobre 2015 à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/11/05/004-agressions-non-denoncees-campagne-federation-femmes-quebec-twitter.shtml>, 2014.

2. Diana Mehta et Colin Perkel, « Agressions sexuelles: Jian Ghomeshi est acquitté », *Le Devoir*, repéré le 24 mars 2016 à <http://www.ledevoir.com/societe/justice/466444/proces-ghomeshi>, 2016.

3. Line Lévesque, *Femmes, santé mentale et intervention féministe*, TRS3550: notes de cours, Université du Québec à Montréal, Faculté des sciences humaines, 2015.

4. Ibid.

5. Ibid.

6. Solange Cantin, « Les controverses suscitées par la définition et la mesure de la violence envers les femmes », *Service social* 44, no. 2, 1995, p. 23-33; Geneviève Lessard et al., « Les violences conjugales, familiales et structurelles: vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances Familles Générations*, no. 22, 2015, pp. 1-26.

7. Ariane Gibeau, *Introduction à la pensée féministe*, FEM1000: notes de cours, Université du Québec à Montréal, Faculté des sciences humaines, 2015.

8. Kathleen Laughrea, Claude Bélanger et John Wright, « Existe-t-il un consensus social pour définir et comprendre la problématique de la violence conjugale? », *Santé mentale au Québec* 21, no. 2, 1996, pp. 93-116.

9. Linda MacLeod et Andrée Cadieux, 1980, citées dans Solange Cantin, 1995, op. cit.

10. Solange Cantin, 1995, op. cit., p. 28.

11. Ting Zhang et al., 2012; OMS, 2013, tous deux cités dans Geneviève Lessard et al., 2015, op. cit.

12. Ibid.

13. Maria Nengoh Mensah, *Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale*, TRS1305: notes de cours, Université du Québec à Montréal, Faculté des sciences humaines, 2014; Line Lévesque, 2015, op. cit.

14. Kathleen Laughrea, Claude Bélanger et John Wright, 1996, op. cit., p. 104.

15. Comité canadien sur la violence faite aux femmes, 1993, cité dans Kathleen Laughrea, Claude Bélanger et John Wright, 1996, op. cit.

16. Geneviève Lessard et al., 2015, op. cit., p. 3.

17. Comité canadien sur la violence faite aux femmes, 1993, cité dans Kathleen Laughrea, Claude Bélanger et John Wright, 1996, op. cit.
18. Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2012, cité dans Line Lévesque, 2015, op. cit.
19. Solange Cantin, 1995, op. cit., p. 65.
20. Ibid., p. 72.
21. Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2012, cité dans Line Lévesque, 2015, op. cit.
22. Renée Colette-Carrière, « La victimologie et le viol, un discours complice », *Criminologie* 13, no. 1, 1980, p. 74.
23. Radio-Canada, avec Associated Press et Reuters, 30 septembre 2016, repéré le 17 octobre 2016 à <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/International/2016/09/30/007-nouvelles-loi-californie-renforcement-agressions-sexuelles-viol.shtml>.
24. s.a., « The Morning after I was Raped, I made my Rapist Breakfast », *Feministing*, repéré le 30 octobre 2015 à <https://thenib.com/trigger-warning-breakfast-c6cdeec070e6>, 2014.
25. Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2012, cité dans Line Lévesque, 2015, op. cit.
26. Dominique Bilodeau, « L'approche féministe en maison d'hébergement: quand la pratique enrichit la théorie », *Nouvelles pratiques sociales* 3, no. 2, 1990, p. 47.
27. Luc Thériault et Carmen Gill, « Les déterminants sociaux de la santé et la violence conjugale: Quels sont les liens ? », *Service social* 53, no. 1, 2007, pp. 75-89.
28. Christine Corbeil et Isabelle Marchand, « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle: défis et enjeux », *Nouvelles pratiques sociales* 19, no. 1, 2006, p. 46.



# MY LAYERS

When I start my creative process there are always those recurrent thoughts about whether or not what I'm about to make is meaningful enough to spend so much energy in. What if what I'm about to do or say is irrelevant? Why do I even bother trying? Will my ideas create an impact meaningful enough? Will it resonate to others? Will it resonate to me?

What's the most important thing for me?

-To be heard.

Not only by others, but by myself as well. I need to remind myself of what I've accomplished throughout the years and what I still need to do.

I need to remind myself of what I've become, of who I want to be.

And who I am, now.

Who am I?

-An artist.



I twist the reality we live in by photographing people. But I don't photograph them to make "pretty looking" pictures. I photograph people so I can hear echoes of who they are. Because by framing them they allow me to enter parts of their universe, parts of their vulnerabilities, parts of what they fear or love...

To this male contemporary dancer dressed up with his white pants and with his opened vest showing his muscled chest. This male contemporary dancer that does a graceful solo in the dark. As the light was so subtle I could only distinguished glimpses of his glowing dark skin...

I captured his every move and every step with my eyes first, then use my hands...

To just...

Clic, and clic, and clic.

To the young woman with her entire body covered in milk with nothing else to show but her pale broken soul...



For an hour I stood quietly next to her, letting her pour her heart out through the lens of my camera.

To the man lying in the rain with his eyes half closed whispering to the empty sky "And all I've loved, I've loved alone" before the rain washed away his last words...



I tried hard to stay calm as I wanted to reply so badly to him: ” you are not the only one that feels this way, you know?”

You are not the only one

Yeah...

Photography can be raw emotions, sometimes.

To me, it can be both tragic and beautiful. Soft, and powerful.

Who does my art serve?

- I hope that somehow, in some way, I'm helping some people with what I do. That I'm helping them feel connected with who they are. That the photographs I do for them give them hope...

I know it gives me some.

Because without it, I wouldn't have been able to canalize all my sadness, all my madness all my pain and all my love...

And I wouldn't have been able to win this unexpected war...

It wasn't a war with bombs and blood, or with screams and bodies, but it was still violent. From the outside everything seemed calm, but in the inside everything was shattered into pieces. The only two adversaries fighting this war were me against my mind.

## **Psychosis**

Noun: A severe mental disorder in which thought and emotions are so impaired that contact is lost with external reality.

For a period of pure nightmare,

I lost connexion with the world.

And when it happened, my mind took over and made me face my inner demons so brutally and so fast... It made me see and hear things that were so frightening...

I wasn't prepared for that. How could I have been?

How does one can ever be prepared to face mysterious distorted silhouettes that are tracking you down during the day and haunting you in your dreams at night?

Dark silhouettes that seem so monstrous and real.

How does one can ever be prepared to hear obscure voices no one else can hear?

Voices that judge you, scream at you, laugh at you, blame you, threatened you.

And the craziest thing is that no one could hear or see my fear;

I kept it away from everybody the best way I could.

People that were close to me during that period of time could only see it through my eyes and my weak voice, telling them:

"I'm afraid I'm losing contact with the world.

"What if I never get to be myself again?"

## **Photography**

Noun: the art, process or job of taking photographs or filming something.

To me, photography sits perfectly between fiction and reality.

How do I react when I'm hurt?

I create from my pain.

Creating helps me face the ugliness of my thoughts and transform them into beautiful things... into meaningful subjects.

To me this is the best cure for a broken mind...

It's like that proverb that says: Find what you love and let it kill you.

Well, I've found what I love and "I want to live of it until the very end."

It took me years to feel better again

It was only after that time that I felt fully comfortable with this other important part of my identity: Being a gay black woman.

How does that define me?

The first step was to accept who I was entirely... in front of my family.

Even though it was hard, considering the fact that some members on my mother's side weren't accepting of my attraction to women.

During that time my head had a shaved side, and on the other side, I had a huge afro.

That was me.

That was my statement. I felt free. I felt comfortable. And beautiful.

But they couldn't understand it either.

I had to hide that other part of myself as well.

During the holidays I was supposed to go visit my family in Guadeloupe to say hi to my grandmother, my aunt and my uncle. It has been so long since I last saw them.

If I had gone to visit them, my family and I would have exchanged some banalities about my school, my family, my friends, my love life...

My love life.

If only it was that simple.

Explaining my sexual orientation to them would be...complex.

Sometimes, being raised in a family with religious values can be challenging.

Especially if you have to keep secrets.

When I arrived in Guadeloupe, there was a moment when my family and I were all sitting around the dinner table and I couldn't stop thinking about the fact that I had to be a liar for three entire weeks. I had to shut down my identity in front of them.

I couldn't take it. So while everyone was eating, I shouted:

I am gay and I've been taking drugs, do you still love me!?

Everyone went quiet. They were all staring at me.

I felt so small and vulnerable.

All of a sudden my grandmother stood up, put her hand on my shoulder and said "You are my granddaughter, of course I still love you"

My heart was so heavy.

I couldn't hold my tears of relief, because of all of the love that was coming from my family – the love that I had thought would have been taken away from me.

So the vase exploded and I couldn't put the pieces back together. That was the last conscious conversation I had with my family during the holidays. My psychosis took over control of my mind.

If you know what a bad trip feels like, imagine it ten times worse, during an entire week. Nonstop.

It was just too much to handle all at once.

I felt trapped.

It was hell.

I had to come back home to Montreal in urgency.

Artists with a tortured mind...

The concept of it seems cool, but in reality, it's not pleasant at all.

I was fighting against myself to the point where every action I wanted to take seemed like an unreachable mountain. I was afraid to eat because I thought it might be poisoned. I couldn't even gather the courage to take a shower because I was afraid it would wash away what I was trying to hide all my life: my true self.

When I start my creative process I am full of doubts. But for some reason, I do it anyway. Because it heals me. It's a part of me. It makes me feel whole.

For a brief moment, it makes me feel invincible because I know I am about to share something real with others.



But I also feel vulnerable because I can sometimes surprise myself in the revelation of something so true, I don't know if I will ever have the guts to share it with others... But I do it anyway, because if it doesn't come out, then I crash from the inside.

Sharing my art is the easiest way for me to speak, whether it's with words or not.

This is my trick to put the pieces back together.

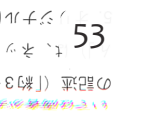
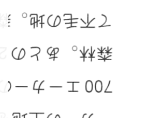
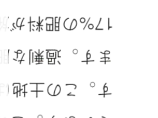
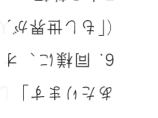
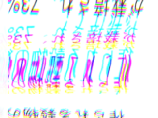
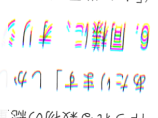
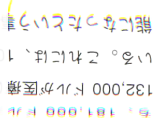
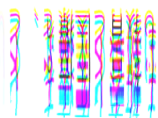
Now I'm at a better place in my life.

So, who am I?

Just another human being... with lots of layers.

Susanne Serre

# BORN(ES)



の記述 (約3分の1の人たちが、きれいで安全な水を飲ませ  
て、ネットロフでは失われている。  
53  
に多くのごばを費やしている。「この村では、1人あたり16工  
700エーカー(農地を保持している。全6000エーカーの内訳は、  
一カーの土地を保持している。全6000エーカーの内訳は、  
700エーカー(森林、アスター、銅鉄道、そして  
野は増え続け、そのほかの土地は、なんと現状を保つ  
ています。この村では、肥料の83%を40%の農地に当てていま  
す。この土地は、270人のもっとも抱擁した人に占められてい  
ます。過剰な肥料は、湖や井戸を汚染する原因になっていま  
す。17%の肥料が残される残り60%の土地では、全体の28%の穀物  
が栽培され、73%の人がこれが食べています。この土地で  
作られる穀物の総量は、抱擁した人たちが作る穀物の3分の1に  
あたります」しかし、こうした記述はネットロフには一切ない  
6. 同様に、オリシナルは職業や手算について言及しているが  
7人の教師、1人の医者がいま、村の年間支出300万ドルの  
700エーカー(森林、アスター、銅鉄道、そして

## Natacha Bourque

Je ne suis pas fragile  
je ne suis pas jolie  
je ne suis même pas polie  
et comme je ne suis plus,

j'avance.

On me veut contenue  
et disponible ;  
Pourtant je suis vaste  
et intangible.

Je veux  
ressentir  
habiter  
revêtir  
(et même transcender)  
le plus entièrement ma chair.

Je veux  
une chambre à moi  
une fenêtre ouverte  
sur un monde partagé.

Je veux  
assembler  
les dissemblances  
avec mes mots ;  
confondre  
ma langue  
et ta peau.

と明らかに異質である。  
たみかけられ、淡々と数字をあげていくオリシナル由来の前半

15 後半は「覆まれています」(より複雑)といた、様々  
と明らかに異質である。

15 後半は「覆まれています」(より複雑)といた、様々  
と明らかに異質である。

15 後半は「覆まれています」(より複雑)といた、様々  
と明らかに異質である。

15 後半は「覆まれています」(より複雑)といた、様々  
と明らかに異質である。

15 後半は「覆まれています」(より複雑)といた、様々  
と明らかに異質である。

15 後半は「覆まれています」(より複雑)といた、様々  
と明らかに異質である。

15 後半は「覆まれています」(より複雑)といた、様々  
と明らかに異質である。

8. ネットロフは、全体に数値が単純化されている一方  
や男性愛と同性愛の項目が新たに加わった  
9. 出生・死亡の「1人が死産の状態で死んだ」  
よとされています」(オリシナル)をほはじめ、ネットロフは「感情に  
現になっている。  
10. ネットロフは大学卒業生、そして、そのほかの  
し、「その、たの1人の  
ブス及率については「  
らではの言及がある(国)  
思い出しては  
11. ネットロフに  
に始まる後半の「尾語」  
あたります」しかし、  
作られる穀物の総量は、抱擁した人たちが作る穀物の3分の1に  
あたります」しかし、こうした記述はネットロフには一切ない  
6. 同様に、オリシナルは職業や手算について言及しているが  
7人の教師、1人の医者がいま、村の年間支出300万ドルの  
700エーカー(森林、アスター、銅鉄道、そして

# GENRES DE TERRITOIRES, VALSE D'OPPRESSIONS



*Le Projet accompagnement solidarité Colombie est un collectif qui depuis 2003 réalise de l'accompagnement auprès de communautés et organisations colombiennes tout en dénonçant les intérêts canadiens impliqués dans le conflit social et armé en Colombie. Le PASC œuvre aussi à faire des liens entre des luttes en Colombie et ici face à l'imposition de méga-projets d'extraction des ressources. Ce texte est écrit dans le cadre du projet Des-terres-minées : [desterresminees.pasc.ca](http://desterresminees.pasc.ca)*

Nous faisons partie du collectif Projet accompagnement solidarité Colombie. Nous sommes féministes, à l'étroit dans les moules qui nous sont imposés. Nous sommes blanches, habitantes de territoires voués à la destruction, de territoires tâchés du sang de la colonisation, qui se poursuit encore. Nous constatons, subissons, dénonçons et, malgré tout, participons, aux rapports de domination qui façonnent nos communautés, les sociétés humaines, nos vies.

La civilisation qui est la nôtre s'est construite à travers trois piliers: l'exploitation (et la capitalisation) des ressources, la colonisation (et le racisme) et la domination hétéropatriarcale (et l'hétéronormativité). Ces trois systèmes interdépendants se renforcent les uns les autres. Ils fondent entre autres le système social, politique et économique actuel, avec une multitude d'autres systèmes, rapports et dimensions de l'oppression. Parce qu'ils sont liés, il faut les affronter de face et simultanément pour espérer les comprendre et les ébranler. Ils valent les uns avec les autres, s'entremêlent, s'entrechoquent, se rencontrent, créent des rapports d'oppression qui s'imbriquent les uns les autres et

se recoupe à des intersections. Ils façonnent nos rapports avec les autres, aux territoires, à nous-mêmes. C'est de ces points de rencontres que l'on part!

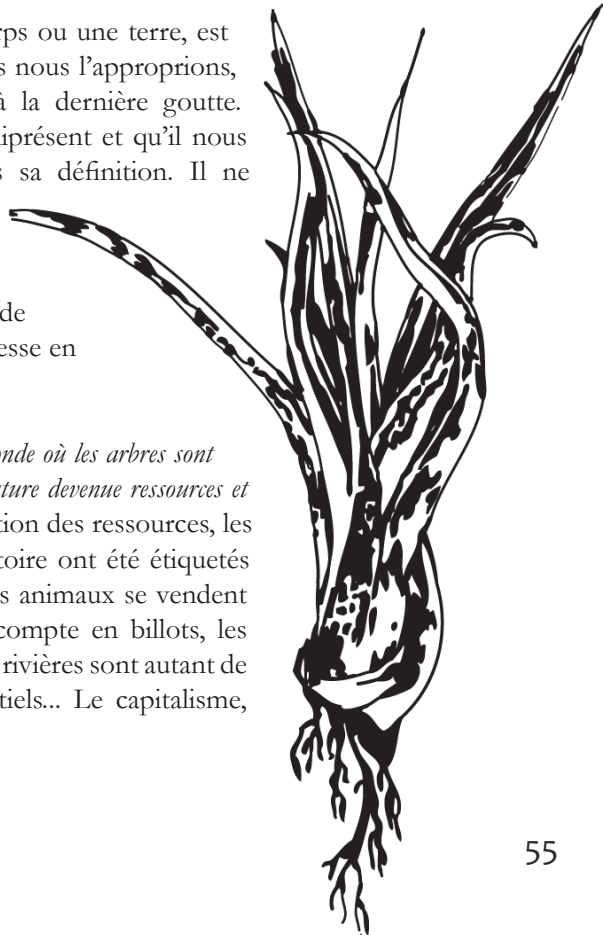
*Parce que le territoire nous habite autant que nous l'habitons.* Nos corps et nos entrailles sont (dé)formés par des moules hétéronormés, nos psychés sont marquées par une éducation raciste, ces territoires sont traversés par les autoroutes du colonialisme.

Ce texte part d'une perspective féministe anti-coloniale pour explorer brièvement les interactions entre le(s) territoire(s), le(s) sexe(s) et le(s) genre(s), aujourd'hui, sur le territoire nommé Québec, soumis à l'intensification de l'exploitation de la nature et des humains qui y habitent.

## LE TERRITOIRE, LES TERRITOIRES, ENTRE PILLAGES ET RAVAGES, NORMATIVITÉ ET ASSIMILATION

Le territoire, qu'il soit un corps ou une terre, est le lieu de tous les combats. Nous nous l'approprions, le contrôlons, le pillons jusqu'à la dernière goutte. Et pourtant, bien qu'il soit omniprésent et qu'il nous façonne, il reste mystérieux dans sa définition. Il ne cesse d'être un espace à définir, un espace d'identités, d'inter-influences, de réciprocités, de pluralités, de multiplicités, d'affectivités sans cesse en (re)construction.

*Parce que nous vivons dans un monde où les arbres sont vus comme des signes de dollars, la nature devenue ressources et investissements.* À travers l'exploitation des ressources, les éléments qui composent le territoire ont été étiquetés suivant des valeurs abstraites. Les animaux se vendent pour leur fourrure, la forêt se compte en billots, les roches sont cotées à la bourse, les rivières sont autant de barrages hydroélectriques potentiels... Le capitalisme,

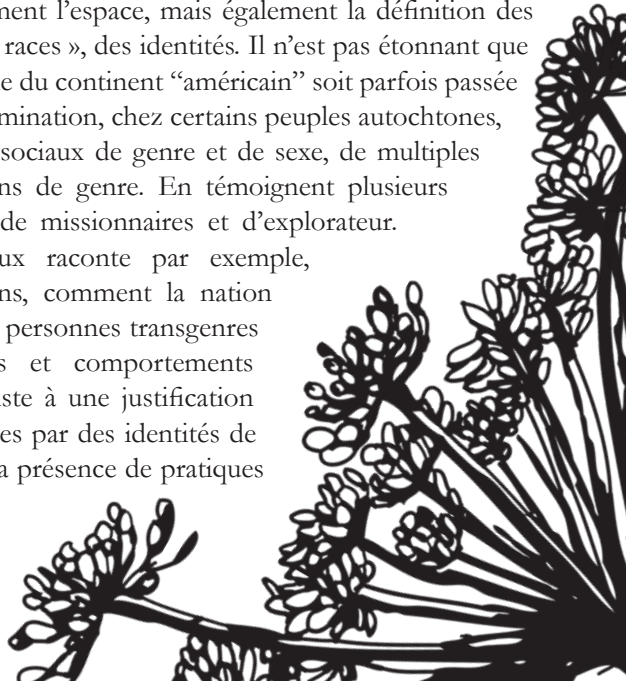


imposant une définition monétaire des ressources, n'a que faire de leur protection, quoiqu'en soient les prétentions du développement durable. La propriété de la terre est peut-être un des pires fléaux, clôturée, quadrillée, vendue, louée, « no trespassing », ça c'est à moi, va-t'en chez vous... Ce rapport au territoire prend source dans des inégalités de pouvoir, une domination de l'Autre, des autres.

*Parce que nous habitons sur des terres non cédées et que la colonisation continue aujourd'hui d'être un pilier de nos sociétés et ce, depuis plus de 500 ans.* La capitalisation s'est mêlée à plusieurs danses et les terres sur lesquelles nous habitons y ont été envoûtées de force - tout comme les peuples autochtones, parcourus d'une multitude de petites et grandes résistances. Sur les rivières, des canots et des bateaux de guerre ont navigué. La menace s'est instaurée partout, la soif insatiable de ces êtres voulant avaler jusqu'à la dernière gouttelette, jusqu'à la dernière poussière d'or, jusqu'au bout du monde. Vastes vagues de destruction, de domination, l'œuvre coloniale – commencée ici par les Français et les Anglais – a continué de plus belle avec le Canada (sans parler de leurs autres empires coloniaux), ses gouvernements tout autant racistes, ses désirs d'assimilation et de contrôle, « d'un océan à l'autre ».

La valse s'accélère, les colons continuent à envahir l'espace...

*Parce qu'on se fait mettre, sans cesse, dans des boîtes avec des étiquettes « genre », « race », « handicap », « sexe », « étranger », entre autres catégories sectaires.* Ils envahissent non seulement l'espace, mais également la définition des genres, des sexes, des « races », des identités. Il n'est pas étonnant que l'appropriation coloniale du continent « américain » soit parfois passée par la répression et l'élimination, chez certains peuples autochtones, de différents rapports sociaux de genre et de sexe, de multiples sexualités et expressions de genre. En témoignent plusieurs récits d'historien.ne.s, de missionnaires et d'explorateur.trice.s. Un d'entre eux raconte par exemple, dans des termes colons, comment la nation Choctawl respectait les personnes transgenres et certaines pratiques et comportements homosexuels<sup>1</sup>. On assiste à une justification rhétorique des génocides par des identités de genre dit déviantes et la présence de pratiques



érotiques non hétérosexuelles. Il arrivait même que l'hétérosexualité soit normée par les missionnaires, par exemple vis-à-vis des Hopis et de certaines de leurs pratiques sexuelles considérées bestiales. Et c'est la « nature » qui sert, une fois de plus, à justifier des normes sociales étriquées, au détriment des territoires, des peuples, des femmes, des personnes racisées, des queers, de toutes celles et ceux qui vivent des oppressions basées sur le genre.

## MARIONNETTES DU GENRE: JOUER LE RÔLE DE LA FEMME, ET PUIS, QUELLE(S) FEMME(S)?

On n'a pas cessé de vouloir enfermer « la » femme dans un bocal hermétique. Et pourtant les identités sont multiples et reliées à la complexité du monde, non universel. Plusieurs identités femmes existent, sont appropriées et appropriables. Qui peut définir son identité sinon chaque personne elle-même ? Qui peut m'imposer qui je suis ?

«La» femme n'existe pas. Néanmoins, nous croyons que des rapports sociaux de pouvoir produisent une catégorie sociale « femmes », à travers une domination qui impose une place, un rôle à jouer. Le genre « femme » est construit socialement et politiquement, au-delà de la diversité des identités et des expériences. Ainsi, on constate que les femmes vivent des impacts différenciés d'un modèle économique basé sur l'extractivisme.

Nous savons que ce n'est pas nouveau et nous constatons que ça continue et ça s'amplifie. Les inégalités structurelles déjà existantes se trouvent accentuées dans une économie extractive: renforcement des inégalités socio-économiques entre les femmes et les hommes; vulnérabilité des femmes à la dépossession des terres et moyens de subsistance; hausse du travail non rémunéré et difficultés de conciliation vie sociale-famille-travail; hausse de la violence envers les femmes (sexuelle, conjugale, familiale et institutionnelle); exposition



aux risques environnementaux et sanitaires; impacts sur la santé; masculinisation exacerbée des espaces de pouvoir et féminisation intensifiée de la pauvreté; augmentation de la criminalisation et de la répression de la résistance des femmes, pour n'énumérer que celles-ci. Le système extractif approfondit les divisions genrées (rôles au sein des familles, des couples, des sociétés, des relations sociales) et entretient une binarité qui convient à l'exploitation des ressources. Ce sont des hommes qui sont en majorité les acteurs dominants de l'extractivisme : promoteurs, propriétaires, travailleurs, actionnaires, gestionnaires... Ils définissent les règles et s'approprient le territoire, leur terrain de jeu.



### DIVISIONS ET BINARITÉ: ENCORE UNE QUESTION DE PROFIT ?

Nous appelons à la destruction de ce modèle productiviste qui est à la fois générateur d'inaptitudes (que cela soit lié, entre autres, à de multiples contaminations environnementales et humaines ou à des accidents de travail) et de handicaps par la configuration des infrastructures nécessaires à l'industrie extractive et créateurs d'emplois destinés à des personnes dites valides, en fonction évidemment de la norme prescrite, c'est-à-dire des personnes pensées productives et productrices. Ces emplois renforcent par leur existence même la conception du handicap et son exclusion (du système productif travaillant). Les possibilités d'exister et les rôles conventionnels proposés et valorisés dans l'hétéropatriarcat occidental s'approfondissent avec et dans le système extractif. Il s'agit alors de détruire non seulement les dominations, oppressions et injustices, mais aussi les rôles que nous avons intégrés.

*Parce que les oppressions de genre et les oppressions de la nature sont reliées et que la destruction des unes ne va pas sans la destruction des autres.* Ces rôles conventionnels nous renvoient à la division du monde, qui nous est



habituellement enseigné en termes de dualités. Homme/femme, hétérosexuel/homosexuel, nature/culture, raison/nature, corps/esprit, rationalité/animalité, raison/émotion, humain/nature, civilisé/primitif, public/privé, soi/l'autre, nous/les autres, classe ouvrière/bourgeoise, ville/campagne... Vous pouvez continuer la liste. Nous apprenons à associer le *genre féminin* à la nature, à



la passivité. La femme à sauver ? (d'autant plus si elle est « voilée » pourrions-nous ironiser...). Alors qu'aux hommes on réserve la force, la raison, l'appropriation des richesses. La vision binaire du monde va de pair avec l'essentialisation de la femme.

Pourtant, il est possible de penser des alternatives identitaires, en dehors de la catégorie « femme », tout en reconnaissant que ce groupe social est structuré par des rapports de domination et d'oppressions. Ce sont ces rapports qu'il nous faut détruire. Également, nous souhaitons penser l'être humain comme appartenant à la terre, et non en dehors de celle-ci, la contrôlant. Imaginer et faire exister d'autres formes d'identités, peut-être mouvantes, changeantes, d'autres possibilités d'être, d'autres orientations.

## ENTRER DANS LA DANSE

Mais à cette valse des éléments se joignent, ils s'invitent, pilant sur leurs pieds, un accroche jambe au passage, désorganisant la cadence et refusant de suivre les pas aux 1-2-3. D'une beauté infinie, vastes comme les territoires, multiples comme la biodiversité, nous avons pris l'habitude de les nommer luttes, résistances, solidarités. Invisibilisées, réprimées par les conflits de valeurs, le *savoir-vivre* normatif, les lois, elles existent pourtant et sont bien vivantes. Elles prennent plusieurs formes, s'adaptent aux différents contextes, créant une diversité liée aux rapports sociaux et aux façons de vivre les identités multiples. Et les femmes, parmi d'autres personnes marginalisées, occupent souvent la première ligne de ces résistances pour le territoire.

*Nous, vivantes, habitantes de territoires dévastés, colonisés, sommes traversées par des rapports de pouvoirs et de domination. Nous en sommes parties prenantes. Nous voulons faire tomber les masques. Nous souhaitons confronter les mille visages de la domination.*

## NOTES

1. Greta Gaard, « Toward a queer ecofeminism », *Hypatia*, vol. 12, no.1, 1997, p. 9.

# L'AFFRANCHIE

Il y a trop de synthétisme  
évidé  
de symétrie calquée  
falsifiée d'esthétisme lucratif

palpé soupesé  
étiqueté

Tout mon sexe émincé  
par un corps social  
carnivore

j'ai l'aorte identitaire  
retranchée  
la rébellion qui gicle sur mon plancher  
j'en couvrirai mes os

je ne veux pas plaire  
je ne veux pas posséder

mon lit est un culte aux exils  
émancipés

Natacha Bourque

Avoir le droit  
Avoir le droit de vivre  
Avoir le droit  
Avoir le droit  
De  
Ne pas accepter de ne pas être acceptée

Comme si le féminisme était devenu l'équivalent  
d'un bureau de plaintes.

~~ADÉRIANCE REJETÉ~~  
Partir de l'impouvoir, en faire l'occasion d'une puissance.

Prrrrrr!

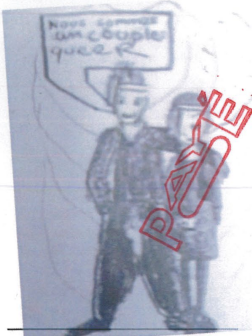
**le masculin est utilisé pour alourdir le texte, car ce monde d'Homme est lourd bien que ridicule**

**Hypothèse:** le patriarcat est à comprendre dans sa «structure», comme on comprend le capitalisme avancé. C'est une axiomatique des relations possibles entre les différents sujets «universels». Il doit être compris dans son hétérogénéité<sup>1</sup>.

Alors que le vieux patriarcat était davantage une formalisation des relations, le nouveau patriarcat, celui qui nous est contemporain, est très fluide dans ses structures. Nous ne vivons plus dans un monde où il y a la forte distinction Maîtres-esclaves, mais bien dans un monde où les oppressions sont toujours multiples et ne renvoient jamais à un système unique de classes. Les questions posées par les féminismes intersectionnels sont bonnes et nécessaires. Cependant, le modèle à partir duquel les questions sont posées relève davantage d'une série d'opposition binaires que d'une appréhension des oppressions multiples. On pourrait à la limite réécrire l'ensemble des classes comme suit: Hommes, femmes, femmes cis, femmes trans, Femmes blanches, femmes non-blanches, femmes riches, femmes pauvres, femmes hétéro, femmes non-hétéro, femmes neurotypiques, femmes non-neurotypiques, etc. Puis poser l'opposition des différents termes uns à uns. Or, de telles oppositions ne permettent pas de saisir l'oppression patriarcale dans toute sa complexité: le patriarcat ne se soucie pas tant des identités, mais plutôt des relations, et c'est à partir de ces relations qu'il produit les identités.

L'entière du champs social continu dans le régime patriarcal fonde les identités discrètes: c'est la seule option valable si l'on accepte que les identités de genre, par exemple, sont des construits sociaux<sup>2</sup>.

En ce sens, le patriarcat est une axiomatique, où du moins tend de plus en plus vers ce modèle. L'État et l'Église ont aujourd'hui peu à voir avec notre sexualité. C'est bien plus les flux de pornographies et de films romantiques qu'il faut questionner<sup>3</sup>. De toute façon, les religions aujourd'hui ont plus à voir avec un choix de style de vie qu'avec une dévotion: choisir sa religion comme on choisirait un livre, un film qui nous «représente». Dans un même ordre d'idée, la binarité du genre est devenue une mauvaise blague qui ne représente plus vraiment les dynamiques en place.



<sup>1</sup> Cf. Deleuze-Guattari, *Milles Plateaux*, «Appareils de capture»

<sup>2</sup> Le postulat transféministe, selon lequel l'identité de genre est innée mais le genre un construit social, ne tient pas debout théoriquement, car même le biologique est traversé par des devenirs. L'identité de genre est complexe, cela donne l'impression d'un phénomène inné. Toutefois, un tel postulat est très utile (stratégique) pour justifier son existence devant la Société libre-arbitraire.

<sup>3</sup> Cf. Stollenberg

j'aimais mieux l'autre version...

Le consensus affectif

que pourrait être un féminisme de la puissance ?

comment tu fais

ASSÉ

«T'es juste une adolescente»

## Multiplication des identités de genres

$$\sum_{i=1}^n IDG = P - IDG(n)$$

$$\text{Or, } P - IDG(n) \approx P \quad \forall n \in \mathbb{N}$$

Des appareils d'État peuvent (et ont) très bien fonctionné et réprimés des personnes qu'ils reconnaissent non-binaires. La multiplication des identités de genre à l'infini n'apporterait rien, car c'est au niveau des relations que se fonde le patriarcat. On peut très bien imaginer une société comportant  $n$  genres distincts, mais dont le fonctionnement est similaire à nos sociétés patriarcales. Il suffirait qu'une certaine identité, qu'on pourrait appeler Homme par exemple, soit plus favorisée que les autres parce qu'elle a certaines pratiques, puis tout fonctionnerait bien. De même, s'attaquer au stéréotype de genre ne changera rien, ce n'est qu'un symptôme des relations.

Dès lors, faire une critique du patriarcat revient

à prendre non pas les oppositions de classes comme point de départ, mais des moments singuliers et limites, autant discursifs que matériels, qui portent des relations patriarcales en eux. Partir de phrases ou de situations entendues autour de nous, suivre sensibilité et, construire des lignes critiques qui ruinent: se faire un féminisme de puissance.

une personne Cis reste au moule respectif  
une personne Trans change pour l'autre moule c'est une réforme les féministes luttent pour les Femmes afin qu'elles soient moins inférieures aux Homme voire égales vive la révolution sauf que dans les deux cas ille s'agit pour ma part de compromis contextuels c'est-à dire que considérant les cadres respectifs d'Homme et de Femmes on oeuvre à les assouplir.

Pr. je désire casser ces cases.

surrection.

Ins

*Mon chum est queer.* De même que les patrons tentent d'être cool, les Hommes en viennent, pour neutraliser leur apparaître-patriarcal, à se définir comme Queer, non-binaire, gender fluid, etc. Or, ce n'est pas parce qu'ils sont habillés avec une robe, ont des pratiques sexuelles alternatives qu'ils transgressent le patriarcat. On a déjà vu des patrons dire qu'ils étaient nos amis, s'habiller de façon *casual* et « vouloir notre bien », sans pour autant que ce soit mis en pratique ou qu'ils abandonnent les relations de pouvoir patronales. Dire « à bas les stéréotypes de genre » c'est se battre contre des images. Spectacle.

*Une personne queer m'a agressé*<sup>4</sup>: PKP était Mao, des profémnistes, même radicaux, peuvent être violeurs. Ils peuvent même se dire Queer comme d'autres se disent révolutionnaire anti-capitaliste. Ça ne veut rien dire: c'est de l'identitarisme. Il faut se poser la question:

*Tu peux en avoir rien à foutre du féminisme parce que t'es à la bonne place, celle de l'homme. Tu peux aussi t'intéresser au féminisme parce que c'est cool, c'est stratégique, c'est éthique, c'est logique, voire tu ressens de la compassion.*

*[Tu peux aussi réfléchir et refuser d'être un homme.*

«quelles lignes traversent ces identités?».

<sup>4</sup> «Je souhaite partager une expérience que je viens de vivre avec un acteur bien connu du milieu militant d'où je viens. Plusieurs le connaissent comme un pro féministe radical et *queer*. Lorsque je l'ai rencontré, je l'ai trouvé plus radical que moi dans ses paroles et j'ai beaucoup appris de lui sur le féminisme.»  
<http://hyenesenjupons.com/2015/10/06/je-sors/>

A-t-on vraiment besoin de ça?

emasculer les hommes ...

Handwritten notes in red and blue ink on the right side of the page, including the word "Patriarcat" written vertically and other illegible scribbles.

Pense  
c'est f  
dire n  
perso  
t'impres

~~TRANSACTION~~

s-tu que  
ncille de  
on à une  
me qui  
sionnes?

Y m'a fait un cuni, j'y dois une pipe: Vive le consentement! Un employé qui a un travail salarié est consentant, il se fait exploiter; il a choisi « librement » de travailler. Quand on entend ça on trouve ça ridicule. L'employé ne travaille pas par pur plaisir, il est déterminé par l'ensemble des forces sociales qui le poussent à se vendre. C'est moins violent que l'esclavage, mais c'est aussi plus pernicieux. Pareillement, celle qui a des relations sexuelles consentantes va ressentir moins de violence et se prémunira contre un flou juridique lié au viol, c'est une stratégie pour éviter une forme de violence particulière. Mais elle n'en sera pas moins dominée et exploité. eee

...féminiser les mâles

Dans mon idéal l'homme n'existe pas. Or, ille n'en tient qu'à la femme de faire exister l'homme ou pas. Je suis donc en devenir d'un refus de toute forme de viols. Or, le couple, l'amitié hétérosexuelle ou toute autre forme relationnelle close s'avèrent diverses statu quo qui permettent le maintien de la pratique du viol, c'est-à-dire de considérations non-réciproques et de leur impact dans l'illusion consensuelle, soit le contrôle relatif de la discussion, du contact et de la dépendance.  
alors  
voilà. tu peux me considérer comme étant en état de psychose selon le neurotypisme patriarcal.

C'est à ce moment là que tu te fais dire que c'est dans ta tête: relativisme libéral  
Née pour un petit pain, tu peux te convaincre que t'as pas le choix,

On parle d'abolir le Travail  
Née femme, Femme d'un Homme  
ille faut abolir le Sexe<sup>5</sup>

« Lesbienne n'est pas une femme. » Il s'agit non pas de se rabattre sur une orientation sexuelle, mais bien de se donner les conditions d'un devenir. Sortir de la dialectique Maître-escalve. À partir des limites du sexuel et de la non-mixité, détruire le Sexe.

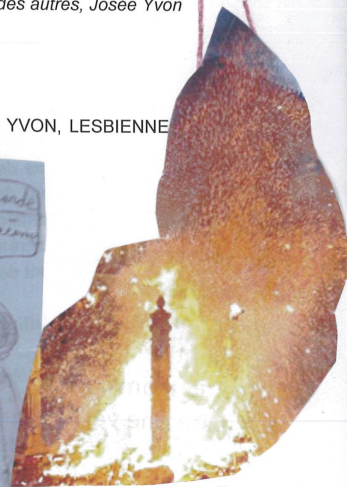
Mon amour je ne guérirai jamais si tu me fourres dans ma blessure.  
--La poche des autres, Josée Yvon

INSPIRATIONS (BONNES OU MAUVAISES)

WITTIG, LITTORAL, STOLTENBERG, DELEUZE-GUATTARI, JOSÉE YVON, LESBIENNE RADICALES, CARL, ROMAIN, PLEEN.

<sup>5</sup> Foucault, Histoire de la sexualité 1.

la  
Bisexualité  
masculine  
factice →



# ÊTRE MÈRES INCARCÉRÉES AU PROVINCIAL: STIGMATISATION ET INÉGALITÉ AU SEIN DU SYSTÈME CARCÉRAL QUÉBÉCOIS

Elles s'appellent Marie-Ève, Geneviève, Sonia, Sarah, Sophie, Annie, Elisapie. Elles sont mères monoparentales, mais ne peuvent pas être auprès de leurs enfants, car elles sont incarcérées dans une prison provinciale.

Les femmes incarcérées forment un groupe relativement peu visible, parce qu'elles sont une population carcérale moins nombreuse que les hommes. De plus, selon Joane Martel, elles font également partie « des populations les plus exclues de nos sociétés »<sup>1</sup>. Il en découle un ensemble de disparités liées au genre qui affectent les conditions d'incarcération, par exemple les établissements pour femmes sont moins nombreux et souvent davantage surpeuplés. De ce fait, les femmes sont souvent expatriées plus loin de leur domicile que les hommes<sup>2</sup>. Ce faisant, comme les femmes incarcérées représentent une petite proportion des détenues, la variété de services offerts ou de travail disponible est moindre.

Cette situation est encore plus vérifiable dans les prisons provinciales, puisque les séjours sont moins longs et conséquemment, la durée de l'incarcération réduit la possibilité de bénéficier d'un service. De plus, très peu d'études et de rapports récents évaluent les conditions de vie des mères dans les prisons provinciales alors qu'il serait pourtant nécessaire d'obtenir plus de données afin de créer des profils sociodémographiques. Cela permettrait l'établissement de services d'aide et de programmes adaptés aux besoins spécifiques des

femmes incarcérées (psychologique, santé, toxicomanie, famille). En effet, de manière générale, le système carcéral ne reconnaît pas assez les particularités des mères incarcérées<sup>3</sup>. Par exemple, 80% des femmes incarcérées auraient été victimes d'abus avant l'incarcération. Pourtant, aucun service psychologique n'est disponible pour les femmes au niveau provincial<sup>4</sup>. Marie-Andrée Bertrand est l'une des auteures qui soulignent le manque de statistiques correctionnelles précises portant sur le sexe, le genre et les identités culturelles. À notre connaissance, il n'existe pas de recensement au niveau des identités sexuelles. Cette absence de données affecte grandement la recherche et la mise en place des nouvelles politiques pénales<sup>5</sup>.

Dans un autre ordre d'idées, l'image de la femme incarcérée ne correspond pas, dans l'imaginaire collectif, à la représentation du genre féminin, qui est synonyme la plupart du temps de douceur, de docilité et d'honnêteté. Lorsqu'il s'agit, de surcroît, d'une mère, les préjugés augmentent de façon considérable. En plus d'être reconnue coupable d'un crime, cette mère aurait failli à sa première responsabilité, qui est de rester auprès de son enfant et de veiller sur lui ou elle. Elle sera donc jugée sévèrement et blâmée<sup>6</sup>. L'opinion selon laquelle une mère aurait dû réfléchir avant de commettre un geste criminel, ce qu'on ne pensera pas nécessairement d'un homme incarcéré, est malheureusement présente tant parmi le personnel carcéral que dans la société en général. En effet, les discours traditionnels portant sur la maternité construisent une vision conservatrice du rôle des femmes en tant que mères. Ceux-ci s'inspirent essentiellement de l'expérience de certaines femmes des classes dominantes, imposant ainsi un ensemble de normes, soi-disant universelles auxquelles les femmes doivent se soumettre afin d'être considérées comme de « bonnes » mères<sup>7</sup>. Ces préjugés ont des conséquences encore plus importantes lorsque la maternité est brimée par l'enfermement. Effectivement, ils incitent une surveillance accrue de la part des institutions auprès des femmes de certains groupes sociaux, par exemple les femmes dépendantes à la drogue<sup>8</sup>, ou issues de certains groupes racialisés, comme les femmes autochtones. L'attitude des intervenant.e.s en milieu carcéral est imprégnée de ces préjugés et vient renforcer le sentiment de culpabilité et la mauvaise perception d'elles-mêmes que ressentent un grand nombre de mères incarcérées. Cette image négative peut aussi affecter fortement la relation avec leurs enfants et leur capacité à maintenir un lien d'attachement satisfaisant.

De plus, il est important de mentionner que le système carcéral offre trop peu de moyens ou de programmes pour les soutenir dans leurs rôles parentaux. Aussi, la qualité du rapport que les mères peuvent entretenir avec leurs enfants pendant l'incarcération est dépendante du lieu d'enfermement. En effet, il existe de grandes disparités entre les prisons sous juridiction fédérale et les établissements provinciaux<sup>9</sup>.

Les femmes incarcérées dans un établissement provincial ont, semble-t-il, moins de chance de maintenir un lien continu avec leurs enfants que celles incarcérées au niveau fédéral. Par exemple, à l'établissement fédéral de Joliette, les mères peuvent cohabiter à temps plein avec leurs enfants jusqu'à ce que ceux-ci et celles-ci atteignent l'âge de 4 ans et cohabiter à temps partiel jusqu'à ce qu'ils et elles atteignent l'âge de 6 ans. Quant au niveau provincial, il n'est pas possible d'envisager ce genre de cohabitation en raison de l'architecture des lieux. De plus, la prison fédérale de Joliette comprend un parc pour les enfants et des avantages comme mentionnés ci-haut, tous inexistantes pour les peines de deux ans moins un jour, soit celles purgées au provincial. Les mères incarcérées dans le système provincial ne méritent-elles pas de bénéficier des mêmes adaptations à leur situation de parent que celles offertes dans les établissements fédéraux ? À la lumière de ces faits, il est indéniable que cette situation est une injustice sociale inacceptable et qu'elle fait des enfants, les victimes collatérales. Ainsi, ces femmes sont souvent très isolées devant la multitude d'obstacles qu'elles rencontrent. Compte tenu du manque de service au niveau psychologique du système carcéral provincial et de sa difficulté à prendre en compte des particularités de la situation des femmes, notamment lorsqu'elles sont mères<sup>10</sup>, il est nécessaire de continuer à s'interroger sur l'efficacité des lieux d'enfermements.

Auparavant, les peines provinciales étaient purgées à la Maison Tanguay, seule prison provinciale pour femmes, fermée le 1<sup>er</sup> mars 2016 par le gouvernement pour des raisons économiques. Toutes ces femmes ont ainsi été transférées à l'établissement Leclerc, anciennement prison fédérale pour hommes, vétuste et surpeuplée<sup>11</sup>: ces changements provoquent une vive inquiétude et génèrent beaucoup de stress pour les détenues. De plus, selon la criminologue Sylvie Frigon, il a déjà été démontré que la mixité n'est pas favorable pour les femmes dans le contexte carcéral<sup>12</sup>. Les conditions de vie des femmes se sont dégradées:

sécurité accrue injustifiée, parloirs souvent annulés à la dernière minute faute de personnel, augmentation du nombre de femmes par secteur, difficulté pour les femmes de circuler dans l'établissement à cause de la mixité, agents moins informés sur les problématiques féminines. Ces conditions difficiles, que les femmes doivent affronter, démontrent l'urgence de mettre en place de nouvelles dispositions afin de les soutenir. En effet, il n'existe, à l'heure actuelle, trop peu de programmes destinés aux femmes mères dans les prisons au palier provincial, alors qu'elles représentaient, en 2002, une population majoritaire de 73 % et que 50 % d'entre elles étaient cheffes de famille monoparentale<sup>13</sup>. Toutefois, si le manque de ressources entrave fortement la relation de la mère avec son enfant, on peut souligner la continuité de certains programmes et le lien qu'ils permettent de maintenir. Anciennement, à la Maison Tanguay, l'organisme Continuité Famille auprès des Détenues (CFAD) offrait un programme Mère-Enfant depuis 30 ans, et il continue à être proposé à l'établissement Leclerc. Il s'agit cependant de l'un des rares programmes destinés aux femmes incarcérées, établi afin de maintenir les liens avec leurs enfants.

Ce programme consiste en trois volets spécifiques<sup>14</sup>: des séjours de 24h pour les enfants de 0 à 14 ans, la célébration de fêtes communautaires et la supervision des visites au parloir. Les séjours de 24 heures permettent aux femmes détenues à l'établissement de retrouver pendant 24 heures consécutives leurs enfants dans les unités familiales, supervisées par une intervenante. Elles peuvent avoir lieu toutes les 4 à 6 semaines environ, en fonction du nombre de femmes inscrites au programme. Cette absence de contact est une période qui semble très longue compte tenu du lien fragilisé. De plus, sept fois par an, lors de fêtes ou d'événements importants pour les enfants (Noël, la fête des Mères ou la rentrée scolaire), l'organisme CFAD met en place une célébration à l'établissement Leclerc. Les mères et leurs enfants âgé.e.s entre 0 et 14 ans sont alors convié.e.s à une rencontre de 3 heures, où un buffet ainsi que des activités libres leur sont proposés.

Lorsque les mères sont dans l'impossibilité de retrouver leurs enfants pour des séjours de 24 heures ou lors des fêtes communautaires, l'organisme CFAD peut superviser des visites au parloir afin de permettre une rencontre entre la mère et l'enfant. Toutefois, cela reste exceptionnel.

L'autre moyen d'avoir un contact avec leurs enfants est l'utilisation du téléphone, mais encore une fois, certaines difficultés sont rencontrées. Les mères incarcérées voulant utiliser le téléphone public qui se trouve dans leur secteur doivent acheter une carte d'appel. Il est à noter que les longues distances sont à un prix élevé et qu'un appel de courte durée peut facilement coûter de quinze à vingt dollars. Si la femme incarcérée ne travaille pas (souvent peu de postes de travail sont disponibles) et qu'aucun proche ou membre de la famille ne lui verse d'argent dans son compte pour la cantine<sup>15</sup>, elle ne pourra pas acheter de carte d'appel et ne parlera donc pas à ses enfants. Toutefois, même lorsque la femme obtient un appel, il se fera depuis son secteur, parmi ses codétenues et donc sans aucune possibilité d'intimité.

En plus d'un système carcéral provincial plus punitif que « réinsertif », il semble que la formation des agent.e.s correctionnel.le.s ne soit pas suffisante pour venir en aide aux femmes incarcérées. En effet une personne voulant travailler comme agent.e correctionnel.le pourrait y accéder avec des études postsecondaires en sciences humaines. La formation est d'une durée de 9 semaines, dont 8 semaines qui sont consacrées à une formation théorique et pratique à l'École nationale de police du Québec, et 5 jours à un stage d'apprentissage en milieu de travail de la fonction d'agent des services correctionnels. Parmi les 11 éléments de la formation, mentionnés sur le site internet de l'école, un seul élément s'intéresse au bien-être mental et aux comportements humains. Les dix autres semblent plus en lien avec la sécurité, l'emploi de la force ou encore de l'aspect légal du travail. En outre, rien ne fait mention de la situation spécifique des femmes incarcérées<sup>16</sup>.

Si le maintien du lien mère-enfant dans un contexte carcéral est bénéfique pour les enfants, il l'est aussi pour les mères et par conséquent pour l'ensemble de la société. En effet, il n'est pas rare de voir apparaître chez de nombreux enfants, qui ont une mère incarcérée, des troubles de comportement comme des tendances antisociales, de l'agressivité ou une démotivation scolaire. Considérant qu'entre la moitié et les trois quarts des femmes incarcérées sont des mères, il est donc primordial de mettre en place des moyens pour que les femmes aient accès à un système qui favorise un lien de qualité avec leurs enfants. Ceux-ci élimineraient en partie l'incertitude et la confusion que peut apporter une telle séparation, et éviteraient par conséquent

une détresse psychologique et physique<sup>17</sup>, autant chez les enfants que chez les mères. De plus, avoir des contacts réguliers avec leurs enfants permettrait aux mères d'être moins inquiètes pour leur bien-être et de vivre moins difficilement la période d'incarcération. On évite ainsi chez les mères le sentiment de frustration et l'impression d'abandon envers leurs enfants, qui peuvent mener à des dépressions et à des suicides. En plus d'aider les mères dans leur réhabilitation, cette proximité évite chez leurs enfants une expérience traumatisante, de même que de nombreux effets négatifs sur l'attachement, le comportement en général, la performance scolaire et les relations interpersonnelles<sup>18</sup>. Toutefois, il faut préciser que les prisons telles qu'elles sont aujourd'hui construites et administrées restent des lieux qui peuvent être perturbants pour des enfants. Les opinions des experts sont duelles quant à la place qu'ils doivent y occuper, que ce soit dans le cas de courtes visites ou de séjours prolongés<sup>19</sup>. Il serait alors important de remettre en question l'aménagement des prisons provinciales, en s'inspirant des prisons pour femmes au fédéral, qui permettent une transition éventuelle vers des modèles de prison ouverte :

L'institution ouverte est caractérisée par l'absence de clôture ou l'existence d'une clôture facilement franchissable du genre de celles qui séparent les propriétés privées et dont le but est de limiter les rapports avec le monde extérieur. L'établissement ouvert est donc celui dont la sécurité n'est pas assurée par des moyens physiques<sup>20</sup>.

Plusieurs projets de centres ouverts ont déjà été menés, comme le centre résidentiel communautaire Neil J. Houston House qui accueille dans une maison hors de la prison, semblable à une maison de transition<sup>21</sup>, des femmes toxicomanes condamnées et leurs nouveaux-elles-né.e.s<sup>22</sup>.

Malheureusement, depuis les premiers rapports des années 1990-2000, comme *La création de choix : rapport du groupe d'études sur les femmes purgeant une peine fédérale*<sup>23</sup>, *La commission d'enquête sur certains événements survenus à la prison des femmes de Kingston*<sup>24</sup> et l'étude pionnière de Brigitte Blanchard intitulée : *La situation des mères incarcérées et de leurs enfants au*

Québec<sup>25</sup>, la situation des mères incarcérées au provincial ne s'est pas améliorée. Il nous semble que le système carcéral provincial devrait prendre en compte tous les aspects propres aux femmes. Par exemple les femmes incarcérées sont plus susceptibles à vivre de la violence et à avoir des problèmes de santé physique et mentale que les hommes<sup>26</sup>.

Le rôle de mère, pour certaines femmes, est une grande partie de leur vie : comment pourraient-elles se reconstruire positivement sans y intégrer leurs enfants? À la lumière de ces faits, nous estimons que plusieurs recommandations sont nécessaires. Tout d'abord, les mères incarcérées devraient être en mesure de pouvoir parler à leurs enfants gratuitement. Ainsi, celles qui n'ont pas les moyens financiers de le faire ne seraient pas pénalisées et cela ne priverait pas, en même temps, leurs enfants.

Ensuite, nous croyons que des services visant à restaurer, entretenir ou améliorer le lien mère-enfant seraient nécessaires pour les femmes qui le désirent. Il serait également essentiel que les mères incarcérées puissent profiter de groupes de prévention, de sensibilisation et d'entraide. La mise en place d'un service de médiation familiale et de soutien avant et après les visites pour la mère et pour les enfants serait profitable aux familles. De plus, un service offrant des conseils légaux pourrait être mis en place afin de répondre aux questions des femmes sur leurs droits en matière de visites, de garde légale, et sur leurs interrogations à propos des services sociaux et de la DPJ. Établir des programmes réellement adaptés en fonction des profils précis des mères judiciarisées permettrait également d'améliorer les conditions de vie de ces femmes, de leurs enfants et de leurs familles.

Enfin, il pourrait être utile de définir et de développer certains principes à intégrer dans les philosophies d'interventions. Nous pensons par exemple à l'enjeu de la compréhension des processus de stigmatisation et de marginalisation des mères incarcérées ainsi que l'enjeu de la reconnaissance de la complexité de la maternité. Celle-ci prend des formes variées selon les valeurs et les croyances des femmes : il faut tenir compte de cette diversité, en plus de la comprendre afin d'établir des relations de confiance mutuelle entre les intervenant.e.s et les femmes<sup>27</sup>. Il serait aussi important, voire nécessaire, que les agent.e.s soient éduqué.e.s sur les réalités sociales et économiques des femmes et des mères incarcérées par des programmes de formation adéquats.

Aussi, nous constatons l'ampleur des besoins criants quant aux services adaptés pour les mères incarcérées et leurs enfants, surtout dans les prisons provinciales. La relocalisation des femmes de la prison Tanguay à celle de Leclerc à Laval, où il n'y avait autrefois que des hommes, a fait reculer brusquement la situation des femmes incarcérées au niveau provincial. La maison Tanguay avait été construite spécialement pour les femmes; devenu une prison mixte, l'établissement Leclerc ne répond pas mieux aux besoins de ces femmes et de leur famille. Il est donc impératif d'aider les mères incarcérées et leurs enfants en trouvant des solutions mieux adaptées qui permettraient de maintenir le plus possible les conditions relationnelles, et ce, malgré la réalité difficile que représente l'incarcération. Cela pourra contribuer à atténuer les traumatismes de part et d'autre, tout en facilitant la réintégration de la mère dans la société.

Enfin, il nous semble primordial d'amener la société québécoise à choisir collectivement d'investir dans la prévention de carences affectives qui affligent finalement toute une société sur des générations entières. Pour cela, il faudrait mettre en place un véritable travail de sensibilisation et d'information, qui permettrait à la société, comme au milieu carcéral, de se départir de ses préjugés concernant les femmes et les mères incarcérées.

Nymphéa Lopez et Martine Flamand

## NOTES

1. Renée Brassard et Joane Martel, « Trajectoires sociocarcérales des femmes autochtones au Québec: effets de l’incarcération sur l’exclusion sociale », *Criminologie* 42, no. 2, 2009, p. 124.

2. Joane Martel, « Femmes et enfermement », *Dictionnaire de criminologie en ligne*, repéré le 20 août 2016 à <http://www.criminologie.com/article/femmes-et-enfermement>, 2010.

3. Julie Fournier, *L’expérience des mères justiciables: Leurs perceptions de leur rôle de mère lors de l’incarcération et du retour en communauté*, Mémoire de Maîtrise en Criminologie et en Études des femmes, Université d’Ottawa, 2000, 174 p.

4. Alter-Justice, *Le profil des femmes judiciairisées au Québec et au Canada*, repéré le 26 octobre 2016 à [http://www.alterjustice.org/u9/profil\\_femmes.html](http://www.alterjustice.org/u9/profil_femmes.html), 2012.

5. Marie-Andrée Bertrand, « Progrès, recul et stagnation: tableau contrasté des conditions de vie des femmes incarcérées au Canada », *Criminologie* 35, no. 2, 2002, p. 145.

6. Dominique Damant et Simon Lapierre (dir.), *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux*, Presses de l’Université du Québec, 2012, p. 254.

7. *Ibid*, p. 1, p. 4.

8. *Ibid*.

9. Brigitte Blanchard, « La situation des mères incarcérées et de leurs enfants au Québec », *Criminologie* 35, no. 2, 2002, p. 91.

10. Julie Fournier, 2000, *op. cit.*

11. Jean-François Nadeau, « Les détenues paient le prix de l’austérité », *Le Devoir*, repéré le 10 février 2016 à <http://www.ledevoir.com/societe/justice/463507/les-detenu-es-pa-ient-le-prix-de-l-austerite>, 2016.

12. *Ibid*.

13. Brigitte Blanchard, *La situation des mères incarcérées et de leurs enfants au Québec*, Mémoire de Maîtrise en Criminologie, Université de Montréal, 2002, 207 p.

14. Continuité Famille Auprès des Détenues (CFAD), *Programme Mères-Enfant*, repéré le 26 février 2016 à <http://www.cfad.ca/#section2>, s.d.

15. Magasin général à l’intérieur de l’établissement où les prix sont beaucoup plus élevés qu’à l’extérieur.

16. Alter Justice, *Profession: agent des services correctionnels*, repéré le 10 février 2016 à [http://www.alterjustice.org/u9/agents\\_services\\_correctionnels](http://www.alterjustice.org/u9/agents_services_correctionnels).

html, 2012; École nationale de police, s.t., repéré le 20 août 2016 à <http://www.enpq.qc.ca/clientele-securite-publique/services-correctionnels/le-programme.html>, s.d.

17. Linda Macleod, *Condamnés à la séparation: Une étude des besoins et des problèmes des délinquantes et de leurs enfants*, Ottawa, Division de la recherche, Direction des programmes, Ministère du Solliciteur général du Canada, 1986, pp. 24-27.

18. Martine Barette et al., « L'expérience des familles aux prises avec l'incarcération d'un parent », *Séparation, monoparentalité et recombinaison familiale, Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*, Les Presses de l'Université Laval, 2004, pp. 234-239.

19. Marie-Josée Lacombe, « Les parents incarcérés: visites et cohabitation », *Alter Justice, Groupe d'aide et d'information aux personnes judiciarisées*, repéré le 10 février 2016 à [http://www.alterjustice.org/dossiers/articles/110601\\_relations\\_famil\\_visites.html](http://www.alterjustice.org/dossiers/articles/110601_relations_famil_visites.html), 2011.

20. Commission internationale pénale et pénitentiaire, *Douzième Congrès pénal et pénitentiaire international, 14-19 août 1950, Rapports généraux et nationaux de la section II*, vol. IV, La Haye, 1951, pp. 1-2.

21. Maison se situant dans la collectivité qui sert, pour des personnes judiciarisées, à réintégrer la société.

22. Marie-Andrée Bertrand, *Prisons pour femmes*, Montréal, Les Éditions du Méridien, 1998, pp. 108-115.

23. Service correctionnel du Canada, *La création de choix: Rapport du groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale*, Ottawa, ministère des Approvisionnement et Services, 1990.

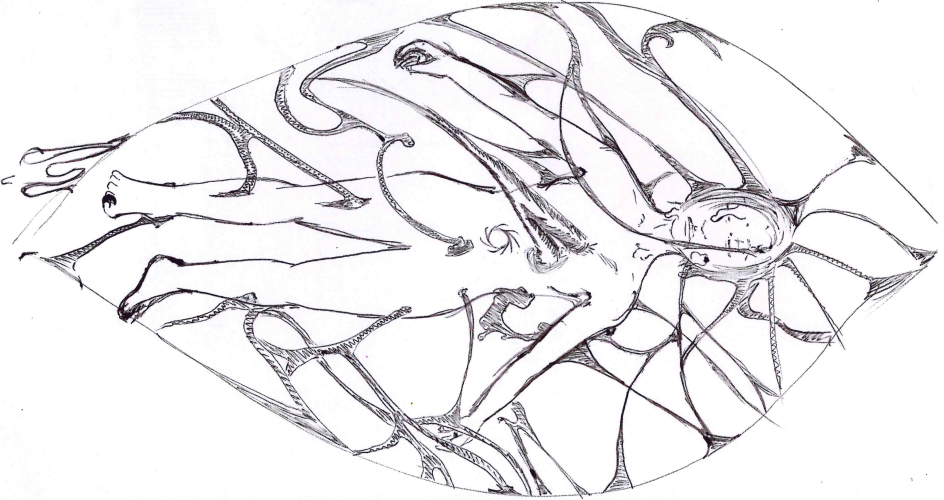
24. Louise Arbour, *Commission d'enquête sur certains événements survenus à la Prison des femmes de Kingston*, Ottawa, ministre des Approvisionnement et Services Canada, 1996.

25. Brigitte Blanchard, 2002, *op. cit.*

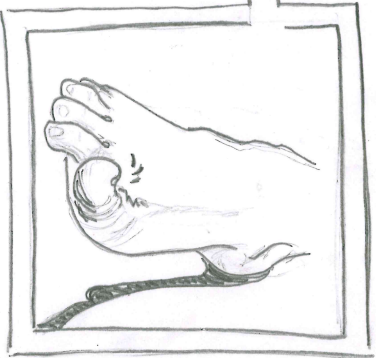
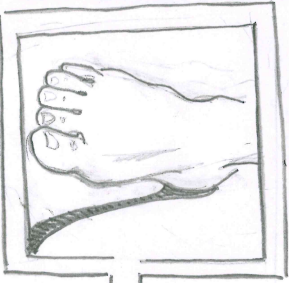
26. Lise Giroux et Sylvie Frigon, *Profil correctionnel 2007-2008: Les femmes confiées aux Services correctionnels*, Ministère de la Sécurité publique, 2011, p. 21.

27. Dominique Damant et Simon Lapierre, 2012, *op. cit.*, pp. 252-255; Karlene Faith, « La résistance à la pénalité: un impératif féministe », *Criminologie* 35, no. 2, 2002, p. 117.

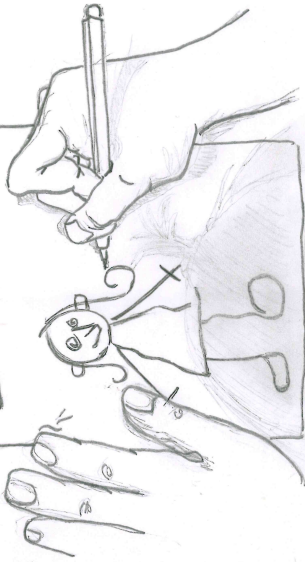




Voici comment je sens que des choses me traversent.  
J'aimerais bien déconstruire mes expériences, pour voir  
plus clair en moi-même.  
Me disséquer dans un moment précis et vous dire: voilà!  
L'acte me rend confuse et ce qui s'agissait de retracer  
un cheminement se transforme en confrontation.  
Les liens qui me traversent sont indénuables.  
Je ne sais plus ce qui doit être exposé pour faire du  
sens.  
Et dire que j'aurais bien voulu faire de l'humour!



Dès mon entrance, j'ai été orientée à l'encre dans une certaine réalité...



Esta muy bonito, pero ¿tu monacho está flotando?

No...

¡Se cae, entonces que está volando? Si es el caso, ¿porqué no le dibujas alas?

Es que no está volando, Mami...

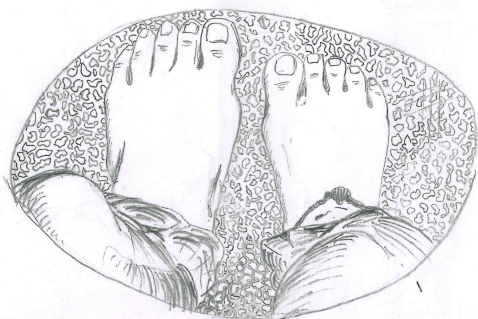
Cuando dibujas un personaje deberías pensar en donde vive y como vive. Por ejemplo, tú necesitas un suelo bajo tus pies, si no te estarías cayendo!

...

PASAME UN MARCADOR.  
LE DIBUJARÉ UN SUELO A TU MONACHO, ¿VALE?

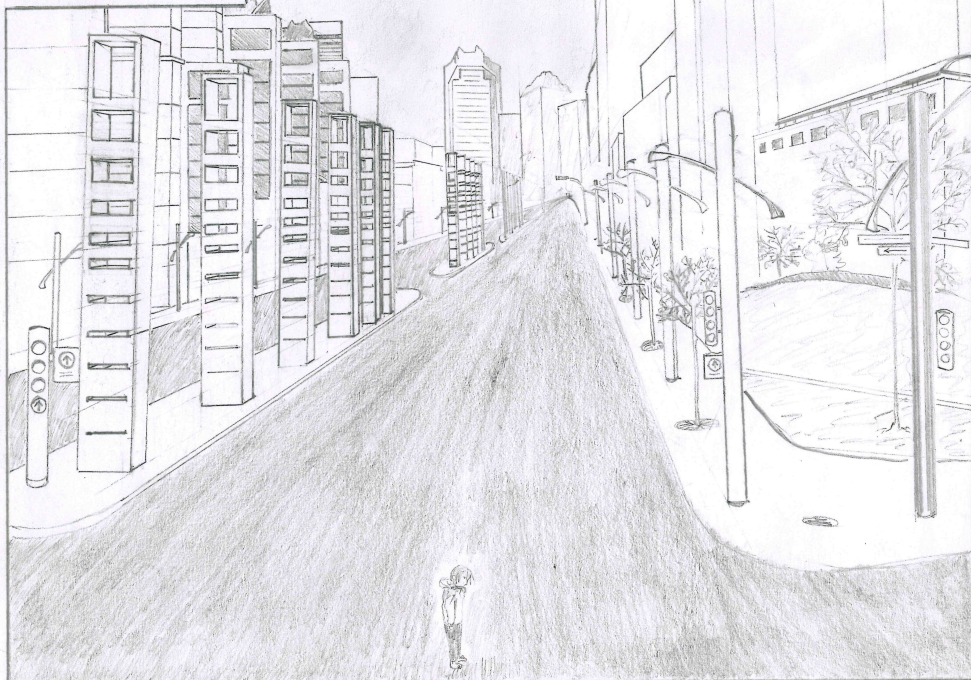
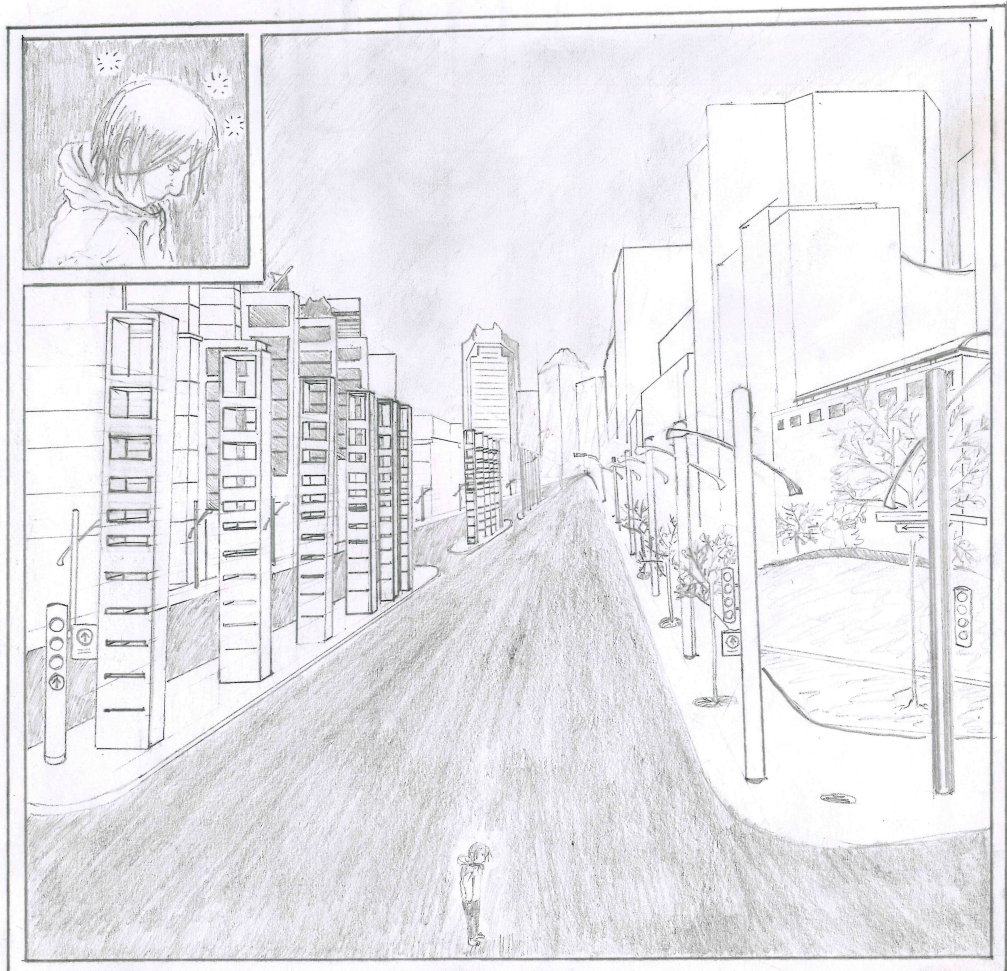


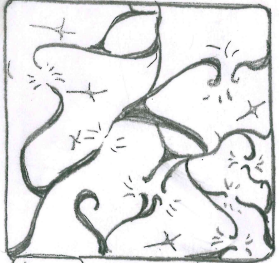
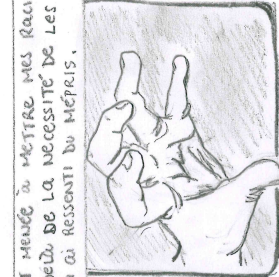
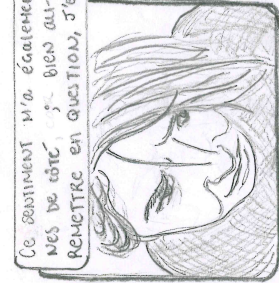
... QUI EST RELIÉE À MON RAPPORT AUX SURFACES...



Il est impossible de concevoir un lien.  
Sur l'asphalte, je ne pourrai que mettre  
mon poids dessus et parcourir cette surface  
dure et froide sans trouver un point de  
rétention.

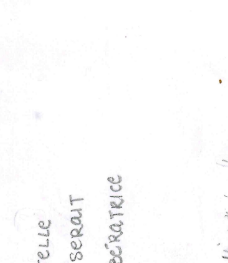
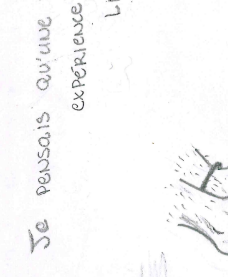
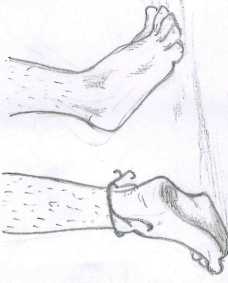
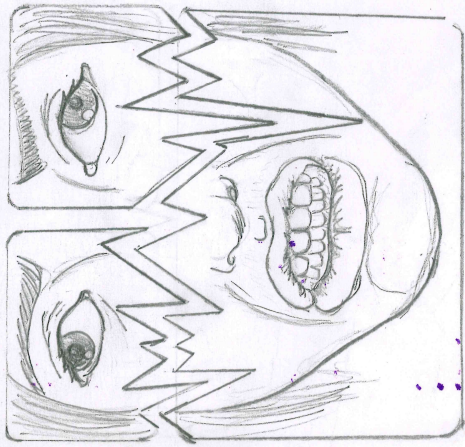
Et pourtant, c'est sur l'asphalte que j'ai  
vu naître en moi un sentiment d'appartenance,  
un lien fort qui m'a mené à ouvertement  
défier les autorités, à concevoir une vie  
de lutte collective.



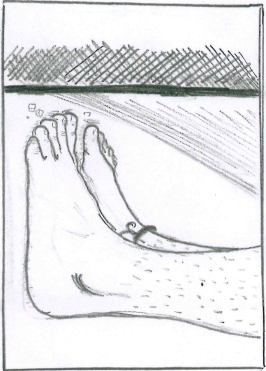
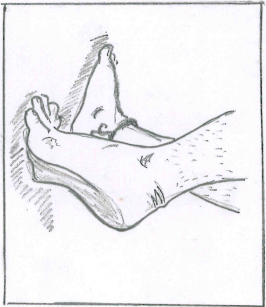


Ce sentiment n'a écartelé menté à mettre mes racines de côté ; Bien au-delà de la nécessité de les remettre en question, j'en ai ressenti du mépris.

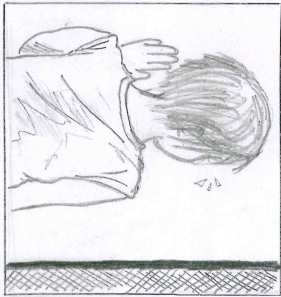
2012 FUT TRÈS PARADOXALE POUR MOI ; D'UNE PART J'OUVRE MES YEUX SUR LES DISPOSITIFS DE SYSTÈMES QUI ME CONTRAignent, QUI FONT PRESSION SUR MOI, QUI ME VULNÉRABILISENT ET DOUT JE SOUHAITE LA MORT DÉFINITIVE. D'UN AUTRE CÔTÉ, JE MANIÈRE DE PLUS EN PLUS DE CE QUI M'ÉTAIT FAMILIER, DES FAÇONS DE FAIRE ET D'ÊTRE AVEC LES AUTRES. J'ai grandi, DES LIENS FORTS QUI M'UNISSENT AUX MEMBRÉSSES DE MA FAMILLE.



ET AUJOURD'HUI JE ME REUS COMPTE QUE C'ÉTAIT UN PIÈGE ; C'ÉTAIT UN DÉRACINEMENT ET S'APPUIE SUR LE DÉCHIREMENT ET LA BOULEUR QU'UN TEL MOT ÉVOQUE. C'ÉTAIT UN ŒUVRE DE COLONISATION CONSENTIE.



JE SUIS  
DEVENUE UNE  
AGENTE DE  
COLONISATION.



JE NE  
CROIS PAS  
POUVOIR RETOURNER  
à UN PAYS  
FOUSSEMENT  
IDEALISE.

IL NE RESTE QU'UN LONG  
CHEMIN à ME FRAYER,  
PAYÉ PAR LES EXPERIENCES  
QUI M'ONT TRANSFORMÉE,  
PIÉGÉ PAR TOUT CE QUE  
JE PEUX REPROUVER,  
ET REORIENTÉ PAR  
LES PEUS-DE-  
CONSCIENCE  
DE HUI  
VIOLENCE.



29/04/16  
15

# ISMÈNE LA CONTESTATAIRE

## LA FACE CACHÉE DE LA RÉSISTANCE

**A**u fil du temps, le personnage d'Antigone a pris une place importante dans l'imaginaire collectif de la résistance. La portée symbolique de cette héroïne est encore manifeste et nous ne souhaitons pas l'amoindrir.

Toutefois, nous pensons que

le pouvoir est inhérent à chaque révolte, à chaque opposition, et que nous devons rester critiques face à lui, même lorsqu'il sert de justes causes. Aussi, nous pensons que la valorisation d'Antigone n'est pas sans conséquence pour les autres figures féminines du mythe et plus précisément, que la figure d'Ismène est sacrifiée au nom de sa sœur Antigone, alors que leurs destins sont pourtant intrinsèquement liés. Nous analyserons la tragédie de Sophocle dans une perspective matérialiste et tenterons de dégager les rapports de pouvoir entre les filles d'Œdipe et de comprendre le sacrifice de chacune des sœurs. À l'aide de l'ouvrage *Les femmes de droite* d'Andrea Dworkin, nous montrerons d'abord comment Antigone est proche du pouvoir dans son rapport à sa sœur et dans son rapport aux dieux. Par la suite, nous utiliserons les essais *La femme et le sacrifice* d'Anne Dufourmantelle et *Les filles en série* de Martine Delvaux pour montrer de quelle manière Ismène peut être analysée comme la femme sacrifiée et Antigone, la femme *sacrifiante*.

Au lendemain de la mort des frères Polynice et Étéocle, le roi Créon, l'oncle d'Antigone et d'Ismène, annonce un décret. Étéocle le brave sera enterré avec honneur, alors que le cadavre de Polynice le rebelle sera laissé sur la place publique. Antigone, sensible aux lois divines, enterre symboliquement son frère d'une poignée de terre à deux reprises, geste qu'elle paiera de sa vie. La pièce se termine alors que Créon réalise qu'il est responsable de la mort de sa nièce Antigone, de son fils Hémon et de son épouse Eurydice.

La tragédie sophocléenne débute avec un prologue qui met en scène les deux sœurs, au moment où Antigone annonce le décret de Créon à Ismène. D'emblée, le spectateur est mis au fait de la relation de sororité : « Chère Ismène, ma sœur, toi qui partages mon sort et tous les maux qu'Œdipe nous a laissés en héritage<sup>1</sup> » puis « je ne vois rien qui nous ait été épargné, à toi aussi bien qu'à moi<sup>2</sup> ». Dans cette toute première tirade, Antigone aborde sa sœur en complicité : elles vivent toutes deux la même tragédie. Par une série de phrases interrogatives, Antigone tente de convaincre sa sœur de se lier à son projet d'enterrer leur défunt frère. Or, devant les réticences d'Ismène, qui craint trop l'ordonnance du roi pour agir, les paroles d'Antigone se transforment rapidement en injonction, imposant à sa sœur d'être fidèle à sa race et de se rappeler son lien de filiation avec Polynice. Dès la cinquième



son plan, que sa sœur soit d'accord avec celui-ci ou non. Dans la plupart des analyses littéraires, sa piété est saluée et mise de l'avant comme ce qui lui permet de s'élever au-dessus des lois étatiques (lois que sa sœur respecte). Selon notre perspective, il est toutefois difficile de ne pas voir dans une telle dévotion une conséquence des relations de pouvoir qui prennent racine dans le matériel. En effet, la cité étatique dans laquelle vit Antigone ne semble lui donner aucun pouvoir. Malgré son statut social et ses liens familiaux, son oncle Créon ne la considère que comme «les sillons [des] semailles<sup>21</sup>» de son fils Hémon. Prochaine héritière du trône, Antigone demeure une femme et elle est donc exclue du pouvoir. Pour contrer ce mutisme forcé, Antigone choisit d'agir sans craindre la mort. Bien qu'on puisse voir une rébellion dans cet acte de piété suprême, nous pensons qu'il y a également une part de soumission. Nous sommes ainsi sensibles à la mise en garde d'Andrea Dworkin : «le danger, c'est que les femmes qui se sacrifient deviennent de parfaits petits fantassins qui obéissent aux ordres<sup>22</sup>.» Mais de quels ordres s'agit-il dans le cas de l'héroïne sophocléenne? Antigone ne s'oppose-t-elle pas au décret de son oncle Créon? Elle brave effectivement l'interdiction de l'État, mais ce n'est, il nous semble, que pour mieux respecter les lois qui peuvent le plus pour elle : les lois divines. Dans une cité où, malgré son rang dans la lignée royale, elle ne pourra accéder au pouvoir, à l'équité ou à la reconnaissance, vers qui peut-elle se tourner? A-t-elle seulement le choix de louer l'Hadès, lieu où elle demeurera pour l'éternité? Elle sait pertinemment que ses vrais souverains sont «ceux d'en bas» et que «là-bas [son] séjour n'aura point de fin<sup>23</sup>.» Les répliques adressées à Créon à la deuxième scène de l'acte deux sont encore plus éloquentes : «Leur désobéir n'était-ce point [...] encourir la rigueur des dieux<sup>24</sup>?» De plus, le champ lexical du «devoir» est également très révélateur dans le discours d'Antigone, présent dès son deuxième monologue : «la sépulture due<sup>25</sup>», «selon les rites<sup>26</sup>», «son devoir<sup>27</sup>», «tu devras<sup>28</sup>», «si tu es fidèle<sup>29</sup>». Dans cette lignée de pensée, il est possible de voir en Antigone une figure qui cherche un sens à son existence et qui le fait «en s'attachant [...] aux valeurs que respectent les hommes<sup>30</sup>», c'est-à-dire aux rites sacrés.

Évidemment, Antigone s'oppose tout de même à un homme, un tyran, au nom de la religion. Cependant, la princesse est elle aussi «traversée<sup>31</sup>» par le pouvoir. Sa piété, plus qu'une simple issue contre la tyrannie, vise une reconnaissance : «annonce-le à tout le monde<sup>32</sup>»

1949	A. C. de Abreu (Port.)	1989	M. Bisnop (E.U.)	1959	S. Clusimido (It.)
	Moniz (Port.)		H. Warmus (E.-U.)	1960	Saint-John Perse (Fr.)
	W. R. Hess (Suisse)	1990	J. Murray (E.-U.)	1961	Ivo Andrić (Yougosl.)
1950	P. S. Hench (E.-U.)		E. D. Thomas (E.-U.)	1962	J. Steinbeck (E.-U.)
	E. C. Kendall (E.-U.)	1991	E. Neher (All.)	1963	G. Seféris (Grèce)
	T. Reichstein (Suisse)	1992	B. Sakmann (All.)	1964	J.-P. Sartre (Fr.)
		1997	E. L. Bontrop (E.U.)		

«je serai morte glorieusement<sup>33</sup>.» Cette reconnaissance, nous pensons qu'elle l'attend d'abord des dieux. Antigone les respecte, les vénère, et se remet entièrement à eux : «Si les dieux trouvent bon qu'on m'ait traitée de la sorte, alors au milieu de mon supplice, je confesserai que j'étais criminelle<sup>34</sup>». Les contradictions sont caractéristiques du théâtre de Sophocle<sup>35</sup>, il n'est donc pas surprenant de les retrouver chez Antigone. Elles contribuent à la profondeur de l'héroïne, à sa complexité. Dans notre perspective, elle met cependant en lumière un aspect peu analysé du personnage. Par son rapport au pouvoir, Antigone devient «double<sup>36</sup>», elle est à la fois «sacrifiée<sup>37</sup>» et «sacrifiante<sup>38</sup>».

Nous avons vu de quelle manière Antigone refuse les lois étatiques tout en incarnant le pouvoir face à sa sœur et en reconnaissant le pouvoir des dieux. Toutefois, si Antigone est celle qui dit «non» au pouvoir étatique, elle le fait, nous semble-t-il, pour saluer la suprématie des dieux. Elle le fait également pour son frère, comme le souligne Anne Dufourmantelle : «Antigone meurt d'avoir été jusqu'au bout fidèle à son frère<sup>39</sup>.» Toutefois, il ne nous semble pas évident qu'Antigone soit «la» sœur par excellence<sup>40</sup> ou du moins, elle ne l'est pas pour Ismène. Antigone est effectivement très dure envers sa sœur, et l'empêche de l'accompagner dans la mort : «Ne t'approprie pas un ouvrage que tu n'as pas travaillé<sup>41</sup>.» Dans cette simple phrase, on sent bien que l'importance qu'Antigone accorde à l'honneur prime sur ses liens de sororité. Sous cet angle, nous pensons qu'Antigone est peut-être plus *sacrifiante* que *sacrifiée*. Antigone est prête à mourir pour enterrer son frère et ce, que sa sœur Ismène s'y oppose ou non. Toutefois, Ismène se fait accuser d'être complice du geste de sa sœur et doit faire face à la même tyrannie (acte 2, scène 2) : «ni elle [Antigone] ni sa sœur [Ismène] n'échapperont à une mort infâme<sup>42</sup>» clame Créon. Or, Créon n'est pas le bourreau d'Ismène. Ce n'est pas, en notre sens, parce qu'il revient sur sa décision de mettre à mort Ismène, mais bien parce qu'un autre personnage a déjà fait périr la princesse. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous pensons que c'est plutôt Antigone qui condamne sa sœur Ismène. Selon ce qui est développé par Anne Dufourmantelle dans l'essai *la femme et le sacrifice*, ce qu'Antigone gagne par son sacrifice est «une forme d'éternité et de rappel de la mémoire de tous qui vaut toutes les morts<sup>43</sup>.» C'est à cause de sa mort qu'on se souvient d'Antigone. Cette pérennité après la mort, Antigone l'empêche à sa sœur, en la condamnant à vivre : «La Justice ne le permet pas car tu t'es dérobée, et

(U.S.S.)  
1923 Non attribué  
1924 Non attribué  
1925 J. A. C. G. D.  
1926 A. Briand G. Stre  
1927 P. ...  
(S.) L. Qu...  
12 Non attribué  
13 N. Angell (G. B.)  
1937 Vicomte E. Cecil of Chelwood (G. B.)  
1938 Corinne Newman  
1939 Non attribué  
1940 Non attribué  
1941 Non attribué  
1942 Non attribué  
1943 Non attribué  
1944 Camille C. Croix  
1945 C. H. du S.)  
1946 E. G. te-Lucite)  
1947 The ...  
1948 The ...  
1949 A. S. B.)  
1950 G. H. C. G. C. B.)  
1951 Non attribué  
1952 Non attribué  
1953 Non attribué  
1954 Non attribué  
1955 Non attribué  
1956 Non attribué  
1957 L. B. D. S. (Suède)  
1958 L. B. D. S. (Suède)  
1959 P. N. (Suède)  
1960 A. D. (Suède)

LA MÉDAILLE

1982	S. K. Bergstrom (Suède)	1986	L. Anifora (E.-U.)	1988	M. P. Anyiah (G.-B.)
	B. I. Samuelson (Suède)		J. Douglas (E.-U.)		P. J. Cohen (E.-U.)
	J. R. Vane (G.-B.)	1950	A. Selberg (Norv.)		A. Grothendieck (Fr.)
1983	B. McClintock (E.-U.)		L. Schwartz (Fr.)		S. Smale (E.-U.)
1984	N. Jerne (Dan.)	1954	Kodaira Kunihiko (Jap.)	1970	A. Baker (G.-B.)
	G. Köhler (R.F.A.)		J. P. Serre (Fr.)		Hironaka Heisuke (Jap.)
	C. Milstein (G.-B.)	1958	K. F. Roth (G.-B.)		S. P. Novikov (U.R.S.S.)
1985	M. S. Brown (E.-U.)		R. Thom (Fr.)		J. G. Thompson (G.-B.)

j'ai agi seule<sup>44</sup>.» En forçant Ismène à la vie, Antigone la force au silence, et assure en quelque sorte sa propre mémoire : on ne se souviendra que d'Antigone. Ainsi, nous pensons qu'Antigone, par son refus de voir mourir sa sœur à ses côtés, condamne Ismène, la sacrifie. Antigone devient alors *sacrifiante*. Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut expliquer en quoi la figure d'Ismène est sacrifiée par sa sœur. Dépendantes l'une de l'autre, portant sur elles leur héritage, les destins des sœurs sont liés. Toutes deux *filles d'Œdipe*, elles doivent porter l'odieux de leurs parents incestueux, elles sont les restes d'une famille maudite. De même que les Cariatides, « ces statues de femmes en tunique soutenant un entablement sur la tête et faisant ainsi figure de colonnes<sup>45</sup> », les sœurs sont tenues de rester droites, solides, de supporter le poids d'un passé trop lourd sur leurs têtes. Dans cette épreuve, elles sont liées par le sang, par le devoir : ce qu'une sœur commet, l'autre le subira aussi. En s'opposant à Créon, en sortant du rôle de pilier qu'on lui impose, Antigone ébranle la structure, et la fait tomber sur elle et sur sa sœur Ismène. La fatalité s'abat sur les dernières ressortissantes de la famille des Labdacides et les fait succomber. Antigone sort pourtant victorieuse de ce combat : morte, sacrifiée, elle est vivante à jamais et « gagne en puissance une place d'élection qui la place au-dessus de tous<sup>46</sup>. » Le destin de sa sœur Ismène est tout autre. Condamnée à la vie par sa sœur, elle meurt avant sa mort, oubliée, inutile. Étrangement, l'histoire familiale des Labdacides se termine avec Antigone. Celle qui refuse la descendance arrête la lignée, et ce, même si Ismène survit. Nous n'avons en effet aucune trace d'Ismène suite à la mort de sa sœur. Pour nous, ce silence s'inscrit dans une lutte que mène Ismène depuis le début. Contrairement à celles et ceux qui voient en Antigone la figure de résistance du mythe, nous pensons qu'Ismène est celle qui « hurle [...] un "non" définitif, un refus sans compromis possible<sup>47</sup>. » D'abord craintive du roi, Ismène refuse d'aider Antigone à ensevelir Polynice. Elle s'oppose alors à sa sœur, mais également à la volonté des dieux. Cependant, Ismène se voit tout de même accusée par Créon d'avoir aidé Antigone à enterrer le corps de Polynice. Plutôt que de démentir un crime qu'elle n'a pas commis, Ismène s'oppose alors à Créon, à l'État, voire à ce qu'elle croyait juste, à elle-même, par solidarité pour sa sœur Antigone. Ismène est prête à mourir, non pas pour des idéologies politiques ou religieuses, mais bien parce qu'elle ne peut concevoir une vie sans famille, sans sa sœur : « Ce qui est fait est aussi mon œuvre, si

1949	A. C. de Abreu (Port.)	1959	M. Bishop (E.-U.)	1959	S. Clusimduu (Roum.)	1978	Non attribué
	Moniz (Port.)		H. Varmus (E.-U.)	1960	Saint-John Perse (Fr.)	1919	T. W. W.
	W. R. Hess (Suisse)	1990	J. Murray (E.-U.)	1961	Ivo Andrić (Yougosl.)	1920	L. Bour
1950	P. S. Hench (E.-U.)		E. D. Thomas (E.-U.)	1962	J. Steinbeck (E.-U.)	1921	K. H. B.
	E. C. Kendall (E.-U.)	1991	E. Neher (All.)	1963	G. Seféris (Grèce)		C. L. La
	T. Reichstein (Suisse)		B. Sakmann (All.)	1964	J.-P. Sartre (Fr.)	1922	F. Nans
		1007	E. L. ... (E.-U.)			1923	Non an

elle veut bien en convenir. Je m'en reconnais responsable<sup>48</sup>.» Ne louant qu'un amour sororal, Ismène endosse les agissements d'Antigone sans peine : «la faute est malgré tout égale entre nous deux<sup>49</sup>.» En réponse aux moqueries de Créon, Ismène ne peut que répondre que son existence sera «vide<sup>50</sup>» sans sa sœur, que sa vie n'a de sens qu'avec elle. Une fois convaincue de ne pas pouvoir partager la mort avec sa sœur, elle tente de partager sa vie : «Vas-tu donc livrer à la mort la fiancée de ton fils<sup>51</sup>?» En vain, elle aura tout fait pour sceller son destin à celui de sa sœur bien-aimée. Par ses refus incessants, Ismène est celle qui lutte contre toute forme de domination : rien ne peut lui dicter sa conduite, sinon l'amour qu'elle porte à sa sœur. Ismène, face cachée de la révolte, s'oppose à tout, même à l'existence, pour permettre à sa sœur de vivre. Ismène, dévouée à sa sœur, se sacrifie dans le silence. Par sa muette agonie, Ismène permet à sa sœur d'*exister*, elle permet que la voix d'Antigone *soit entendue*. Elle ne se revendique pas de descendance, elle ne se revendique pas de futur. Ismène n'a pas d'identité, elle demeure sans visage, «fille d'Œdipe, sœur d'Antigone<sup>52</sup>.»

En résumé, nous voyons en Ismène une femme lucide quant à sa place dans la hiérarchie, une réaliste. Sa solidarité suicidaire prime, au risque de passer pour lâche. Par ce renversement des cadres d'analyse nous avons tenté de pointer une forme de résistance qui est facilement balayée dans une révolution, voire, méprisée. Conscientes de l'importance d'une figure révolutionnaire féministe comme Antigone, nous ne souhaitons pas dévaloriser le courage ni la force de cette héroïne. Nous souhaitons seulement éclairer une femme qui se tenait dans l'ombre de sa sœur, une femme qui a résisté elle aussi, à sa manière. Ceci étant dit, nous croyons que toutes luttes se font de façon collective et que chacune peut y jouer un rôle important. Spécialement dans les luttes féministes où les avancées sont lentes et où les stratégies utilisées pour vaincre le patriarcat sont diverses, nous pensons qu'il est de notre *devoir* de rester unies les unes aux autres. Nous l'avons vu avec la figure d'Ismène, il n'est pas obligatoire d'être en accord avec les gestes posés pour être solidaires ; l'important est de permettre l'ébranlement des fondations patriarcales. Finalement, nous pensons que c'est dans cette lutte commune, telles des sœurs d'infortune, des Cariatides portant sur nos têtes le poids des siècles de domination masculine, que notre mémoire survivra au-delà de nous.

Sara Marchand

LA MÉDAILLE

1981	S. K. Bergstrom (Suède)	1986	L. Ahlfors (E.-U.)	1988	M. F. Atiyah (G.-B.)	1978	P. Deligne (Belg.)
	B. I. Samuelson (Suède)		J. Douglas (E.-U.)		P. J. Cohen (E.-U.)		C. Fefferman (E.-U.)
	J. R. Vane (G.-B.)	1950	A. Selberg (Norv.)		A. Grothendieck (Fr.)		D. ... (E.-U.)
1983	B. McClintock (E.-U.)		L. Schwartz (Fr.)		S. Smale (E.-U.)		G. ... (E.-U.)
1984	N. Jerne (Dan.)	1954	Kodaira Kunihiko (Jap.)	1970	A. Baker (G.-B.)	1982	W. P. ... (E.-U.)
	G. Köhler (R.F.A.)		J. P. Serre (Fr.)		Hironaka Heisuke (Jap.)		Shing Tung-Yau (E.-U.)
	C. Millstein (G.-B.)	1958	K. F. Roth (G.-B.)		S. P. Novikov (U.R.S.S.)	1986	G. Faltings (R.F.A.)
1985	M. S. Brown (E.-U.)		R. Thom (Fr.)		J. G. Thompson (G.-B.)		M. Freedman (E.-U.)

## NOTES

1. Sophocle, *Antigone*, Paris, Flammarion, 1999, p. 41.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p.42.
4. *Ibid.*, p.43.
5. *Ibid.*, p.44.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*, p.45.
8. *Ibid.*, p.45.
9. *Ibid.*, p.42.
10. *Ibid.*
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*, p.43.
13. *Ibid.*
14. *Ibid.*
15. *Ibid.*, p. 44.
16. *Ibid.*
17. *Ibid.*, p. 45.
18. *Ibid.*
19. *Ibid.*
20. *Ibid.*
21. *Ibid.*, p. 66.
22. Andrea Dworkin, *La femme de droite*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, coll. «Observatoire de l'antiféminisme», 2012, p. 43.
23. Sophocle, 1999, *op. cit.*, p. 44.
24. *Ibid.*, p. 61.
25. *Ibid.*, p. 42.
26. *Ibid.*
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. *Ibid.*
30. Andrea Dworkin, 2012, *op. cit.*, p. 30.
31. Inspiré de la vision foucauldienne du pouvoir: Michel Foucault, *Histoire de la sexualité - La volonté de savoir*, tome I, France, Édition Gallimard, 1976,

pp. 121-129.

32. Sophocle, 1999, *op. cit.*, p. 45.

33. *Ibid.*

34. *Ibid.*, p. 82.

35. Michel Corvin, *Dictionnaire encyclopédique du théâtre à travers le monde*, Paris, Éditions Bordas, 2008, p. 1280.

36. Anne Dufourmantelle, *La femme et le sacrifice: d'Antigone à la femme d'à côté*, Paris, Éditions Denoël, coll. «Médiations», 2007, p. 33.

37. *Ibid.*

38. *Ibid.*

39. *Ibid.*, p. 88.

40. *Ibid.*, p. 89.

41. Sophocle, 1999, *op. cit.*, p. 65.

42. *Ibid.*, p. 62.

43. Anne Dufourmantelle, 2007, *op. cit.*, p. 22.

44. Sophocle, 1999, *op. cit.*, p. 64.

45. Martine Delvaux, *Les filles en série*, Montréal, Les éditions du remueménage, 2013, p. 19.

46. Anne Dufourmantelle, 2007, *op. cit.*, p. 23.

47. *Ibid.*, p. 49.

48. Sophocle, 1999, *op. cit.*, p. 64.

49. *Ibid.*, p. 66.

50. *Ibid.*

51. *Ibid.*

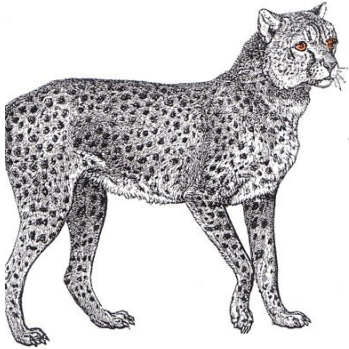
52. La définition complète d'Ismène dans la section des noms propres se résume à cette citation, *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2003, p.1429.

# LISTE DES LAURÉATS DE LA MÉDAILLE

1981	H. P. Sobolev (R.U.)	1986	M. F. Aniyah (G.-B.)	1978	P. Deligne (Belg.)
1982	S. K. Bergstrom (Suède)		P. J. Cohen (É.-U.)		C. Fefferman (É.-U.)
	B. I. Samuelsson (Suède)		A. Grothendieck (Fr.)		D. C. ... (É.-U.)
	J. R. Vane (G.-B.)		S. Smale (É.-U.)		G. J. ... (R.)
1983	B. McClintock (É.-U.)	1970	A. Baker (G.-B.)	1982	A. C. ... (R.)
1984	N. Jerne (Dan.)		Hironaka Heisuke (Jap.)		W. P. ... (É.-U.)
	G. Köhler (R.F.A.)		S. P. Novikov (U.R.S.S.)		Shing Tung-Yau (É.-U.)
	C. Milstein (G.-B.)		J. G. Thompson (G.-B.)	1986	G. Faltings (R.F.A.)
1985	M. S. Brown (É.-U.)		R. Thom (Fr.)		M. Freedman (É.-U.)

**who the fuck**

do you think you are



get out

**of my face**

Marie Darsigny

Avoir le droit d'exiger  
D'exiger le respect  
D'exiger de la compassion  
D'exiger de la présence  
De l'écoute  
De l'acceptation

# BEING WITH YOU WAS LIKE BEING AT WAR

Like being at war, I had to wear my uniform every day, never knowing when a bomb would drop and destroy everything around us, just like a storm that cleans it all up, whether or not you're someone it likes. I could never be prepared enough, even if I'd been there for months.

Like being at war, I had to distance myself from the people I liked, or they would have seen death in my eyes. I didn't want them to know that kind of suffering.

So when you come back for some time, you smile. You're proud of the work you've done, helping people, making their lives better, protecting them from themselves, when the truth is that you're in a hostile and lonely place, without knowing when the pain is going to come or when this is all going to end.

At some point, you lose parts of yourself; you forget what life was like before. You think, "This is real life." It has become your reality.

Your definition of happiness is being the first witness to distress and destruction, even thinking you could do this your whole life.

But then someday, you have to come back home. Or the army doesn't want you, or you don't want it anymore. No one really knows. You become a veteran, without a home, without landmarks. With an unbearable pain you walk. So intertwined with it that you don't even feel it. You are it. But you've been wearing the weight of the world, a little more, a little less... Nightmares? "Daymares"? You don't know the difference. Past, present, future, real, false, right, wrong... who

really cares? You've got this anger, this unbearable pain, this sadness accompanied with a sense of freedom. Free... when in fact you are now in self-destruct mode. You are ready to do anything to numb some parts and awaken others just to feel some joy. You start living in the moment, not giving a fuck about tomorrow, forgetting that what you do impacts everything and everyone around you. You don't want any more weight or expectations on you. Whatever it takes, that's what you'll do. But the pain doesn't leave that way, in fact you're just adding more in you. The mistakes, the remorse and the shame: At some point you'll have to stop that vicious circle.

I had to stop it, start cleaning, making excuses, forgiving, breathing again and taking off layers of dirt until I found my new self: The one that I am now with all that story. But not only that. I united my real self with the one that now knows that war is not the place to be. I chose peace, a freaking big garden with unlimited space, sun, air, love and living beings. I gave myself the real freedom of being me without you.

Valérie Dubuc



**N**o r  
*m*a t i  
*v*i t é

Normes,  
Mode d'emploi que je n'ai pas reçu.

Si tu m'expliques pas clairement tes tabous et tes malaises.  
Je t'en prie n'en sois pas offusqué.

Ton savoir-vivre n'est pas universel.  
Les normes ça se trafique en sous cultures.  
Faut déchirer. Faut s'intégrer.

Dans le social, je suis un peu trop électron libre.  
Dans les beaux cadres des institutions c'est un peu plus clair  
(genre).  
Je formate un peu, pour la forme.

Faudrait que j'y aille plus progressif d'ailleurs.  
Mais souvent, dans ce mode, je tombe sur toutes les failles.  
Je suis une pessimiste du rapport humain. Je vois les tares du  
système – gravées dans l'être – et je ne vois que l'ampleur du  
travail alchimique devant prendre place (Vous excuserez mes  
références moyen(ou nouvelles)âgeuses).

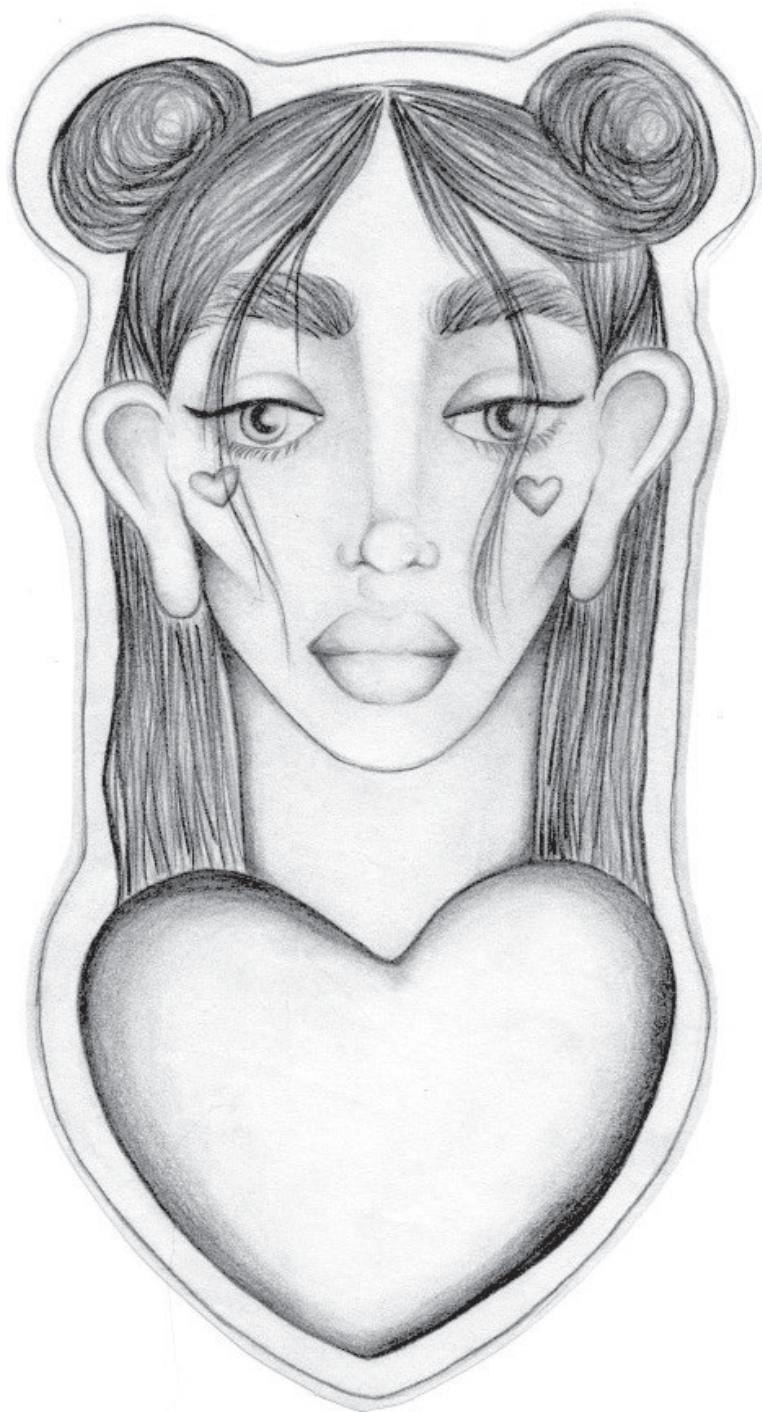
Les gens me font de moins en moins rire et me désespèrent de plus  
en plus.

P.-S. Je cherche une communauté queer, polyamoureuse, saine, pas  
trop fusionnelle et confortable.

Gabriella Anna B.



Gabriella Anna B.



Avoir le droit  
D'être comprise  
D'être légitimée

# CYCLOFÉMINISME À TRAVERS LES ÂGES; LA BICYCLETTE COMME OUTIL D'ÉMANCIPATION DES FEMMES ET NOUVEAUX ENJEUX INTERSECTIONNELS CYCLISTES

De nombreux historien(ne)s traitent du rôle révolutionnaire qu'a joué le vélo en notant la redéfinition du tourisme en Amérique du Nord (Betts; Dempsey; Harmond; Link; Marino; Smith; Tobin)<sup>1</sup>. Toutefois, moins notent le rôle prépondérant qu'il a joué concernant l'émancipation des femmes. Susan B. Anthony, féministe américaine du 19<sup>e</sup> siècle, mentionne en 1896 que la bicyclette a fait plus pour l'émancipation des femmes que rien d'autre dans le monde :

Let me tell you what I think of bicycling. I think it has done more to emancipate women than anything else in the world [...]<sup>2</sup>.

Cet article présente, dans un premier temps, un survol des façons dont le vélo a joué un rôle positif dans le mouvement d'émancipation des femmes du 19<sup>e</sup> siècle. Dans un deuxième temps, seront analysées les discriminations sexistes dont les cyclistes femmes font actuellement l'objet et comment la bicyclette contribue toujours à la lutte contre ces discriminations. Le cyclisme étant aujourd'hui encore dominé principalement par des hommes blancs, cet article a pour finalité d'aborder comment le cycloféminisme se manifeste aujourd'hui et quel rôle il joue pour les femmes racisées<sup>3</sup> dans les sociétés nord-américaines.

## 1. CYCLOFÉMINISME AU 19<sup>E</sup> SIÈCLE

L'utilisation de la bicyclette n'a jamais été officiellement interdite aux femmes, mais les stéréotypes féminins, les conventions sociales,

les exigences de l'étiquette, et les vêtements qui leur étaient imposés restreignaient sensiblement sa pratique<sup>4</sup>. À l'époque, l'Église invoque la dépravation sexuelle en raison de la proximité des organes génitaux féminins et de la selle du vélo, pour en dissuader la pratique chez les femmes<sup>5</sup>. Certains membres du clergé affirment également que de permettre aux femmes de conduire une bicyclette pouvait encourager des comportements dépravés, telles que la prostitution ou l'infidélité, considérant l'acquisition d'une plus grande indépendance en terme de mobilité<sup>6</sup>. Ce débat s'orienta rapidement sur la préservation de la « féminité naturelle » des femmes, qui serait inévitablement perdue si elles se découvraient toutes une passion pour le cyclisme. Dans cette optique, plusieurs recommandations paternalistes furent faites à l'intention des femmes cyclistes. Prenons par exemple cette liste de choses à éviter pour les femmes à vélo, parue dans le *New York World* en 1895 :

Don't be a fright. Don't faint on the road. Don't wear a man's cap. [...]Don't cultivate a "bicycle face." Don't refuse assistance up a hill. Don't wear clothes that don't fit. [...]Don't wear white kid gloves. Silk is the thing. Don't ask, "What do you think of my bloomers?" Don't use bicycle slang. Leave that to the boys. Don't go out after dark without a male escort. Don't go without a needle, thread and thimble [...]<sup>7</sup>.

À l'évidence, le code vestimentaire de l'époque – imposant des corsets, des crinolines pesantes et de longues jupes – ne facilite pas les mouvements, et donc l'utilisation de la bicyclette<sup>8</sup>. Ces tissus excédentaires s'empêtrant facilement dans les rouages de la bicyclette, on va même jusqu'à produire des vélos ayant leurs pédales du même côté de la roue pour préserver la bienséance des femmes<sup>9</sup>.

Malgré ces résistances sociales et cléricales, dans les années 1860 et 1870, Elizabeth Cady Stanton, une collègue suffragette de Susan B. Anthony et chef de file du mouvement d'émancipation des femmes au 19<sup>e</sup> siècle, appelle les femmes, dans différentes conférences, à rejeter les critères de la mode et à choisir des vêtements confortables pour enfourcher leur bicyclette, à adopter le port des cheveux plus courts, des pantalons (« bloomers »/culotte bouffante) et à rejeter

le corset. En d'autres termes, Stanton voyait la bicyclette comme un outil extrêmement libérateur permettant de transgresser les normes vestimentaires, politiques et religieuses. Son rejet des soi-disant traits « naturels » des femmes et sa politisation du vélo dénotent de son intention de transformer la société<sup>10</sup>.

## 2. LES FEMMES ET LA BICYCLETTE AU 21<sup>E</sup> SIÈCLE :

Si le discours traditionaliste du 19<sup>e</sup> siècle concernant les femmes et la bicyclette peut faire sourire de nos jours tant les propos tenus sont éloignés de notre réalité, force est d'admettre que des discours ayant les mêmes fondements sont toujours présents. Que ce soit le doute entretenu concernant la capacité féminine à réparer un vélo ou leur potentiel à concourir professionnellement, le sexisme est malheureusement encore présent dans ce domaine sportif.

Le cycloféminisme contemporain étant très peu abordé dans les écrits universitaires, c'est par la lecture de « zines »<sup>11</sup> qu'il est possible d'avoir une vision plus complète de la récurrence des problématiques vécues par les femmes se déplaçant régulièrement en bicyclette. En effet, les zines recensés sur le cycloféminisme (*Our bodies, Our bike; Urban Revolution, A Women's Guide to Two-Wheeled Transportation; Sharing the Road with Boys*) présentent différents témoignages de femmes cyclistes qui rendent compte du sexisme contemporain relié à ce sport.

## 3. FEMMES ET MÉCANIQUE DE VÉLO

Tout comme en mécanique automobile, le monde de la mécanique du vélo est principalement composé d'hommes. Shelly Jackson, mécanicienne de vélos en Nouvelle-Orléans affirme que l'aspect de la réparation et de l'entretien du vélo est central dans la discrimination actuelle faite aux femmes :

There are a number of social and cultural factors contributing to the prevailing gender divide among cyclist, but the gendered practices associated with maintenance and mechanic are unquestionably

factors that affect women who ride bikes<sup>12</sup>.

Pour Tori Bortman, mécano et éducatrice cycliste, cette problématique est extrêmement récurrente. Son témoignage dans le livre *One Less Car* rend compte de certains facteurs socioculturels encourageant cette séparation genrée :

I continually meet women that don't know how to fix their bikes, and it's not because they don't have an interest but because of the intimidation factor. I don't think that a lot of men understand what it's like to be intimidated because a lot of men have been privileged, whether it's because they had an older brother who taught them about bikes, or they rode their BMX and had to learn to fix it when they were 14. But at 14, girls are encouraged to be pretty and look good for boys [...] there's more guys doing it [fixing bikes], there's more of a culture, and there's not the intimidation factor. Women are scared to ask question, scared of looking stupid, and I want that to end<sup>13</sup>.

Ainsi, la discrimination est double. Dans un premier temps, à cause de la socialisation, les femmes sont moins portées à s'intéresser à la mécanique des vélos. Dans un deuxième temps, lorsqu'elles se présentent dans une boutique de réparation de vélo, elles vivent du sexisme de la part des mécaniciens<sup>14</sup>. Il en résulte une situation de frustration et de dépendance des femmes envers les hommes, même pour les réparations de base et l'entretien du vélo<sup>15</sup>. Pour remédier à la situation, de nombreuses initiatives étudiantes, citoyennes ou encore militantes ont vu le jour, notamment à Montréal avec le groupe « Les Dérailleuses » qui donne des ateliers de réparation de vélo non-mixte<sup>16</sup>.

#### 4. SÉCURITÉ ET INFRASTRUCTURES GENRÉES

Le déséquilibre genré dans le monde du cyclisme a été mis de l'avant en 2009 par un article du *American Scientific Journal* : « In the U.S., men's cycling trips surpass women's by at least 2:1. This ratio stands in marked contrast to cycling in European countries, where urban biking

is a way of life and draws about as many women as men — sometimes more. »<sup>17</sup>. Cet article rend compte de la corrélation entre la présence de femmes cyclistes dans une ville et la qualité des infrastructures. Jan Garrard, maître des conférences à l'Université de Melbourne en Australie précise;

If you want to know if an urban environment supports cycling [...]—just measure the proportion of cyclists who are female<sup>18</sup>.

Différentes raisons expliquent ce phénomène. L'une d'entre elles serait liée au fait que les femmes ont toujours davantage de responsabilités concernant la charge des enfants et les tâches ménagères. Jennifer Dill, chercheuse en planification urbaine à l'Université d'État de Portland, explique que malgré l'espérance que les rôles genrés disparaissent, ils existent encore présentement. Ainsi, pour que plus de personnes utilisent la bicyclette, il faut adapter les infrastructures à la réalité de la division sexuelle du travail. Les pistes cyclables doivent être conçues de manière à connecter différents points stratégiques des zones urbaines, tout en tenant compte des tâches qui incombent encore majoritairement aux femmes et qui modulent leurs déplacements. Alors que les majorités des médias expliquent la plus faible présence des femmes à vélo par des raisons de tendances « naturelles » à la sécurité (« women are more concerned about safety and don't want to mess up their hair or get sweaty »<sup>19</sup>), il est primordial de questionner les infrastructures qui favorisent davantage cette séparation genrée des moyens de transport.

## 5. CYCLOFÉMINISME CONTEMPORAINS ET CYCLISME MILITANT

Le cyclomilitantisme émerge d'une cyclofrustration, c'est-à-dire qu'apparaît le sentiment que cette solution économique, écologique et saine qu'est le vélo, n'est pas encouragée<sup>20</sup>. Le cyclomilitantisme revendique ainsi de meilleures infrastructures, la démocratisation de l'accès à ce moyen de transport et cherche surtout à déstabiliser l'idée dominante que la voiture est préférable<sup>21</sup>. C'est à l'intérieur du cyclomilitantisme qu'existe le cycloféminisme, qui porte l'idée que

l'usage du vélo par les femmes permet un « empowerment », que ce soit au niveau de l'acceptation du corps ou de l'indépendance en matière de mobilité personnelle<sup>22</sup>. L'extrait suivant du zine résume bien sous quelles formes la dépendance des femmes à la voiture peut s'articuler actuellement :

[...] without access to a car, we can become trapped in the home. But by using our limited resources on a car, we become trapped in increasingly deep poverty. Without access to reproductive choices, we are trapped with the de facto consequences of that lack of choice<sup>23</sup>

Ainsi, la bicyclette permet une certaine indépendance économique (ses coûts étant beaucoup moins élevés que la voiture), en plus de permettre une plus grande assurance en tout temps. En effet, le vélo permet aux femmes de se sentir plus en sécurité lorsque vient le temps de revenir chez elles la nuit<sup>24</sup>.

## 6. CYCLOFÉMINISME ET FEMMES RACISÉES

En ce qui concerne les femmes racisées, la revue de la littérature nous permet de constater qu'elles ont été systématiquement écartées de l'histoire du vélo et du cycloféminisme. Dans le livre *Wheels of Change: How Women Rode the Bicycle to Freedom (With a Few Flat Tires Along the Way)*, on retrouve quelques photos de femmes afro-américaines, mais peu d'écrits font mention de leurs pratiques cyclistes<sup>25</sup>. Cette exclusion de l'expérience des femmes racisées dans l'histoire de la bicyclette est aussi soulignée dans le livre *One Less Car*<sup>26</sup>. Seuls les écrits plus contemporains rendent davantage compte de cette émancipation par la bicyclette chez les femmes racisées, notamment cet extrait du zine *Our Bodies, Our Bikes* qui décrit l'expérience d'empowerment vécue par une femme noire cycliste aux États-Unis :

As I drew nearer, I nodded and smiled like I always do. She gave me a hesitant smile at first. Then a grin erupted across her face and a laugh escaped her lips. She saw the helmet, saw a black woman on a bike, and something about that, about

me, filled her with such joy that she actually cheered and pumped her fist as I rolled past her [...].<sup>27</sup>

Aussi, de plus en plus d'organisations notent la montée grandissante de l'implication des communautés racisées au sein du cyclisme;

[...] the fastest growth in bicycling is among the Hispanic, African American and Asian American populations. Between 2001 and 2009, those three groups grew from 16 to 23 percent of all bike trips in the U.S. [...].<sup>28</sup>

Dans les dernières années, de nombreuses initiatives de sensibilisation au cyclisme ont été mises sur pied, afin de changer les perceptions y étant rattachées. En raison de contraintes d'espaces, j'aborderais seulement celle de l'« Ovarian psychos », mais il existe beaucoup d'autres groupes tels le « Girls Bike Club » à Chicago ou « Black Girl Do Bikes » à Washington(DC)<sup>29</sup>.

## 7. OVARIAN PSYCHOS

En ce qui concerne le groupe « Ovarian Psychos », celui-ci se développe à Los Angeles, notamment grâce à Xela de la X, une militante communautariste<sup>30</sup>. Elle organise différentes manifestations à vélo, la première étant considérée comme l'évènement fondateur du groupe<sup>31</sup>, qui s'autodéfinit comme :

[...] a collective of brown and black women who are reclaiming the night, the streets, and cycling, as their own in a city that is famously hostile to both cyclists and women of color<sup>32</sup>.

Elles organisent actuellement des « clitoral mass », l'équivalent des « critical mass », ces manifestations festives à vélo sensibilisant les gens au trafic cycliste et à l'usage de la bicyclette. Ces « clitoral mass » sont composées de femmes seulement et ont maintenant lieu chaque année dans six différentes villes aux États-Unis<sup>33</sup>. Cet entretien mené avec la créatrice du mouvement rend compte de leur approche et de leurs visions du cycloféminisme :

## What's the significance of cycling in that mission? Why bicycles?

Bicycles because, first and foremost, we're a working-class community, so for a lot of us, that is our mode of transportation. Bicycles are also very key in the sense that we as women, women of color specifically, in those areas—we were brought up with a fear of movement and of the spaces we inhabit, a fear of navigating them. We use the bicycles to say, "We will be fearless! We will inhabit every space, and be mobile, and have access. Access and mobility is very important to us, because that's been taken from us [...]"<sup>34</sup>

Il devient évident par cette réponse que pour ces femmes racisées, contrairement aux femmes blanches bourgeoises du 19e siècle, la bicyclette n'est pas seulement une façon de se distraire. Elle est une nécessité matérielle pour se déplacer dans une société faite pour les automobiles, en plus de comporter une dimension doublement émancipatrice dans un espace approprié et habité par les hommes blancs.

## CONCLUSION

Les solutions aux problèmes intersectionnels du sexisme et du racisme dans le monde du cyclisme sont multiples. Les voies du communautarisme semblent avoir fait leurs preuves, mais il faudra rester attentif(ve)s aux nouvelles initiatives et à leurs impacts pour résoudre les problèmes liés à la mobilité et au sexisme dans le milieu cycliste. Il faut savoir que le vélo prend une signification propre pour chaque personne ayant une intention de politiser ce moyen de transport. Que ce soit pour des raisons d'indépendance face à l'automobile ou aux services de l'État (métro, bus), ou encore pour avoir un impact positif sur la santé des gens, la bicyclette possède des avantages directs et indirects infinis.

After all, there are no essential differences between men and women that affect who can

ride a bike, who can compete against their peers of equal ability, who can make a living, who can lead a revolution. The only differences are the ones we create. Humans really like to create power imbalances and gender is one of our favorite ways to reinforce them<sup>35</sup>.

## Laurie Morelli-Valiquette

## NOTES

1. Lisa Strange et Robert Brown, *The bicycle, Women's right and Elizabeth Cady Stanton*, Taylor and Francis, 2002, p. 611.

2. Cornwall Historical Society, « Women's Rights Movement of the Late 19<sup>th</sup> Century (1868-1900) », Women's rights, Cornwall's radical, rebel and reformers, Repéré le 26 mars 2016 à <http://cornwallhistoricalsociety.org/exhibits/women/late19th.html>, 2013.

3. J'utilise le terme « femmes racisées » pour rendre compte de l'oppression intersectionnelle vécue par les femmes vivant le racisme et le sexisme sur les routes.

4. Zach Furness, *One less car; bicycling and the politics of automobility*, Temple, 2010, p. 20.

5. Samantha Brennan, « The Triple Threat : Sexual Pleasure, Women, and Bike Seats, from the 1890s to Today », dans Elly Blue et April Streeter (ed.) *Our bodies, our bikes*, Microcosm Publishing, Portland, 2015, p. 14.

6. Ibid., p. 13.

7. Maria Popova, « A List of Don'ts for Women on Bicycles Circa 1895 », Brain Pickings, Repéré le 26 mars 2016 à <https://www.brainpickings.org/index.php/2012/01/03/donts-for-women-on-bicycles-1895/>, 2012.

8. Lisa Strange et Robert Brown, 2002, op. cit., p. 618.

9. Claire Morissette, *Deux roues, un avenir; le vélo en ville*, Écosociété, 1994, p. 156.

10. Lisa Strange et Robert Brown, 2002, op. cit., p. 621.

11. Un zine est un petit magazine souvent fabriqué à la main, traitant de sujets non conventionnels à caractère non commercial, souvent disponible en ligne.

12. Zach Furness, 2010, op. cit., p. 181.

13. Ibid.

14. Ibid., p. 182.

15. Ibid.

16. Voir Les Dérailleuses à <http://lesderailleuses.org>.

17. Linda Baker, « How to Get More Bicyclists on the Road; To boost urban bicycling, figure out what women want », *Scientific American*, Repéré le 26 mars 2016 à <http://www.scientificamerican.com/article/getting-more-bicyclists-on-the-road>, 2009.

18. Ibid.

19. Elly Blue, « Sharing the road with boys, thoughts and stories about being a woman on a bike in Portland Oregon », *Taking the lane* 1, 2010, p. 2.

20. Claire Morissette, 1994, op. cit., p. 11.

21. Zach Furness, 2010, op. cit., p. 11.

22. Claire Morissette, 1994, op. cit., p. 11.

23. Elly Blue et April Streeter (ed.), 2015, op. cit., p. 7.

24. Daniel Ross, « "Vive la vélorution !": Le Monde à bicyclette et les origines du mouvement cycliste à Montréal, 1975-1980 », *Bulletin d'histoire politique* 23, no. 2, 2015.

25. Sam B., « Bicycles : Making Good Women Go Bad Since the 1800s », *Fit Is a Feminist Issue*, Repéré le 26 mars 2016 à <http://fitisafeministissue.com/2013/03/27/bicycles-making-good-women-go-bad-since-the-1800s>, 2013.

26. Zach Furness, 2010, op. cit., p. 20.

27. Cecily Walker, « I See You, Baby », dans Elly Blue et April Streeter (ed.), 2015, op. cit., p. 23.

28. Bikeleague, « The New Majority : Pedaling Toward Equity », Repéré le 26 mars 2016 à [http://bikeleague.org/sites/default/files/equity\\_report.pdf](http://bikeleague.org/sites/default/files/equity_report.pdf), s.d.

29. BlackGirlsDoBike.com, « Our Purpose », Repéré le 26 mars 2016 à <http://www.blackgirlsdobike.com/#/purpose/c1enr>, s.d.; Sam P.K. Collins, « Meet the Women Trying to Change Perceptions About Black Bikers », *ThinkProgress*, Repéré le 26 mars 2016 à <http://thinkprogress.org/health/2014/10/30/3586332/black-women-bike-dc>, 2014.

30. Le communautarisme est un mouvement philosophique critique du libéralisme. Cette tendance idéologique vise à mettre les intérêts de la communauté avant ceux de l'individu qui la compose.


31. Tasbeeh Herwees, « Meet the All Women Bike Crew Running Gentrifiers Out of Town », *Good*, Repéré le 26 mars 2016 à <https://www.good.is/articles/ovarian-psycos>, 2016.

32. Ibid.

33. Jennifer Candipan, « Clitoral Mass: A Women-of-Colour Ride Through Los Angeles », *Metropolitiques.eu*, Repéré le 26 mars 2016 à <http://www.metropolitiques.eu/Clitoral-Mass-A-Women-of-Color.html>, 2015.

34. Tasbeeh Herwees, 2016, op. cit.

35. Elly Blue, 2010, op. cit., p. 12.



LETTRE À PROPOS  
D'UN LIEU OÙ ON NE  
VA PAS

je pense qu'une fois j'essayais de te dire ce qui me brisait et tu m'as dit quelque chose comme que veux-tu, alors j'ai su que certaines angoisses étaient interdites. ta réponse m'a fait un sentiment de rive sud, parce que du temps que j'y étais un petit peu enfermée (avant que je n'aie le droit de prendre les transports en commun) je me suis souvent sentie seule avec ma réaction devant les choses. chaque année j'ai tenté de cacher l'angoisse qui me prenait au début de l'école alors que les amies étaient ravies d'y retourner et j'ignore si elles étaient surtout contentes d'avoir rendez-vous avec les autres à tous les jours, de recevoir des habits neufs ou d'entrer dans des blocs d'activités. pour moi c'était la fin du temps, c'était la captivité, d'ailleurs une fois je n'étais pas malade juste désespérée, j'avais fait cinq ans d'enfermement, je voyais ceux qu'il me restait, je suis restée trois jours à la maison. ma mère m'a lue, elle me lit bien, elle m'a laissée, elle m'a comprise et si ça a été possible c'est qu'elle a reconnu que la peine a parfois autorité sur le cours des choses et que le cours de la peine trouve diverses origines, mais j'ai entretenu certaines amitiés avec des filles qui croyaient que la douleur coulait seulement des garçons et j'en ai démissionné parce que les sentiments dans des boîtes ça me scie. je sais que tu n'aimes pas paraître accablée, je t'ai vu transformer ta tristesse en déception, la balayer sous les bibliothèques, pour faire du bien tu fais ta ouate, tu consoles les maux de toutes les personnes qui te sont proches et parfois je me demande si en tenant pour elles le cap tu t'interdis ton affliction. tu voyages sans arrêt, je m'imagine d'ailleurs que lorsque l'on t'interroge sur ton occupation, tu dis voyageuse, comme tu as pu dire étudiante et même si je sais ton amour du mouvement je sais aussi que je ne t'ai jamais demandé ce qui l'alimentait. il y a des milliers de raisons de partir, j'ai vu des personnes quitter parce qu'on les attendait quelque part, j'en ai vu filer par curiosité de ce quelque part et j'en ai connu d'autres qui s'en allaient comme par urgence de s'absenter (comme si en partant elles ne cherchaient pas tellement à rejoindre un endroit, mais plutôt à disparaître de celui qui les tenait). tu pars longtemps et au complet, tu ne donnes pas de nouvelles, tu prends vacance et quand tu reviens tu irradies. c'est alors un grand bonheur de te retrouver, tu es dense, vive et déployée, mais plus tu restes plus tu t'effaces et j'ignore si c'est l'ennui ou les attentes que tu ressens qui ferment des endroits de toi, mais j'aimerais te dire qu'on a le droit d'être mal et que je serai à l'écoute.

Camille Readman Prud'homme

# Gala Les Olivier : étude de cas sur la parole restreinte des femmes en humour au Québec

---

Le Gala Les Olivier a fait couler beaucoup d'encre cette année, notamment en raison de la polémique qui entoure la censure dont l'humoriste Mike Ward affirme être victime. Rappelons qu'au printemps dernier, son numéro visant à présenter une nomination avait été censuré par Radio-Canada, sur recommandation d'une compagnie d'assurance qui suggérait que le Gala Les Oliviers risquait de s'exposer à des poursuites, si ledit numéro était diffusé. Les sorties médiatiques de Mike Ward, mais aussi d'autres humoristes, s'étaient alors multipliées, rendant cet événement largement médiatisé.

Or, l'enflure médiatique qui émane de ce débat permet de mettre en lumière la problématique concernant la liberté d'expression au sein même de l'industrie de l'humour au Québec. Bien que cet événement ne soit pas le point central de ce qui sera élaboré dans la présente analyse, cette enflure médiatique permet d'aborder un autre aspect intéressant entourant la censure en humour au

Québec, celle qui sévit à l'intérieur même de l'industrie. Le problème réside dans la défense d'une liberté d'expression qui semble déjà acquise au sein d'une industrie dominante en soi, où les hommes ont encore une fois plus de privilèges que n'importe quel autre groupe donné, particulièrement le groupe « femmes ». Ainsi, il sera question de présenter le cas du Gala Les Olivier 2016 et d'expliquer comment celui-ci fait état des disparités de genre au sein même de l'industrie de l'humour au Québec.

Au même titre que l'industrie de la construction ou de l'automobile, qui sont des métiers considérés traditionnellement masculins, l'industrie de l'humour s'est depuis toujours démarquée par son androcentrisme. Comme le Gala Les Olivier a la prétention de récompenser les « grands noms » de l'humour, il s'impose comme le reflet de cette industrie dont les intérêts tournent majoritairement autour de ceux des hommes,

mais aussi où les femmes sont sous-représentées par rapport à leurs confrères masculins. Simplement en regardant la liste des nominé.e.s du Gala, il est facile de percevoir la dominance masculine dans le milieu de l'humour au Québec. Au sein des 12 catégories du Gala, seulement quatre femmes se trouvent en nomination, chaque catégorie comptant entre 5 et 6 nominé.e.s. Le prix le plus prestigieux, soit le prix de l'humoriste de l'année ne compte aucune femme parmi la liste des candidats. Dans son texte « Rire : le propre de l'homme, le sale de la femme », Lucie Joubert souligne qu'en 2008, seul un maigre 20% de femmes a fait une demande d'admission à l'École nationale de l'humour<sup>1</sup>. La même année, seulement une femme parmi les 14 humoristes qui graduaient de l'ÉNH. Dans « Rire: Le propre de l'homme, le sale de la femme », Lucie Joubert ajoute que les femmes doivent « être équipées pour veiller tard » et « se greffer une gosse » pour intégrer ce milieu<sup>2</sup>. Comme elles sont si peu nombreuses, la voix des femmes n'est que très peu représentée au sein de cette industrie. Dans son texte « Où sont les

femmes stand up comics », la même auteure explique que des enjeux psychologiques, institutionnels et politiques, rhétoriques et idéologiques contribuent à la difficulté qu'ont les femmes à se tailler une place dans l'industrie de l'humour au Québec. Ces éléments sont tous interreliés et le Gala Les Olivier 2016 semble prouver que la piste de Lucie Joubert s'avère juste.

Non seulement le maigre nombre de femmes en nomination au gala est révélateur du manque de place accordée aux femmes dans l'industrie de l'humour au Québec, mais le faible nombre de femmes ayant participé au spectacle qu'est le Gala – en soi – semble l'être aussi. Bien que celui-ci ne fût pas chargé de sexisme comme il peut être légitime de s'y attendre, très peu de femmes sont montées sur scène pour y prendre la parole. Que ce soit pour avoir gagné un prix ou parce qu'elles prenaient part à un numéro<sup>3</sup>, seulement huit femmes ont eu la chance de s'exprimer sur la scène. En



comparaison,  
28 hommes y  
sont allés. Seules  
deux de ces huit  
femmes ont gagné un  
Olivier, tandis que sur 28  
hommes, 14 d'entre eux ont  
eu la chance de s'adresser au public  
pour les remercier<sup>4</sup>.



Parmi les 14 hommes qui ont pris part aux numéros de la soirée, on compte l'animateur François Morency, lequel était présent sur la scène pratiquement à chaque moment du Gala. Un autre homme, Phil Roy, est monté sur la scène à deux reprises; la première fois pour faire des remerciements et la seconde pour présenter une nomination avec Katherine Levac. Au total, il s'agit de 14 hommes et de six femmes qui ont participé au spectacle offert par le Gala Les Oliviers, Véronique Cloutier et Mariana Mazza étant les deux seules femmes à avoir remporté un prix. Par ordre d'apparition, les femmes ayant pris la parole ce soir-là sont : Véronique Cloutier avec Louis Morissette, Katherine Levac avec Phil Roy, Charlie Rousseau avec Pierre Hébert, Mariana Mazza avec Michel Sigouin, Anaïs Favron avec Édith Cochrane, Dominique Michel avec Claude Meunier et Michel Barrette, ainsi que Florence Longpré qui incarnait Gaby Gravel<sup>5</sup> au côté de François Morency. En comparant le nombre d'interventions masculines avec le nombre d'interventions féminines, il apparaît que beaucoup plus d'hommes ont eu l'opportunité et la liberté de s'exprimer librement que de femmes. D'ailleurs, hormis Édith Cochrane et Anaïs Favron qui ont fait un numéro ensemble, toutes les femmes sont montées accompagnées d'au moins un homme sur la scène. Ainsi, au cours du Gala, il n'a été possible d'assister qu'à un seul numéro sans homme. Aussi bien dire que cette scène a été occupée en quasi-permanence par un *boy's club*. Car, même si ce n'est pas fait de manière mal intentionnée de la part des humoristes masculins et des organisateur.trice.s du Gala Les Oliviers, il n'en demeure pas moins que les hommes sont encore une fois privilégiés, dans une industrie déjà à forte prédominance masculine.

Parmi les rares apparitions féminines, plusieurs d'entre elles se sont par ailleurs avérées problématiques au niveau de la liberté de parole

des femmes. Or, ce n'est pas étonnant, puisque la voix des femmes est littéralement étouffée par celles des hommes lorsqu'il est question de l'industrie de l'humour au Québec. L'intervention de Véronique Cloutier et de Louis Morissette est révélatrice quant à la place que peuvent revendiquer les femmes au moment de livrer un message politique au sein de cette industrie. Lors de cette intervention, Véronique Cloutier a fait quelques remerciements brefs et concis pour immédiatement passer la parole à Louis Morissette. Ce dernier a alors profité de la tribune que lui offrait le Gala pour livrer un message politique lié à l'enflure médiatique entourant Mike Ward, donnant ainsi l'impression d'être le porte-parole du couple en matière d'affaires publiques. Comme si l'opinion de son mari suffisait, Véronique Cloutier s'est elle-même effacée du paysage pour laisser un homme s'exprimer sur un sujet largement médiatisé qui, à tort ou à raison, avait largement perturbé la communauté humoristique au cours des semaines précédant le Gala. Peut-être n'avait-elle rien à dire sur le sujet, mais il s'agit tout de même d'une dynamique qui n'est pas sans rappeler le vieux cliché des femmes tenues à l'écart de la sphère politique traditionnellement réservée aux hommes.

Pour Lucie Joubert, les prises de position politique des femmes en humour sont très rares et cette rareté n'est pas un fait anodin<sup>6</sup>. Pour elle, la réticence des femmes à adopter un discours politique est liée aux obstacles idéologiques qui influencent l'entrée - ou l'absence d'entrée - des femmes dans le domaine de l'humour. Comme l'humour de l'industrie au Québec se veut généralement ludique et anecdotique, l'humour préconisé par les femmes ne peut y faire exception. De plus, en prenant position crument sur un enjeu lié au politique, les femmes risquent de se faire accoler le préjugé de « frustrée », ce qui peut à juste titre les rebuter. Or, ce n'est pas le cas des hommes qui sont plutôt considérés comme des personnes ayant du contenu, s'ils émettent un propos plus politique.

Cette réticence des femmes à s'affirmer politiquement fait écho aux obstacles idéologiques qui s'imposent à elles en humour. Pour Lucie Joubert, il existe un double standard qui fait en sorte que les femmes ne sont pas d'abord entendues en tant qu'humoristes, mais bien en tant que femmes. Ce double standard influence l'écriture des femmes humoristes, lorsque vient le temps pour elles de choisir quoi

dire et comment le dire. Toujours selon Lucie Joubert, cela pousserait certaines femmes à laisser de côté l'humour féministe pour préconiser un « humour domestique ». Ce type d'humour « permet aux femmes, en présentant par exemple des personnages de ménagères écœurées de leur servitude, d'exprimer leurs griefs envers les déterminismes de la condition féminine<sup>7</sup> », alors que l'humour féministe vise plutôt à dénoncer la répression masculine et les institutions gérées par les hommes.

Ces comportements genrés en humour dont nous parle Joubert sont intégrés par les femmes, mais sont aussi intégrés par les hommes. On peut le noter dans une intervention qui implique la seule autre femme à avoir gagné un prix. Au moment d'aller chercher son Olivier, Mariana Mazza est montée sur scène en compagnie de son co-auteur Michel Sigouin. Ce dernier a pris la parole avant elle, prenant la peine d'éloigner la principale intéressée du micro deux fois avec son bras droit. Le fait que Michel Sigouin ait dû repousser la gagnante à deux reprises démontre que celle-ci n'était pas au courant de l'initiative de son co-auteur. Puisque la socialisation diffère d'un genre à un autre, il est intéressant de voir à quel point Michel Sigouin a été à l'aise de s'exprimer publiquement avant Mariana Mazza, même si cela impliquait de la repousser deux fois plutôt qu'une. Ainsi ce n'est qu'après la prise de parole de cet homme que la gagnante a pu enfin faire ses remerciements. Bien que l'action de Michel Sigouin ne se voulait probablement pas mal intentionnée, il n'en demeure pas moins que celle-ci est révélatrice de la liberté de parole que s'accordent les hommes au détriment de celle des femmes.

Cette situation fait écho aux propos de Lucie Joubert qui parle des difficultés psychologiques faisant obstacle à l'entrée des femmes dans le domaine de l'humour. Se référant à l'éducation des jeunes filles, l'auteure affirme que l'image stéréotypée de la féminité est incompatible avec le modèle prédéfini de l'humoriste : « Prendre la parole, et à plus forte raison utiliser cette parole pour faire rire la galerie, courir le risque d'être ridicule, tout cela rompt avec l'image figée, codifiée de la féminité<sup>8</sup>. » Elle ajoute que le *stand-up* nécessite une certaine agressivité et un certain aplomb pour faire rire, ce qui encore une fois s'inscrit en opposition avec l'image stéréotypée des femmes discrètes, douces, aimables et romantiques.

Un peu plus tard dans le gala, Édith Cochrane et Anaïs Favron ont présenté deux nominations (une à la suite de l'autre) en livrant un numéro à saveur féministe visant à dénoncer la dominance masculine en humour au sein de l'industrie québécoise. Il est important de préciser que ce duo de femmes est le seul à avoir présenté deux catégories de nominé.e.s plutôt qu'une. Certain.e.s personnes pourraient y voir une preuve d'ouverture d'esprit de la part des organisateur.trice.s du Gala, mais il s'agit plutôt d'une occasion manquée de donner la chance à un second duo de femmes de s'exprimer. En effet, pourquoi ne pas avoir proposé à deux femmes supplémentaires de monter sur la scène plutôt que de limiter les duos féminins à un seul ?

Ceci étant dit, il est important de souligner la présence d'un numéro à saveur féministe dans le Gala, alors qu'ils sont très rares dans l'industrie de l'humour au Québec. Tel que vu précédemment, se lancer dans un humour plus politique ou faire une sortie publique sur un enjeu d'actualité demeure un pari beaucoup plus risqué pour les femmes, qui risquent de voir leur carrière affectée plus facilement que celle de leurs confrères masculins. Dans certains cas, il y a même danger d'assister à une forme de censure volontaire, dans le but de ne pas perdre les fragiles acquis des femmes au sein d'une industrie à prépondérance masculine, où les stéréotypes de genres sont encore bien ancrés. Or, Édith Cochrane et Anaïs Favron ont choisi durant le Gala de prendre position publiquement sur un enjeu politique, soit celui de la faible proportion de femmes dans l'industrie de l'humour. La présence de ce numéro à saveur féministe au Gala Les Oliviers 2016 est une bonne chose en soi, puisqu'il vise à dénoncer l'androcentrisme du milieu. Malheureusement, les médias n'en ont pas parlé, ni même la communauté humoristique. Une dynamique qui donne raison à Lucie Joubert quand elle affirme que « lorsque les femmes font dans la critique, leur message porte moins loin [et qu'il] y aurait là de quoi décourager même les meilleures volontés<sup>9</sup>. » Bref, comme toute l'attention médiatique a été dirigée vers la censure dont Mike Ward affirme être victime, ce numéro a été oublié, tout comme les revendications féministes qui venaient avec. Le gratin médiatique et artistique était trop occupé à célébrer le gagnant de l'Olivier de l'année, en le confortant dans son statut de victime à pleurer.

Karine Carbonneau

## NOTES

1. Lucie Joubert, « Rire : Le propre de l'homme, le sale de la femme », dans Normand Baillargeon et Christian Boissinot (dir.), *Je pense donc je ris: Humour et philosophie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 86.

2. *Ibid.*

3. Seule Dominique Michel n'a fait ni l'un ni l'autre: elle prenait part à un hommage posthume à Jean Bissonnette, un homme.

4. Il n'y avait pas 16 catégories. Plusieurs hommes ont parlé pour avoir remporté un seul prix. Par exemple les quatre hommes de *La soirée est encore jeune* ont tous pris la parole pour n'avoir remporté qu'un seul Olivier.

5. Le numéro de Florence Longpré était précédé d'une capsule vidéo humoristique où son personnage de Gaby Gravel maquillait une jeune femme. Comme l'identité de cette femme n'était pas dévoilée et que celle-ci n'est pas montée sur scène, elle n'est pas considérée comme une personne ayant pris part activement au gala. Cette femme n'est donc pas comptabilisée parmi les six femmes ayant pris part au spectacle.

6. Lucie Joubert, *L'humour du sexe: Le rire des filles*, Montréal, Triptyque, 2002, p. 31.

7. *Ibid.*, p. 32.

8. *Ibid.*, p. 18.

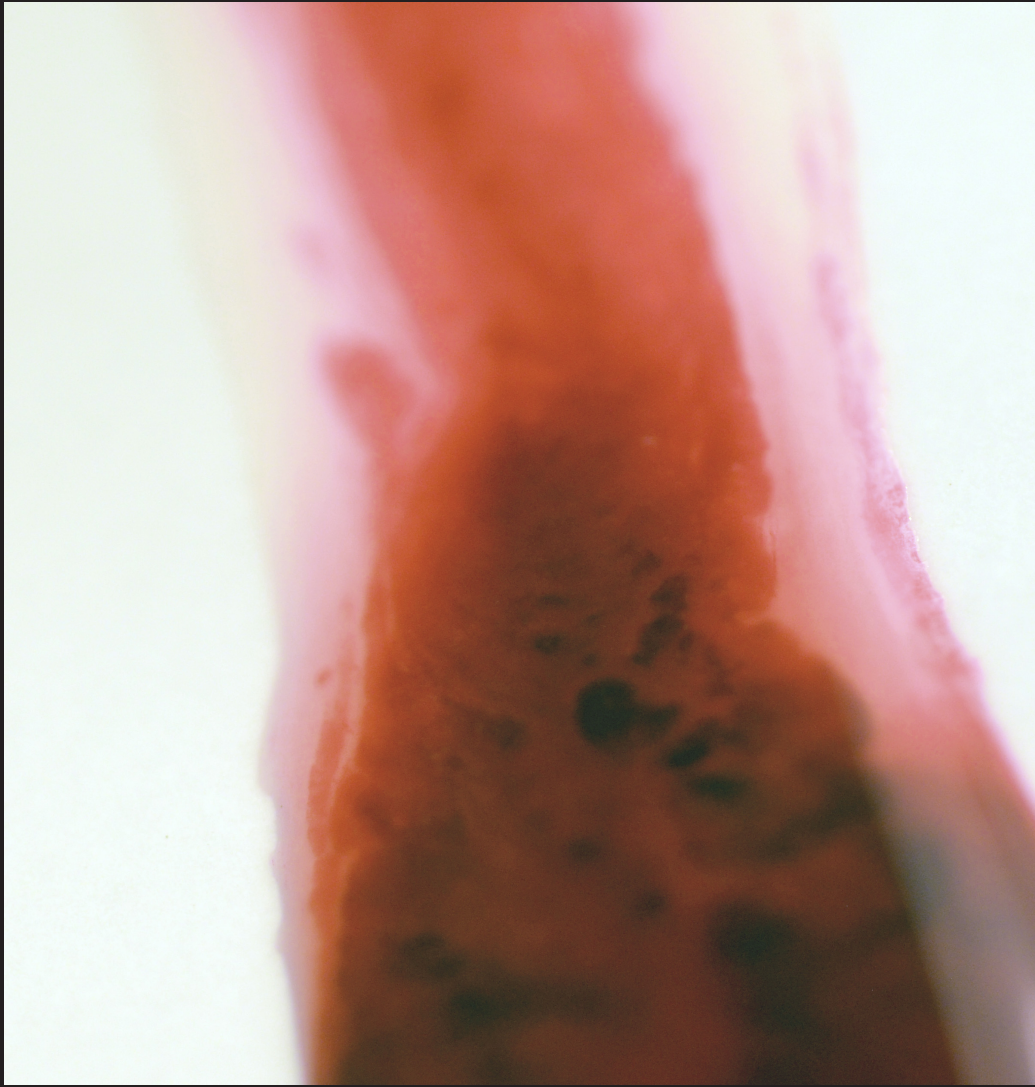
9. *Ibid.*, p. 31.



« La *résistance* est ce qui s'offre à nous quand la révolution (la rupture) fait défaut. Elle s'inscrit au plus secret du quotidien. Elle n'est pas de l'ordre du renversement mais du *déplacement*. [Je souligne] » <sup>1</sup>

**Il n'y a pas une femme qui ne soit unique**  
**Dans ce qu'elle est, aspire à être ou a vécu**  
*Mais au plus secret de notre quotidien*  
**Guerrières, toutes nous résistons**  
**Esquivant les frontières sexistes**  
*En attendant la grande rupture*  
**Celle qui les fera toutes sauter.**

Extrait du projet « *Storyboard* » : *ma trajectoire résistance*



Je vide la coupe  
Regarde le sang versé

Mon sang

Couleur vive  
Puissante  
Non-altérée

Pas brun  
Pas sale abject  
Mais

Mon sang

Rouge  
Frais  
Terrible

Regarde le sang versé  
Le sang qui court

Mon sang

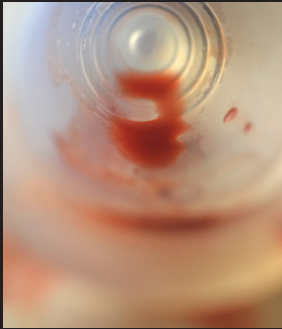
S'élançe  
Feu de joie  
Danse  
Libérée  
Sur blanche  
Porcelaine

Mon sang

Brise ses entraves  
Libre Espace Champ  
Collectif  
Des possibles

Mon sang

M'émeut  
Lovée  
Me berce  
Au creux  
D'un corps  
Que je fais  
Mien.



Ré citer  
Secret  
Honte  
Apprise  
Par cœur

Insert  
Remove  
Trash  
Insert  
Remove  
Trash  
Insert  
Remove  
Trash  
Trash  
Trash

Question :

Pourquoi enduire  
Votre rouge sale  
Douleur  
Tabou  
Forcée  
Entre  
Mes  
Cuisses

Vomir

Vomir tout ce rouge « sale »  
Vomir votre souillure  
Hors de mon corps  
Tous vous vomir

Prendre  
L'abject  
Prendre  
Le Non dit  
Dissimulé

Prendre  
Parole  
Fluides

Ouvrir  
Surtout  
Ouvrir  
Un dialogue  
À partir

Parole

Intime  
Langue  
Subversive  
Tisser  
Des liens  
Guerrières

Parole

Résistance  
Corps  
Osant  
Se donnant  
À voir  
Se donnant  
Une voix

Parole

Spontanée  
Traçant  
Ligne  
De fuites

Fuir

Votre canevas  
Tissé serré

Fuir

Votre étouffante  
Fabrique  
Pensée dualiste

Fuir

Votre  
Fabrique  
*Pouffées*<sup>2</sup>  
Qui vole  
Et viole  
Nos corps

Nos corps  
Scrutés  
Objectifiés  
Contrôlés

Pour y inscrire  
Votre cartographie  
Du féminin

Comme  
S'il y en avait « un »  
*As if it really mattered*



Biopolitique  
Patriarcale

Je crache  
Sur tes  
Frontières  
Sexistes

Nue et intégrale

J'entre par  
Mon privé  
Subversif

Revendique  
Mon droit  
D'occuper  
Plus d'un  
Espace  
À la fois

JE SUIS

Corps  
Plein  
De Fuites  
Entre les  
Cases  
De l'idéal  
Féminin

JE NE VEUX PAS  
D'UN IDÉAL

Sur et dans la voix  
De la réappropriation  
De mon propre corps  
Je serai une « Je »  
Sans compromis

Ni « femme privée »  
Ni « femme publique »  
Habillée  
Dévêtue  
Décousue  
Mon corps  
Refuse  
L'épithète  
« Femme publique »  
Sur frappé  
Dans mes chairs

Ni lesbienne  
Ni hétéro  
Je déborde  
Du cadre

Je revendique  
Cette intangibilité  
Qui vous dérange  
M. le psychologue  
Je ne « choisirai »  
Pas un sexe  
Pas un camp  
Je ne suis  
Pas indécise  
Pas volage  
Faible  
Égarée  
Mais désir  
Mouvant  
Qui aime  
Sans  
Discrimination

Rien à foutre  
Que ça ne cadre  
Pas dans votre  
Cartographie  
Du féminin

Parce que  
Qu'est-ce que  
*Ce féminin*  
*Anyway*

D'autres  
P'tites cases  
Pour mieux  
(Dé)limiter  
Prescrire  
Interdire  
Mon corps  
Traverse  
Qui aime  
Les interstices



JE SUIS

Corps  
Plein de fuites

JE SUIS

Débordement  
Votre enfermement



JE SUIS

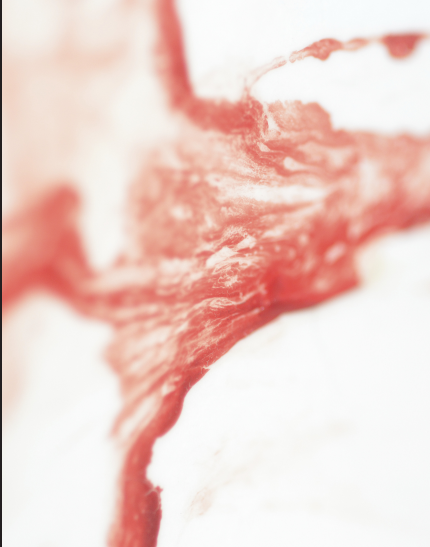
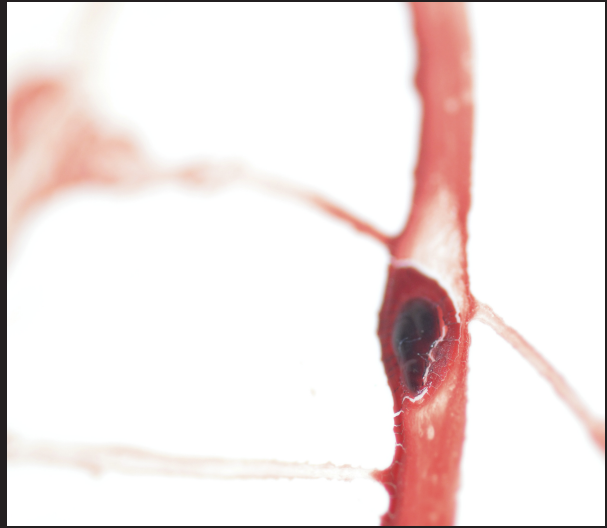
Raison  
Affect  
Nature  
Et culture  
Individue  
Relation  
Force  
Et faiblesse

Je SUIS

Composition  
De *lenteurs et de vitesses*<sup>3</sup>

Reçois ma voix  
Chargée d'affect  
Entends-tu  
Le clair fils  
De ma pensée

Exit vos reformulations  
Saveur sanctions royales  
Exit vos mains  
Qui s'imposent  
Découdre ma pensée  
Tissée de fils croisés  
Parce que vous dites  
Savoir-pouvoir la Raison



Je suis légitime.

Mahélie Caschetto-L.

---

1. Françoise Collin, « Ruptures. Résistance. Utopie », *Nouvelles Questions Féministes* 22, 2003, no. 1, p. 69.

2. Martine Delvaux, *Les filles en série: Des Barbies aux Pussy Riot*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2013, 227 p.

3. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille plateaux: Capitalisme et Schizophrénie* 2, Paris, Éditions de Minuit, 1980, pp. 339-340.

Merci KARELLE Taillon-Rodrigue, JANIE Daneau, CHARLOTTE Biddle-Bocan, RÉBECCA Beauvais, JENOFA Berhocoirgoin.

# How to Bring your Kids up Trans<sup>1</sup>

Quand on parle de « gatekeepers » (gardien.ne.s) dans des discussions qui concernent les personnes trans, on fait souvent référence aux institutions médicales et aux professionnel.le.s de la santé, c'est-à-dire aux autorités auto-proclamées « savantes » qui,

historiquement, ont créé un monopole de savoir qui s'est traduit en termes d' « expertise sur » les personnes trans (comme, par exemples, la *World Professional Association for Transgender Health* (WPATH) et les psychothérapeutes). On les appelle *gatekeepers*, car en établissant les critères d'éligibilité, les procédures et les temporalités entourant l'accès aux hormonothérapies et aux chirurgies d'affirmation de genre, ces institutions et ces professionnel.le.s se sont réservé.e.s le pouvoir de contrôler les soi-disant parcours de « transition de genre »<sup>2</sup>. Cependant, même si cette compréhension qui met l'emphase sur le rôle des médecins est valide, elle peut porter à une vision restreinte et normative des personnes trans, de leurs genres et de leurs vécus qui, au contraire, excèdent le domaine du médical. Autrement dit, si en tant que personnes trans, nous faisons face à des oppressions structurelles qui coagulent dans une perspective collective des expériences individuelles autour du terme « trans », nous faisons des choix hétérogènes et nous passons aussi à travers des épreuves différentes pour affirmer nos identités. Ainsi, chacun.e parmi nous a ses propres *gates*/ « portes » à traverser et ses propres *gatekeepers* à affronter, lequel.le.s relèvent du cas personnel et du milieu dans lequel la personne évolue.

À partir de ce constat, mon texte vise deux objectifs. Premièrement, il s'agit d'élargir la compréhension médicale des parcours trans. L'idée étant de pouvoir réfléchir au rôle de *gatekeeper* joué par des acteur.ice.s qui relèvent d'autres champs que ceux du juridique et du médical tels que, par exemple, nos proches, qui parlent souvent à partir d'un positionnement cis<sup>3</sup> et ciscentré.<sup>4</sup> Deuxièmement, je tenterai de montrer que ces *gatekeepers* ne parlent pas à la lumière d'un savoir pertinent, mais plutôt à partir d'une « ignorance »<sup>5</sup> qu'illes nous demandent souvent de combler, afin de pouvoir nous « comprendre » et nous « accepter ». L'acceptation devient donc conditionnelle à notre capacité à rendre nos parcours et nos désirs intelligibles à leurs yeux. En ce sens, leur méconnaissance peut avoir un impact majeur sur nos voix, ainsi que, plus globalement, sur le déroulement de nos transitions, car l'injonction à trouver les « bons » mots pour s'expliquer signifie aussi d'être contraint.e.s à endosser un rôle pédagogique. Ce travail, et l'effort qui vient avec celui-ci peuvent avoir des répercussions considérables sur notre bien-être émotionnel.

Pour développer cette réflexion, je travaillerai à partir du concept

de « privilège épistémique de l'ignorance » tel que l'a défini l'auteure féministe et queer Eve K. Sedgwick<sup>6</sup> et je le déclinerai sous le spectre des savoirs trans. Compte tenu de la difficulté d'affirmer ces savoirs « désassujettis »<sup>7</sup> dans la francophonie<sup>8</sup>, la verbalisation et la dénonciation de ce privilège s'imposent, pour *bash back* (riposter) et ainsi reprendre le pouvoir sur nos parcours et sur nos narrations.

Ce texte a été influencé par mon expérience personnelle de trans (*fag*) allophone qui travaille au sein de l'université néolibérale. Ces facettes identitaires ne sont pas hermétiques. Au contraire, elles s'entremêlent<sup>9</sup>. Cependant, considérant l'espace limité de cet article, il m'est impossible d'explorer la spécificité des *gatekeepers* qui relèvent de chacune de ces facettes. Pour le moment, donc, je m'en tiendrai à un travail de réflexion sur le rôle que mon parent cis joue dans mon parcours. Je montrerai comment son positionnement est fondé sur le privilège épistémique de l'ignorance dont elle jouit en tant que personne cis. Plus précisément, j'interrogerai comment ce privilège et le décalage sur lequel il repose en termes de « connaissance » ont une influence majeure sur la viabilité de ma *transfagness* et sur mes parcours de transition au Canada et en Italie. Enfin, j'expliquerai comment ce privilège présuppose aussi que moi, ainsi qu'une panoplie d'« intimités » qui me soutiennent, nous « mettions au travail » pour contenir ses dégâts, en faisant un travail pédagogique et de *care* invisibles et non rémunérés.

## I DON'T SPEAK «HOMO» : LE PRIVILÈGE ÉPISTÉMIQUE DE L'IGNORANCE

L'hétérosexualité se présente comme un mur érigé par la nature, au contraire elle est juste un langage : un amas de signes, de systèmes de communication, de techniques coercitives, d'orthopédies sociales et de styles corporels. Mais est-ce que quelqu'un sait comment on traverse un langage dominant? Avec quel corps? Avec quelles armes?<sup>10</sup> [ma traduction]

To me the word “gay” means “Generations Ahead of Yesterday” and the straights are the yesterday...we have always been ahead, everything we have done they have always jumped on board and take it over and pretend that they owned it and I'm like: “bitch we did that five years ago and now you wanna pretend you are the new metrosexual!”. (Vivacious)<sup>11</sup>

Sedgwick développe le concept de « privilège épistémique de l'ignorance » dans *Epistémologie du placard*<sup>12</sup>; ouvrage visant à désaxer les conceptualisations traditionnelles et dichotomiques sur l'homo/hétérosexualité qui fondent l'architecture de la culture occidentale contemporaine sur un récit hétérocentré. En essayant de démontrer la co-dépendance souvent oubliée de l'homosexualité et de l'hétérosexualité, Sedgwick en vient à décortiquer les enjeux de pouvoir sous-jacents. Selon elle, les champs « homo » et « hétéro » sont traversés par des relations de pouvoir asymétriques qui se manifestent dans les pratiques langagières. Cette asymétrie se caractérise par un rapport de force en faveur de l'hétérosexualité qui, en s'autoproclamant norme et référent culturel dominant, détient les ressources qui lui permettent de « ne pas savoir », d'ignorer ce qu'il se passe ailleurs, dans le domaine du « particulier » (*peculiar*) ou des soi-disant « minorités sexuelles ». Quel besoin a-t-on de connaître ce qu'il se passe *out there*, quand le monde est conçu à notre mesure et qu'on jouit au quotidien des avantages matériels et symboliques que cette position nous apporte?

Au contraire, les dominant.e.s imposent aux minorités le devoir de s'expliquer, si elles veulent être acceptées et/ou, tout simplement, avoir accès à des avantages matériels de base. Le discours pro-mariage gai de Zach Wahls, enfant de deux mères lesbiennes, devant la commission judiciaire de l'état de l'Iowa en 2011 en est un exemple<sup>13</sup>. Cependant, on s'attend à ce qu'elles le fassent de manière compréhensible, c'est-à-dire en utilisant un langage « universel » ou, en d'autres termes, le langage des dominant.e.s. Résultat : les minorités sexuelles sont forcées d'abandonner leurs propres codes discursifs. Du moins dans une première phase, elles doivent s'assurer d'utiliser des codes fonctionnellement « neutres » (autrement dit, établis par la norme hétérosexuelle) si elles veulent se rendre intelligibles auprès du groupe des dominant.e.s. L'hétérosexualité utilise ainsi sa méconnaissance de manière stratégique pour entretenir l'illusion de la légitimité de sa prétendue posture universelle/normale tout en exploitant le fait que les minorités connaissent déjà ses codes. Celles-ci seront donc supposément prêtes à mettre leurs spécificités de côté afin de se rendre compréhensibles.

Cette « ignorance » reflète le privilège de la norme hétéro puisque, présomption de naturalité/normalité à l'appui, jamais l'hétérosexualité ne se questionne sur la position de pouvoir qu'elle occupe. Ainsi, la

norme hétéro n'interroge jamais son caractère construit et la partialité de son propre régime de vérité. Cette dynamique, dit Sedgwick, permet aux codes hétéros de dominer tous discours et elle oriente la production des connaissances de sorte à réaffirmer la position hégémonique de l'hétérosexualité :

C'est l'interlocuteur qui a ou qui prétend avoir la compréhension la *plus restreinte* de la pratique interprétative qui définira les termes de l'échange. (...) De tels effets de l'ignorance peuvent être exploités, régulés et répandus à grande échelle au profit d'un maintien de l'ordre drastique, tout particulièrement en ce qui concerne la sexualité, activité la plus chargée de sens dans la culture occidentale moderne. (...) Le pouvoir que nos ennemis ont sur nous ne relève pas de leur maîtrise du savoir, mais précisément de l'ignorance<sup>14</sup>.

Sous cet angle, l'hétérosexualité, loin d'être dans une position « savante », est dans une position « ignorante » qu'elle exploite afin de garder le contrôle sur les minorités en limitant leurs possibilités d'énonciation, tout en niant leurs spécificités culturelles et sociales (leurs langages). Ainsi, les discours et les langages hégémoniques sont privilégiés dans leur ignorance, car c'est précisément lorsqu'ils usent de cette ignorance qu'ils peuvent imposer les paramètres discursifs à l'intérieur desquels les interactions et ainsi la compréhension des minorités devraient se déployer. Dès le départ donc, les interactions entre dominant.e.s et minorités risquent de se reproduire dans un cadre limité et biaisé en faveur des dominant.e.s<sup>15</sup>.

#### « TRANS » IS THE NEW « HOMO »

Loin d'être l'apanage de la seule hétérosexualité, le privilège épistémique de l'ignorance est aussi exploité par le cisgenrisme, système de domination qui avantage les personnes cis (et qui ostracise les personnes trans) en leur permettant de garder l'hégémonie sur le pouvoir discursif. Tel que souligné par Serano<sup>16</sup>, de la même manière que l'hétérosexualité, le cisgenrisme s'est établi en tant que norme dominante qui a le pouvoir de contrôler/restreindre les termes selon

lesquels l'énonciation des personnes trans doit se déployer:

Jusqu'à présent, les discours sur la transsexualité ont systématiquement été liés à un langage et à des concepts inventés par les clinicienNEs, les chercheuses et les académicienNEs qui ont fait des transsexuellEs les objets de leurs enquêtes. Dans un tel cadre, les corps, identités, perspectives et expériences transsexuellEs doivent continuellement être expliquéEs et restent inévitablement sujets à interprétations. Les attributs cissexuels équivalents sont simplement pris pour acquis – ils sont considérés comme « naturels » et « normaux » et échappent donc à une critique réciproque. Ceci place les transsexuellEs à un désavantage constant, qui commence avec le fait que nous sommes généralement forcéEs de nous rattacher à une terminologie limitée cis-centrée pour donner du sens à nos propres vies<sup>17</sup>.

Pour mieux comprendre comment le privilège épistémique de l'ignorance fonctionne dans le contexte du genre, je propose de le considérer comme une extension du privilège cissexuel : « c'est-à-dire de l'analyse à deux vitesses qui promeut l'idée que les genres trans[sexuels] sont distincts et moins légitimes que les genres cissexuels »<sup>18</sup>. Ce privilège autorise un fort sentiment de légitimité à l'égard de son propre genre chez les personnes cis. Il se manifeste à travers, d'une part, le *gendering* (genrement), soit l'action de présumer/lire constamment les genres des autres personnes<sup>19</sup> et, d'autre part, la *cissexual assumption* (la « supposition cissexuelle »), soit le fait de prendre pour acquis que la manière selon laquelle une personne cis perçoit son genre (aligné avec celui qui lui a été assigné à la naissance) est LA règle qui s'applique aussi de manière indiscriminée aux autres :

En d'autres mots, la cissexuellE projette sans distinction sa cissexualité sur les autres personnes, ce qui transforme la cissexualité en attribut humain considéré comme acquis. Il y a là une analogie évidente avec l'évidence hétérosexuelle : la plupart des cissexuellEs supposent que toutes les personnes qu'elles rencontrent sont aussi cissexuelles, tout comme la plupart des hétérosexuellEs supposent

que toutes les personnes qu'elles rencontrent sont aussi hétérosexuelles (sauf si, bien sûr, elles ont eu preuve du contraire)<sup>20</sup>.

Autrement dit, ces deux dynamiques — qui permettent à la cisgenre normativité<sup>21</sup> de se reproduire tout en restant invisible — forcent toute personne ayant une expérience qui excède/dévie de la norme (cis) à devoir se justifier et expliquer son « excentricité ». Étant donné que les institutions, les ressources, les connaissances et l'espace public sont contrôlés par les personnes cis, l'injonction à notre prise de parole semble cruciale, puisque liée à la possibilité de nous rendre intelligibles, d'affirmer nos genres et/ou accéder à la négociation de droits de base.

Depuis les années 1990, l'émergence de savoirs produits *par et pour* les personnes trans a permis de retracer nos généalogies, ainsi que d'établir des paradigmes et un vocabulaire situés et désassujettis pour comprendre et narrer nos propres expériences<sup>22</sup>. Ces connaissances ont alors dessiné un espace culturel trans, qui relève de nos propres parcours. Résultat : ce bouleversement de point de vue donne lieu à une reprise de pouvoir des personnes trans qui, ce faisant, viennent nommer et questionner la norme cisgenre<sup>23</sup>. De plus, ce bouleversement ouvre sur la négociation d'un langage partagé pour se raconter à partir d'une position située. Mais, encore une fois, la possibilité d'utiliser nos codes dépend aussi de nos interlocuteur.ice.s. Étant donné le besoin des dominant.e.s de « comprendre », notre prise de parole doit souvent suivre des codes partagés, c'est-à-dire établis à l'intérieur d'un *framework* cisnormatif. Cette dynamique limite nos possibilités d'expression et, considérant l'histoire de médicalisation des parcours trans, risque de renvoyer à des compréhensions normatives et pathologisantes.

## MON PARENT EST UN GATEKEEPER

J'ai fait plusieurs « mises à jour » avec ma mère pendant les dernières années, mais l'endossement d'un parcours trans depuis deux ans semble être un bouleversement majeur pour elle. Le terme « trans » mobilise un imaginaire monstrueux de déviance des corps et des identités, qui est encore bien enraciné dans le contexte italien<sup>24</sup> où j'ai grandi et à

l'aune duquel ma mère s'est toujours mesurée. Or, étant donnée la distance géographique et expérientielle qui nous divise, je savais que ma *transness* allait être le *hot topic* de sa visite ici à Montréal, le mois de février passé. J'étais aussi conscient que, une fois sur place, *secure* dans son *gender and parental entitlement*/ « son privilège parental et de genre », elle allait mobiliser son « ignorance » et « son droit à tout savoir sur mon choix », afin d'avoir une prise sur ma transition, tout en l'invalidant. Ainsi, dans les semaines qui ont précédé son arrivée, j'ai mis en place une stratégie micropolitique inspirée par une logique de « réduction de méfaits » adaptée à ma réalité, tout en considérant le *background* de ma mère et les relations de pouvoir existant entre nous.

La réduction de méfaits est une approche qui a été pensée pendant les années 1980 dans des contextes d'intervention autour du VIH/sida, afin de « réduire les méfaits associés avec des activités à risque, sans pour autant pathologiser ou criminaliser ceux et celles qui s'engagent dans ces activités<sup>25</sup> ». Il s'agissait également d'encourager une prise en charge à la fois individuelle et collective de certains parcours, c'est-à-dire de considérer les personnes en question comme étant les mieux placées pour évaluer leurs besoins, et de les soutenir là-dedans, sans jugement. Déclinée dans des contextes très hétérogènes, cette approche a aussi été utilisée pour les vécus trans. Dans mon cas, la question que je me posais avant l'arrivée de ma mère était la suivante : en tant que *transfag* italoophone au statut précaire, comment puis-je me protéger dans cette « activité à risque » que représente la cohabitation temporaire avec mon parent qui endosse un discours pathologisant?

Malgré la flamboyance d'un tel geste performatif, je savais déjà que je n'aurais pas pu dire à ma mère « parle à ma main », tout en lui citant des passages du texte de Sedgwick. En même temps, j'avais bien conscience des scénarios et des conséquences découlant de cette injonction à la prise de parole et à l'explication. Quelles stratégies et quelles ressources individuelles et collectives pouvais-je donc mobiliser pour protéger ma santé physique et émotionnelle et, tout à la fois, accompagner mon parent dans un processus consensuel de compréhension de mon expérience? Quoi faire pour me respecter et me préserver?

À ce moment, sur le plan personnel, l'« ignorance » et la fermeture de mon parent cis vis-à-vis des parcours trans me poussent à adopter un discours qui repose sur un essentialisme stratégique<sup>26</sup>. En effet, étant

donné son état de méconnaissance et sa vision binaire et pathologisante, me narrer selon mes propres termes aurait signifié me rendre à la fois inintelligible pour elle, être conséquemment invalidé dans ma *transness* qui serait devenue un *fake* et avoir l'air encore plus dysfonctionnel que je ne l'étais déjà (à ses yeux).

Quand mon parent parle de moi avec désespoir en déplorant le fait que je veuille devenir « un homme », je ne peux/veux pas le corriger en précisant : « *Well, actually*, je ne veux pas devenir un homme, peu importe ce que ça signifie. Au contraire, je suis très investi dans un processus de manumission de cette possibilité. Je suis un transfag. Cette auto-identification ne sous-entend pas juste mon désir, mais aussi la manière dont je perçois mon genre. Je suis efféminé dans ma masculinité. George Michael est mon modèle de beauté, Boy George mon modèle de style, j'aime les plateformes sneakers, j'aime le rêve de *me drag* en Mina et performer ses chansons au karaoké a une importance cruciale dans mon processus de subjectivation. Je ne renie pas ma socialisation non plus et je suis investi à me soucier des autres. »

Cette prise de parole en mes termes serait, évidemment, vouée à l'échec. Premièrement, « transfag » est un mot qui relève de l'espace anglophone et que j'ignore comment transférer culturellement à l'espace italien. Il se peut, aussi, qu'il soit linguistiquement intraduisible. Deuxièmement, étant donné les outils de compréhension biaisés de ma mère qui m'appelle avec mon *deadname*, qui me genre au féminin et qui me lit encore comme « femme », ce narratif sur mon genre confirmerait pour elle que, dans le fond, j'en suis une. Rien n'aurait alors changé, puisque du point de vue de sa compréhension j'aimerais toujours « les hommes », je serais juste un peu extravagant. Bref, mon *coming out* aurait l'effet pervers de re-stabiliser sur moi le genre qui m'a été assigné à la naissance. Voici donc le paradoxe créé par le privilège épistémologique de l'ignorance. Ma mère me demande de lui expliquer qui je suis et pourquoi je suis trans, mais, dans le fond, je ne peux/veux pas vraiment le faire.

Tout cela pour dire que, si je veux amorcer un dialogue avec mon parent, il faut que je le fasse d'abord en suivant des codes que nous partageons elle et moi. Donc, quand ma mère me demande si je veux devenir « un homme », je lui réponds « oui! » sans hésitation. Or, ces opérations de médiation témoignent aussi du caractère limité de toute

compréhension d'une « altérité ». Par exemple, S. Bear Bergman répond à un parent peu compréhensif.ve en ces termes:

It's ok that you don't understand it. It's nice if you can, and I encourage you to try if you're interested, but to be perfectly honest with you, it's not actually key that you understand how and/or why people are transsexual or transgender. We interact every day with things that we don't understand, from the timing of traffic lights, from magnets to a cat's unerring ability to choose the most important paperwork in the room on which to lay herself down. We might occasionally grouse or wonder about these things, but we are also used to them and we can work with them. Same here. Trans people exist, your kid may be one of us, and that is today's news. I would like to encourage you to let go of your need to understand for a little while, and focus instead on how you are going to love and support your child, which I assume is why you wrote to me<sup>27</sup>.

La question ici n'est pas celle de vouloir comprendre à tout prix les raisons et les « causes » qui font que ton enfant soit trans (aussi parce que cette lecture repose sur des biais pathologisants), mais plutôt de valider son senti, de lui demander quels sont ses besoins et comment ille aimerait être accompagné.e.

Sur le plan collectif, grâce à mon réseau, j'ai pu élaborer à ce moment un « plan » de soutien basé sur le consentement. Mes colocs, des ami.e.s, des organismes communautaires (Asth(e)q et PFLAG) et des inconnu.es se sont ainsi engagé.e.s à me soutenir dans le travail émotionnel et pédagogique à fournir auprès de ma mère. Une amie très proche s'est même chargée d'offrir une traduction simultanée anglais-italien pour permettre à ma mère de consulter des interventant.e.s qui pouvaient répondre à ses questions sur les enjeux trans et en discuter avec elle. Toutes ces personnes qui ont accepté de rencontrer/passé du temps avec ma mère m'ont alors permis de déléguer le travail pédagogique et émotionnel qu'elle s'attendait à recevoir de ma part uniquement, en tant que son enfant ET personne trans. Un rôle crucial a aussi été joué par des ami.e.s de Montréal et d'Europe qui m'ont soutenu par messagerie texte, *e-mail*, *Skype* et à travers les réseaux

sociaux, en faisant des *check in* réguliers avec moi.

Ces stratégies d'entraide et de support ont été extrêmement précieuses. Elles dessinent d'ailleurs des géographies d'affection et de *care* « atypiques » qui, très souvent, caractérisent les parcours des personnes queer et trans. Le fait est que ces stratégies ne renvoient pas à des modèles prédéfinis, mais représentent plutôt des formes d'intimité basées sur une négociation en constant mouvement qui traverse plusieurs « frontières », soient celles des modèles traditionnels de *caring* hétéronormatifs centrés sur le couple et la famille, mais aussi, dans mon cas, les frontières nationales<sup>28</sup>. Si ce réseau vient à manquer quand on s'éloigne de nos familles d'origine, quand nos familles nous repoussent, et/ou quand on désire des configurations intimes différentes, il faut construire et s'investir dans des plateformes d'affection et de support différentes. Tel qu'affirmé par A. Acquistapace<sup>29</sup> dans sa critique du manifeste des amours queers :

Pour se libérer du couple obligatoire, il est nécessaire que le travail de soin [*care*], le plaisir et l'affection circulent dans un réseau plus large. Cela signifie que travailler sur des réseaux plus larges est aussi important que de travailler à l'intérieur d'une ou plusieurs relations sentimentales-sexuelles (...). Par conséquent, le manifeste des amours queers doit être aussi un manifeste de l'amitié queer, de l'habiter queer, de la vie queer.

Les « réseaux plus larges » qui se sont mobilisés pendant la visite de ma mère pour m'offrir du soutien ont ainsi fait un travail très précieux de *care*. Sur cette note, j'aimerais ajouter à la réflexion de Sedgwick que le privilège épistémologique de l'ignorance *absolues* aussi les dominant.e.s d'une remise en question de leurs pratiques de construction des connaissances, qui se basent souvent sur le travail invisible des minorités. En fait, si les minorités veulent structurer une conversation selon leurs propres termes, elles doivent souvent avoir préalablement mis en place un processus de formation/éducation des dominant.e.s. Cette opération de rattrapage culturel offerte aux dominant.e.s est couteuse, car l'éducation est un travail en soi. Ce faisant, il requiert du temps et beaucoup d'énergie (physique, mentale, émotive, etc.). Or, il s'inscrit dans un contexte sociétal où les énergies et les ressources des minorités sont déjà limitées, étant donné les oppressions structurelles

qui les touchent. De plus, ce travail est invisible, non reconnu, non rémunéré ; il est pris pour acquis par les dominant.e.s. Le séjour de ma mère en est un exemple très flagrant.

## STAND BY YOUR TRANS

En sous-entendant que « LA transition » est contrôlée uniquement par le juridique et le médical et qu'elle se développe selon une temporalité cadencée par des étapes institutionnelles, il s'en dégage une compréhension réductrice des *gatekeepers* qui tend à oublier le fait qu'on transitionne à l'intérieur d'un enchevêtrement de relations beaucoup plus vaste, et qu'on négocie nos parcours avec des acteur.ice.s qui relèvent aussi de l'intime. Cette vision réductrice de « LA transition » oublie, par exemple, le rôle que nos affects jouent dans nos parcours d'affirmation de « soi »<sup>30</sup>. Elle peut ainsi participer à la reproduction et au renforcement d'un narratif universalisant et homogénéisant autour des vécus trans qui a pour effet d'invisibiliser plusieurs micro-dynamiques de pouvoir découlant du système de domination cisgenriste<sup>31</sup>. Or, ces micro-dynamiques sont tout aussi cruciales dans la délimitation de nos champs d'action.

Le terme « transition », qui s'est normalisé au sein du vocabulaire courant pour décrire ce mouvement du genre qui nous a été assigné à la naissance, ne fait lui-même pas consensus au sein de nos communautés. Encore de nos jours, ce ne sont pas toutes les personnes auto-identifiées trans qui décident d'avoir recours à l'hormonothérapie et/ou aux chirurgies et/ou au changement de papiers pour être bien dans leur genre et pour s'y sentir validées. Pourtant, ces personnes et leurs expériences sont autant « trans » et légitimes<sup>32</sup>.

Pendant, ce qui caractérise nos parcours, au-delà de nos choix personnels, semble être le fait que le genre reste *a collective labour* / « un travail collectif »<sup>33</sup> qui demande la « mise au travail » et l'engagement de plusieurs personnes autour de nous. Tel que spécifié par Jane Ward le terme « *gender labour* » :

(...) describe[s] the affective and bodily efforts invested in giving gender to others, or

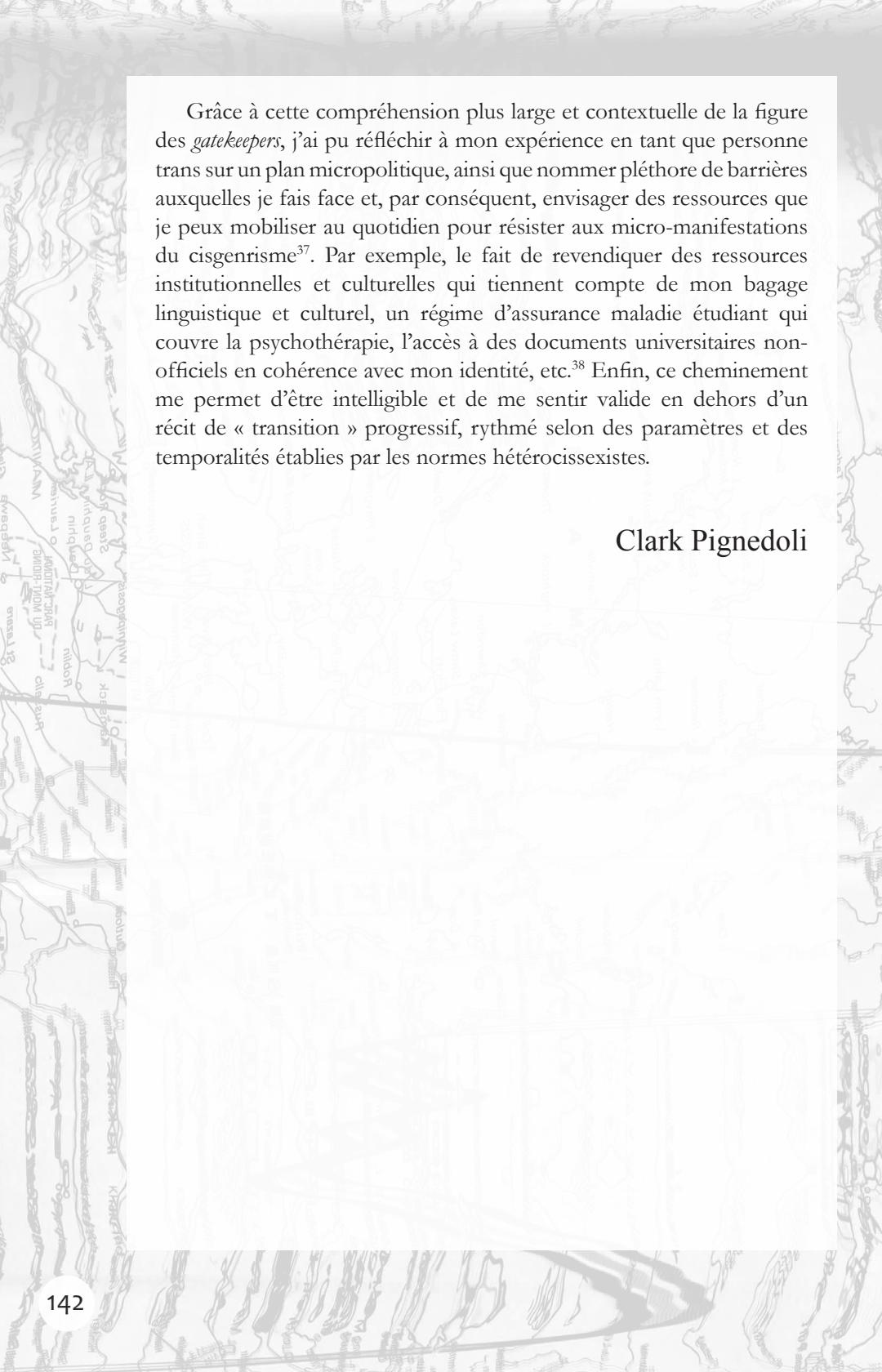
actively suspending self-focus in the service of helping others achieve the varied forms of gender recognition they long for. Gender labour is the work of bolstering someone's gender authenticity, but it is also the work of co-producing someone's gender irony, transgression, or exceptionality<sup>34</sup>.

Si on pense les « transitions de genre » comme des parcours hétérogènes qui se déploient grâce à un « travail collectif » excédant le domaine et le modèle médical, on comprend que l'accompagnement et les soins dont on estime avoir besoin pour s'affirmer dans nos genres peuvent être offerts, mais aussi niés et/ou contrôlés par plusieurs personnes autour de nous. Il est donc important de comprendre le terme *gatekeeper* à la lumière de cette réflexion, afin de le conceptualiser de manière plus large et lui permettre de faire écho aux contre-savoirs produits *par* et *pour* les personnes trans et leurs allié.e.s.

À ce sujet, je suis récemment tombé sur un zine qui a capturé mon attention pour sa définition des *gatekeepers*. Il s'agit de *Accomplices Not Allies : Abolishing the Ally Industrial Complex*<sup>35</sup> compilée par le collectif *Indigenous Action Media*<sup>36</sup>:

Gatekeepers seek power over, not with, others. They are known for the tactics of controlling and/or withholding information, resources, connections, support, etc. Gatekeepers come from the outside and from within. (...) Gatekeeping individuals and organizations, like "saviour allies", also have tendency to create dependency on them and their function as support. They have a tendency to dominate or control.

Ce passage a beaucoup résonné dans mon expérience. Cette lecture m'a permis de nommer le fait que mes proches, ma famille biologique (il faut noter que « LA Famille » est une institution aussi), le corps professoral et administratif de mon université, mon proprio, etc. peuvent aussi être des *gatekeepers*. Bref, ces personnes et ces structures avec qui j'interagis presque tous les jours et qui sont en position d'autorité et/ou de pouvoir (émotionnel, linguistique, etc.) par rapport à moi, peuvent ainsi mobiliser leur « ignorance » afin de contrôler le déploiement de mon parcours.



Grâce à cette compréhension plus large et contextuelle de la figure des *gatekeepers*, j'ai pu réfléchir à mon expérience en tant que personne trans sur un plan micropolitique, ainsi que nommer pléthore de barrières auxquelles je fais face et, par conséquent, envisager des ressources que je peux mobiliser au quotidien pour résister aux micro-manifestations du cisgenrisme<sup>37</sup>. Par exemple, le fait de revendiquer des ressources institutionnelles et culturelles qui tiennent compte de mon bagage linguistique et culturel, un régime d'assurance maladie étudiant qui couvre la psychothérapie, l'accès à des documents universitaires non-officiels en cohérence avec mon identité, etc.<sup>38</sup> Enfin, ce cheminement me permet d'être intelligible et de me sentir valide en dehors d'un récit de « transition » progressif, rythmé selon des paramètres et des temporalités établies par les normes hétérocissexistes.

Clark Pignedoli

## NOTES

1. Pour le titre je me suis inspiré du célèbre article d'Eve K. Sedgwick, « How to Bring your Kids up Gay », *Social Text* 29, 1991, pp. 18-27, Repéré à [http://faculty.law.miami.edu/mcoombs/documents/sedgwick\\_GayKids.pdf](http://faculty.law.miami.edu/mcoombs/documents/sedgwick_GayKids.pdf).

2. Susan Stryker, *Transgender history*, Seal Press, 2008; Julia Serano, *Whipping Girl: A Transsexual Woman on Sexism and the Scapegoating of Femininity*, Berkeley, 2007.

3. Personnes s'identifiant au genre qui leurs a été assigné à la naissance de manière non coercitive.

4. Du terme « cisgenrocentrisme », décrit par Arnaud Alessandrin comme « ce qui écarte l'altérité de genre du côté de l'anormal, de l'abject, et qui constitue un ensemble d'obstacles à l'expression et à la réalisation d'une transidentité. (...) Le 'cisgenrocentrisme' serait alors cette évidence qu'un sexe anatomique aboutit à un genre réglé selon une binarité, une fixité et une hiérarchie entre masculin et féminin » (Arnaud Alessandrin, *Du «transsexualisme» aux devenir Trans*, Thèse de doctorat, Bordeaux 2, 2012, pp. 207-208).

5. Je ne parle pas ici de l'ignorance de manière essentialiste, comme si elle était propriété de certaines personnes l'exerçant dans toutes les sphères de leur vie, mais plutôt de l'ignorance comme étant quelque chose de pluriel, « l'ignorance d'un savoir » (Eve K. Sedgwick, *Épistémologie du placard*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, p. 30).

6. Eve K. Sedgwick, *Épistémologie du placard*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, p. 30.

7. Dans cet article, je cite le terme dans son sens foucauldien.

8. Alexandre Baril, « Francophone Trans/Feminisms Absence, Silence, Emergence », *TSQ: Transgender Studies Quarterly* 3, dir. Bettcher Talia M. et Susan Stryker, no. 1-2, 2016, pp. 40-47.

9. Alessia Acquistapace et al., « Transfeminist Scholars on the Verge of a Nervous Breakdown », *Feminismos* 3, no. 1, 2013, pp. 62-70.

10. Paul B. Preciado et ideadestroyingmuro, « Terrore Anale », Repéré à [https://anarcoqueer.files.wordpress.com/2013/03/terroreanale\\_read.pdf](https://anarcoqueer.files.wordpress.com/2013/03/terroreanale_read.pdf), 2009.

11. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=exbKiOmizI4>.

12. Eve K. Sedgwick, 2008, *op. cit.*

13. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=yMLZO-sObzQ>.

14. Eve K. Sedgwick, 2008, *op. cit.*, pp. 27-29.

15. *Ibid.*

16. Julia Serano et Collectif MTF, « Le privilège cissexuel », Repéré à [https://infokiosques.net/IMG/pdf/le\\_privilege\\_cissexuel-28p-A4-fil.pdf](https://infokiosques.net/IMG/pdf/le_privilege_cissexuel-28p-A4-fil.pdf), 2011, p. 5.

17. *Ibid.*

18. *Ibid.*, p. 6.

19. D'où, aussi, la possibilité de *misgendering*/« mégenrer » l'autre personne.

20. Julia Serano et Collectif MTF, 2011, *op. cit.*, p. 11.

21. La cisgenre normativité est la dimension normative qui caractérise le système de genre cisgenriste. Ce système avantage les personnes cis et marginalise les personnes trans (Alexandre Baril, *La normativité corporelle sous le bistouri:(re) penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité*, Thèse de doctorat, Université de Ottawa, 2013).

22. Susan Stryker, 2008, *op. cit.*; Karine Espineira et Marie-Hélène/Sam Bourcier, « Transfeminism Something Else, Somewhere Else », *TSQ: Transgender Studies Quarterly* 3, dir. Bettcher Talia M. et Susan Stryker, no. 1-2, 2016, pp. 84-94.

23. Naïel, « 'La Cissexualité, ce douloureux problème'. Quand les minorités viennent nommer et questionner la norme », Repéré à <http://blog.naiel.net/index.php?post/2013/07/17/La-Cissexualit%C3%A9-%2C-ce-douloureux-probl%C3%A8me-%2C-quelques-photos-de-l-exposition-texte>, 2013.

24. Laura Schettini, *Il gioco delle parti: travestimenti e paure sociali tra Otto e Novecento*, Le Monnier, 2011.

25. Astt(e)q, *Je m'engage. Un manuel pour les professionnels en santé et services sociaux qui travaillent avec des personnes trans*, Repéré à <http://www.catie.ca/sites/default/files/Je%20m'engage%20updates.pdf>, 2011, p. 15.

26. Sandy Stone, « The Empire Strykes Back: A Posttranssexual Manifesto », Repéré à <http://sandystone.com/empire-strikes-back.pdf>, 1987.

27. S. Bear Bergman, *Blood, Marriage, Wine and Glitter*, Arsenal Pulp Press, 2013, p. 84.

28. Alessia Acquistapace appelle ces configurations des *relazioni senza nome*/« relations sans nom », car en étant en dehors du modèle de *care* du couple hétérosexuel (le plus valorisé au sein des sociétés occidentales) elles sont invisibles et non reconnues même pas par le langage. (Alessia Acquistapace et al., 2013, *op. cit.*)

29. Alessia Acquistapace (traduction de Rachele Borghi), « Une critique du Manifeste des amours queers: contre l'anxiété de la performance queer », *Revue PolitiQueer* 1, 2014, p. 46.

30. Jane Ward, « Gender labor: Transmen, femmes, and collective work of

transgression », *Sexualities* 13, no. 2, 2010, pp. 236-254; Sally Hines, « Intimate transitions: Transgender practices of partnering and parenting », *Sociology* 40, no. 2, 2006, pp. 353-371.

31. Tel que théorisé par Alexandre Baril: « ce système dominant favorise les jugements négatifs, les discriminations et les violences envers les personnes trans, en plus d'occulter leurs expériences et leurs réalités » (Alexandre Baril, 2013, *op. cit.*, p. 397.)

32. ASST(e)Q, 2011, *op. cit.*

33. Jane Ward, 2010, *op. cit.*

34. *Ibid.*, p. 237.

35. Le zine est accessible en ligne à <http://www.indigenouaction.org/accomplices-not-allies-abolishing-the-ally-industrial-complex>.

36. Indigenous Action Media, *Accomplices Not Allies: Abolishing the Allies Industrial Complex*, Repéré à <http://www.indigenouaction.org/accomplices-not-allies-abolishing-the-ally-industrial-complex>, 2014, p.6.

37. Alexandre Baril, 2013, *op. cit.*; En reprenant le mot de Y. Gavriel Ansara, le cisgenrisme décrit : « the individual, social, and institutional attitudes, policies, and practices that assume people with non-assigned gender identities are inferior, 'unnatural' or disordered and which construct people with non-assigned gender identities as 'the effect to be explained' » (Y. Gavriel Ansara, « Beyond cisgenderism: Counselling people with non-assigned gender identities », *Counselling ideologies: Queer challenges to heteronormativity*, dir. Moon Lyndsey, Routledge, Repéré à [http://ansaraonline.com/yahoo\\_site\\_admin/assets/docs/Ansara\\_2010\\_Beyond\\_Cisgenderism2489333619690656.219211844.pdf](http://ansaraonline.com/yahoo_site_admin/assets/docs/Ansara_2010_Beyond_Cisgenderism2489333619690656.219211844.pdf), 2016, p. 3.

38. Ces points font aussi partie des revendications de la Marche trans 2016 – Euphorie dans le genre, centrées sur les droits des personnes trans migrantes, Repéré à <https://www.facebook.com/events/1084870851552329>.

# ZÉMI

Le sang a cessé de couler même si l'homme est mort depuis longtemps.

Avant que le soleil ne culmine, son corps refuse tout, rend tout. Puis vient l'heure à laquelle on peut marcher sur la tête de son ombre et elle a si faim qu'elle mangerait son vomit.

Tout la berce. *Laissez-moi dormir.*

En silence ses sœurs comprennent le sien. Elles tentent de la guérir : eau, kaolin, écorce rouge. Mais il n'y a plus de vin de palme et la mauvaise herbe pousse. Impossible de cacher la bosse entre son sexe et ses seins.

Elle porte et fut une enfant. L'enfant chante dans sa tête. Dans sa tête, sa mère qui natte ses cheveux.

Derrière ses yeux-voiles, tout est acouphène et lorsque s'installe enfin le silence, elle entend une source couler. Un enfant-serpent danse dans l'eau de son ventre.

Même son nez le sait.

L'odeur du champ est vermillon dans sa tête-trappe qui voit tout en rouge. Sous ses paupières closes, des rythmes et des hommes tapent. Des pieds de fœtus tendent sa peau-tambour. Frontières tracées par l'envahisseur.

Une douleur sourde. Au fondement se forme un corps étranger qui pourtant fait mal.

La tête-antenne capte des ondes. L'enfant entend ce qu'elle entend, ce qu'elle dit. Il a déjà une langue et son vagitus en portera l'accent. *Ne pas s'en réjouir. Les enfants du serpent sont des serpents.*

Elle est gorgée, lactée, ses jambes-cedèmes sont des ancres.

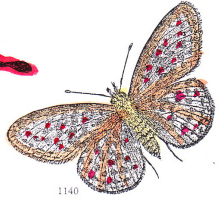
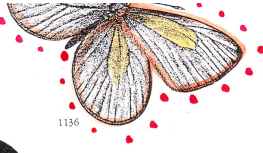
Son bulbe vit. La cale et la salle des machines sont inondées. Bébé à bord claquemuré. Quand le col crache le bouchon de bain, la femme bateau de chair sombre. Coque et membranes sont percées, le passager devient capitaine et les eaux crèvent dans la bouche du fleuve. Elle n'est plus qu'une crampe. Son dos est son ventre. L'urgence la presse.

*Se désertier, laisser le cocon au parasite.*

Marcher. Elles lui ont dit que le moment venu, il ne faudrait pas s'arrêter, mais un arbre puis plus rien. Elle est sur les reins, femme bicéphale à deux corps cordonnés. *Ne pas s'attacher.* La tête ne vient pas en premier, elle a maintenant quatre pieds. À l'origine : les plantes, les pieds. Les pieds et pas la tête. Tout, puis plus rien. Elle craint qu'il y en ait un autre. Elle accouche encore. Mais ce n'est pas un deuxième serpenteau.

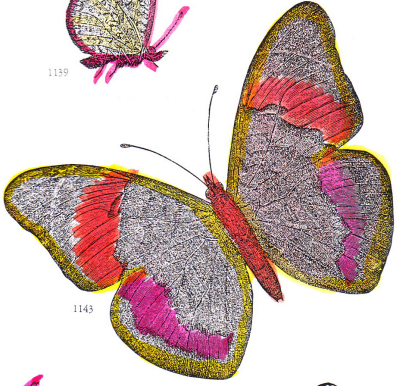
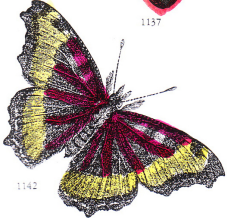
Le fruit est fort, il tète le colostrum. *Continuer de partager son corps.*

Anne Sophie Tremblay



come my lady

come  
come my lady



you're my BUTTERFLY



sugar  
baby



INSECTS. 1135: Male *Hypolimnas missippus*. 1136: A butterfly of the family Pieridae. 1137, 1138, 1142-1145: Unidentified butterflies. 1139 &

1340: A butterfly of the fritillary group. 1141: Female *Hypolimnas missippus*. 1146: *Danaus chrysisippus*.

Marie Darsigny

Avoir le droit  
De ne pas être parfaite  
Et aussi  
D'avoir des accommodations  
Que ma vie  
Que la souffrance de mon enfance  
Que la souffrance qui en a d'écoulée  
Que la violence  
Encore  
Encore  
Encore  
Me donne le droit  
Femme  
Essoufflée  
Survivante  
D'avoir aussi une chance

par Gabriella Anna B.

Diglee, une blogueuse et bédéiste française, remarquait en 2015 que de toutes ses études au baccalauréat littéraire, elle n'avait lu que quatre auteures<sup>1</sup>, dont une lors de son cours d'anglais<sup>2</sup>. Afin de vérifier si son cas était exceptionnel, elle a consulté le programme de terminale du bac littéraire de 2001 à 2014 et a constaté, à son grand désarroi, qu'aucune femme n'y était à l'étude. Conséquemment, elle explique dans la bande dessinée « Femmes de lettres, je vous aime » qu'à partir de maintenant, elle ne va lire que des auteures afin de rétablir l'équilibre dans sa culture littéraire. Cette idée a l'avantage de créer, de force, de la place aux voix d'auteures dans un monde littéraire centré sur les œuvres écrites par des hommes<sup>3</sup>.

Pour ma part, parmi les livres que j'ai lus au secondaire et au cégep, seuls deux avaient été écrits par des femmes : *Otherwise Known as Sheila the Great* de Judy Blume en secondaire 1 et *Le Survenant* de Germaine Guèvremont à ma dernière année de cégep<sup>4</sup>.

L'épreuve uniforme de français (affectueusement appelée EUF), qui sanctionne le parcours en littérature des étudiant.e.s au collégial, participe de ce système de « lectures assignées » commencé au secondaire (voire au primaire) et poursuivi au cégep, tout en restant, avec les autres examens ministériels, une des rares incursions de l'État que les étudiant.e.s perçoivent réellement dans leur cheminement scolaire. Ainsi, l'EUF possède un double rôle de représentation auprès des étudiant.e.s : elle leur montre ce que l'institution perçoit comme de la littérature légitime (et donc, aussi, ce qui n'en est pas; c'est là son rôle excluant), tout en jouant en quelque sorte un rôle d'agent littéraire des auteur.e.s, donnant accès à de nouveaux noms, à de nouveaux textes aux étudiant.e.s qui seront, dès sa passation, lancé.e.s dans le monde des lecteur.trice.s autonomes potentiel.le.s (rôle incluant).

Considérant l'importance de l'EUF, il devient alors essentiel de se pencher sur la place qu'elle fait aux écrivaines dans ses corpus. Avant d'y arriver, je ferai un bref tour d'horizon de la place qu'occupent les femmes dans la littérature, surtout au

Québec, afin de voir la situation plus globalement qu'un simple examen des... examens. En effet, il est fort plausible que le choix des lectures assignées par les enseignant.e.s et celui des titres mis à l'EUUF par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur soient liés par des causes sous-jacentes, un système, qu'il convient de définir avant d'agir.

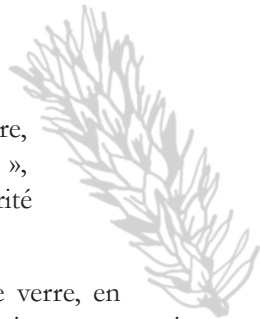
## PROBLÉMATIQUE

Tout d'abord, la littérature n'est pas qu'écriture, elle est aussi lecture. Une activité majoritairement pratiquée par les femmes : la préférée de 21 % des femmes contre celle de 7 % des hommes au Québec en 1984<sup>5</sup> et, plus récemment, en France, 74 % des femmes avaient lu au moins un livre au cours de l'année 2003; seuls 62 % des hommes en avaient fait autant<sup>6</sup>. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'écriture, la tendance s'inverse; ainsi, ce sont plutôt les hommes qui sont lus. En effet, le monde littéraire, loin d'être « universel [et] asexu[é]<sup>7</sup> », est un théâtre où se « jouent en réalité avec force les rapports sociaux de sexe<sup>8</sup> » se manifestant par des biais inconscients (« unconscious bias<sup>9</sup> ») envers le travail littéraire des hommes. Les écrivaines, si elles veulent passer de la pratique d'écriture privée à la reconnaissance de leur apport à la culture québécoise, doivent fracasser un quadruple plafond de verre, dont les quatre niveaux sont énumérés par Delphine Naudier:

[...]le passage du «simili-champ littéraire»<sup>10</sup> au champ littéraire légitime, [...]le champ littéraire lui-même où les femmes sont sous-représentées dans les maisons d'édition, [...] la consécration, les femmes étant moins primées que leurs homologues masculins et [...] leur postérité évaluée par leur présence dans les manuels d'histoire littéraire<sup>11</sup>.

Une enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) publiée en 2011 sur le profil sociodémographique des écrivain.e.s québécois.e.s montre que 45 % de ceux-ci sont des femmes, soit une hausse depuis 1986, où on ne comptait que 37 % d'écrivaines, selon une étude du Ministère des Affaires culturelles<sup>12</sup>. L'une des catégorisations produites

par l'OCCQ, celle des écrivain.e.s en début de carrière, compte « un peu plus de femmes que d'hommes<sup>13</sup> », de sorte qu'il est possible d'espérer atteindre la parité parfaite entre écrivains et écrivaines bientôt<sup>14</sup>.



Ces écrivaines ont franchi le premier plafond de verre, en passant du privé au politique, c'est-à-dire d'une écriture pour soi, pourtant considérée comme une « activité [...] connotée socialement féminine<sup>15</sup> », à la publication par et dans le « bastion masculin<sup>16</sup> » qu'est le milieu littéraire. Or, c'est là où elles seraient, selon Delphine Naudier, collectivement confrontées au deuxième plafond de verre, soit la sous-représentation des femmes dans les maisons d'édition. Dans le Québec actuel, la situation semble plutôt égalitaire lorsque l'on se fie au pourcentage d'auteurs rapporté par l'OCCQ; cependant, il faut garder en tête qu'on ne connaît ni « les chiffres concernant le “sexe des manuscrits”, [ni les] chiffres sur l'ensemble d'œuvres littéraires publiées selon le sexe des auteur.e.s<sup>17</sup> ». À ce sujet, l'expérience menée par Catherine Nichols aux États-Unis donne froid dans le dos : au même extrait de (son) manuscrit envoyé sous un nom d'homme et sous un nom de femme à des agent.e.s littéraires potentiel.le.s, ceux-ci ont répondu favorablement 8,5 fois plus lorsque George en était l'auteur identifié que lorsque c'était Catherine<sup>18</sup>. Nichols en conclut que « *some large number of these women [who are trying to get published] must be drummed out and bamboozled before they reach their mature work*<sup>19</sup> ». Il serait surprenant que l'éducation de ces femmes leur ait donné la confiance en soi nécessaire pour faire fi de ces refus, particulièrement lorsqu'ils s'accumulent.

Le domaine de la critique littéraire doit lui aussi faire une place aux femmes, au Québec comme aux États-Unis. Chez nous, Isabelle Boisclair notait en 2004 que les auteur.e.s de recensions de livres à La Presse étaient des femmes à 34%, et qu'au Devoir, elles avaient écrit 45,5% des recensions<sup>20</sup>. Il est étonnant de constater qu'« il y a [...] plus de femmes recenseurs (34% et 45,5%) que de femmes recensées (27% et 28%)<sup>21</sup> ». Chez nos voisin.e.s du sud, le rédacteur en chef de Tin House, seule publication à présenter la parité dans ses critiques de livres parmi les publications américaines sondées en 2015 par Vida, montre ci-dessous quels efforts il doit faire afin de garantir (et de maintenir) cette parité :

Agents sent us two-thirds more men than women. And more disturbing, I found that when I reject someone and tell them to send me something else, men were about four times more likely than women to send me something. Women that I'd published before were also much less likely to send me new work. [...] I backed off soliciting men because they [...] sent me stuff no matter what. And then I redoubled my efforts with women and repeated offers, actively going out to seek out women<sup>22</sup>.

Dans le monde (littéraire) actuel, la parité ne s'obtient donc pas toute seule, sans effort de la part des éditeur.trice.s... ou des concepteur.trice.s d'examens.

Cette nécessité de faire des efforts pour présenter les œuvres d'un certain nombre de femmes n'est qu'une des manifestations d'un système qui garde des écrivaines loin du milieu littéraire et donc de la légitimité que celui-ci peut leur accorder. Il le fait en alimentant un cercle vicieux : leur socialisation en tant que filles rend les écrivaines moins confiantes en leurs capacités, ce qui ne les encourage pas à (accepter d')aller vers ce métier; puis le manque de modèles (pas nécessairement d'écrivaines comme telles, mais d'écrivaines reconnues, surtout enseignées) fait en sorte que certaines femmes choisissent de ne pas sortir du champ de l'écriture personnelle ni de tenter la publication<sup>23</sup>. Isabelle Boisclair rappelait en effet, dans une table ronde de la future librairie *L'Enguélionne* intitulée « Les féministes à l'assaut des milieux littéraires<sup>24</sup> », que la « figure de l'auteur.e se pense plus au masculin » (fermez les yeux et imaginez un auteur une seconde... ne voyez-vous pas un hybride de Victor Hugo et de Victor-Lévy Beaulieu comme moi?) et que « les femmes ne sont pas invitées à se penser comme sujets intellectuels<sup>25</sup> ». Sur ce dernier point, du chemin reste à faire, et ce, malgré la présence majoritaire des femmes dans plusieurs programmes du collégial et du premier cycle universitaire, mais il s'agit là d'un autre article. Il demeure néanmoins que « tenir "la posture d'écrivain[e]"<sup>26</sup> consiste à s'appropriier les signes du masculin<sup>27</sup> », ce qui crée un autre conflit intérieur entre exigence de féminité et désir de « masculinité » (ou de ce qui est marqué comme tel; voir Simone de Beauvoir<sup>28</sup> et Elena Gianini Belotti<sup>29</sup> (1981 [1973]) à ce sujet).

Pour Isabelle Boisclair, au-delà du plan matériel (donc du décompte), il faut aujourd'hui faire de la place aux écrivaines sur le plan symbolique : en effet, elle rapporte que malgré la hausse du nombre d'écrivaines, l'espace qu'elles occupent dans les médias demeure à peu près le même, soit 30 %, ce qui correspond à peu près au chiffre obtenu par Lori Saint-Martin après l'étude de six journaux québécois et européens<sup>30</sup>. Daphné B., dans une entrevue sur *Filles missiles* menée par Edith Paré-Roy des Méconnus<sup>31</sup>, précise que cette différence quantitative dans le traitement des femmes se double d'une différence qualitative (et que l'une reflète l'autre, dans un sens ou dans l'autre). En effet,

on ne traite pas l'œuvre d'une écrivaine ou d'une artiste femme de la même façon que celle d'un homme. La réception critique est systématiquement biaisée (qu'elle provienne d'un homme ou d'une femme), ne serait-ce que dans le vocabulaire qu'elle emploie. On parle par exemple d'« écriture féminine », alors que jamais on ne pense rattacher l'écriture d'un homme à son sexe<sup>32</sup>.

Comme le rappelle Martine Delvaux dans son manifeste à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (auquel mot elle remet le « e » manquant), ce qu'écrivent les femmes est encore souvent perçu « comme des choses légères, trop intimes, trop personnelles, qui ne touche[nt] pas à l'universel<sup>33</sup> ». Ce n'est que lorsqu'on qualifie leur œuvre d'universelle que les écrivaines peuvent franchir le saut qualitatif entre le deuxième et le troisième palier, celui de la consécration. Elles restent cependant peu nombreuses à pouvoir le faire : depuis 22 ans, seules 8 d'entre elles se sont vu décerner le Prix des libraires<sup>34</sup>; on ne parle même pas de l'Académie française, où seules 8 femmes ont été élues au titre d'Immortelles<sup>35</sup> parmi 729 académicien.ne.s.<sup>36</sup>.

Enfin, reste le dernier palier concerne la pérennité de l'œuvre de l'auteur.e assurée par l'institution scolaire. À ce sujet, je ne suis pas la seule à y avoir été exposée à peu d'œuvres de femmes; écoutons encore Daphné B. :

Par exemple, en jetant un coup d'œil au corpus universitaire québécois, on se rend vite compte d'une chose : si l'œuvre des femmes existe, elle n'est pas beaucoup étudiée. C'est presque une blague

que de penser qu'en 2016, il m'a fallu attendre la maîtrise et un cours de littérature féministe pour que je fasse la connaissance d'auteures. Pendant mon baccalauréat, on m'a fait lire la femme comme un personnage. Pas comme une auteure<sup>37</sup>.

N'en déplaise aux critiques : la présence d'Emma Bovary, de Maria Chapdelaine et même des Belles-sœurs ne suffit pas à constituer un corpus égalitaire.

La mention d'un.e auteur.e dans un énoncé de l'EUUF tient à la fois de ce quatrième niveau et du troisième, puisqu'être nommé.e à un examen national représente une certaine consécration, qui peut toutefois ne pas assurer pour autant la pérennité de l'œuvre (les anthologies littéraires feront plutôt le travail en milieu scolaire); ces énoncés d'examens sont néanmoins présentés à des milliers d'étudiant.e.s chaque année, imprégnant ne serait-ce que pendant quelques heures leur esprit.

## L'ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS

Depuis 1998, l'épreuve certificative du diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec, soit l'EUUF, a pour objectif de

vérifier que l'élève possède, au terme des trois cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique qui soit pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte<sup>38</sup>.

On présente ainsi aux étudiant.e.s trois sujets qui traitent d'un aspect d'extraits provenant d'une ou deux œuvres littéraires. En quatre heures trente minutes, iels doivent lire les extraits, choisir un sujet et rédiger une dissertation critique de 900 mots.

Voici, en exemple, un des trois sujets de l'épreuve de décembre 2014<sup>39</sup>:

*L'extrait du roman autobiographique La femme gelée*

*d'Annie Ernaux et l'extrait de la pièce de théâtre La liste de Jennifer Tremblay proposent-ils un portrait semblable de la mère ?*

Textes : Des extraits du roman *La femme gelée* d'Annie ERNAUX, (Paris, Gallimard, coll. Folio, 1987, p. 144-145, 148-149 et 154-157) et des extraits de la pièce *La liste* de Jennifer TREMBLAY (Longueuil, La Bagnole, 2008, p. 11-17 et 25-26).

Ces trois sujets peuvent ou non correspondre aux trois périodes couvertes par chacun des cours de littérature du DEC<sup>40</sup>, dont la division en périodes varie d'un cégep à l'autre. Le cégep du Vieux Montréal suit la découpe suivante : avant 1850; de 1850 à 1995; et les 20 dernières années<sup>41</sup>, alors que le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu suit celle-ci : des origines à 1900; de 1901 à 1980; de 1981 à aujourd'hui, avec un accent sur la littérature québécoise<sup>42</sup>. Un autre découpage significatif serait celui de 1960 à nos jours, puisque c'est au début de la Révolution tranquille qu'Isabelle Boisclair situe « l'émergence du mouvement de prise de parole des femmes<sup>43</sup> ».

Évidemment, on s'attend à la présence de moins d'auteures dans les sujets couvrant la période qui va jusqu'à 1850, puisqu'à cette époque et même après, il était difficile pour une femme d'écrire, faute, entre autres, de temps et d'espace (*d'une chambre à soi*, comme le dit Virginia Woolf<sup>44</sup>). Cependant, comme de plus en plus de femmes publient leurs écrits, j'étais en voie de m'attendre à la présence accrue, peut-être même paritaire, des textes écrits par des femmes dans les sujets traitant de littérature contemporaine.



## OBJECTIF DE RECHERCHE

En tant qu'ancienne étudiante et actuelle enseignante de français au collégial, je me suis demandée si les sujets de l'Épreuve uniforme de français (EUF) comportaient eux aussi un biais défavorable aux auteures. Je me suis donc basée sur la très complète liste des sujets de l'épreuve de 1996 à 2015 qui est disponible sur le site web de Richard Berger<sup>45</sup> et sur certaines données compilées par Simon Lanctôt dans son livre *Tout foutre en l'air*<sup>46</sup> pour dresser un portrait de la présence des œuvres de femmes dans cette épreuve. Une « recherche approfondie » des programmes d'enseignement reste à mener afin de déterminer quelle place y occupent les œuvres littéraires des femmes, d'après Danièle Simpson<sup>47</sup>; cette étude sera un premier pas dans cette direction.

## MÉTHODOLOGIE

À partir de la liste de sujets de l'EUF mentionnée ci-dessus, j'ai sorti tous les titres d'œuvres et leur année de publication selon le genre (féminin ou masculin) de l'auteur.e. Ensuite, j'ai calculé les pourcentages d'œuvres d'hommes, de femmes et d'anonymes selon la période.

Aussi, j'ai classé chaque épreuve (c'est-à-dire chaque date d'examen), selon la proportion de textes d'hommes et de femmes qui étaient présentés dans les trois sujets proposés. De cette manière, j'ai pu calculer le pourcentage des épreuves qui ne présentaient que des auteurs masculins, que des auteurs masculins sauf une, que des auteures (si jamais c'était le cas), que des auteures sauf un, et une situation (quasi) paritaire.

Enfin, j'ai mis à jour la liste de fréquence des auteurs compilée par Lanctôt en 2013 et je l'ai divisée selon le genre, afin de voir s'il y avait autant de diversité chez les auteures à l'étude que chez les auteurs, et si certaines auteures se démarquaient du lot par leur grand nombre d'occurrences.

## RÉSULTATS

Le tableau 1 présente les données relatives aux occurrences des auteur.e.s par genre aux différentes périodes analysées.

Période	Auteurs (H)		Auteures (F)		Anonyme		Total
	n	%	n	%	n	%	
Avant 1901	92	93,9 %	5	5,1 %	1	1,0 %	98
Avant 1850	38	86,3 <sup>48</sup> %	5	11,4 %	1	2,3 %	44
1850-20 dern. <sup>49</sup>	182	84,3 %	34	15,7 %	0	0,0 %	216
1901-1980	125	82,8 %	26	17,2 %	0	0,0 %	151
1901-	169	74,5 %	58	25,6 %	0	0,0 %	227
1960-	102	70,3 %	43	29,7 %	0	0,0 %	145
20 dernières	41	63,1 %	24	36,9 %	0	0,0 %	65
1981-	44	57,9 %	32	42,1 %	0	0,0 %	76
Tous	261	80,3 %	63	19,4 %	1	0,3 %	325

Tableau 1 : Occurrences absolues et relatives d'auteurs selon leur genre dans le corpus de l'EUUF 1996-2014

Avec peu de surprise, j'ai constaté que des textes d'avant 1901, seuls 5,3 % ont été écrits par des femmes; avant 1850, le pourcentage est plus élevé (11,4 %), mais cela s'explique par le fait que les cinq mêmes textes écrits par des femmes (George Sand et Marie-Madeleine de La Fayette, deux fois chacune, et Marceline Desbordes-Valmore, une fois) se répartissent alors sur un plus petit nombre de textes. Quant aux textes écrits entre 1850 et les 20 années précédant l'année de l'épreuve, il était étonnant de constater que le pourcentage de textes écrits par des hommes était sensiblement le même que celui des textes d'avant 1850, c'est-à-dire 85,0 %. La période de 1901 à 1980 donne un résultat semblable.

Ce sont évidemment les textes les plus récents (à partir du XX<sup>e</sup> siècle) qui dépassent la moyenne de 19,4 % de textes d'auteures dans les sujets de l'EUUF de 1996 à 2014. Les textes écrits depuis 1901 sont à 25,6 % féminins; depuis 1960, ils le sont à 29,7 %. Les textes des 20 dernières années, quant à eux, frôlaient la parité 40 %/60 % (sans

toutefois l'atteindre) avec 36,9 % de textes d'auteurs; c'est lors de la période de 1981 à aujourd'hui que les textes de femmes font meilleure figure, avec 42,1 % du lot.

Le tableau suivant présente le nombre d'épreuves selon la proportion d'auteurs et d'auteures qu'elles comptent<sup>50</sup> :

Épreuves	Tous H		Tous H - 1		Parité ± 1		Toutes F - 1		Toutes F	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Toutes (n=70)	31	44,3 %	24	34,3 %	12	17,1 %	3	4,3 %	0	0,0 %

Tableau 2 : Classement des épreuves selon la proportion d'auteurs et d'auteures présent.e.s dans les trois sujets

Plus des trois quarts des épreuves ne comptent aucune ou une seule œuvre écrite par une femme. Les épreuves paritaires (plus ou moins un.e auteur.e) ne représentent qu'un peu plus d'une sur six passations – une aux deux ans, à raison d'environ trois épreuves par année. Un peu plus d'une épreuve sur cinq (21,4 %) portent sur plus d'une œuvre de femme; seules trois épreuves depuis 1996 ne présentent que des auteures sauf un, et aucune ne comporte que des auteurs.

Dans les trois dernières années (2013 à 2015 inclusivement), sur onze épreuves au total, on compte deux épreuves entièrement masculines, huit épreuves où une seule écrivaine figure parmi une liste d'écrivains et une épreuve où un seul écrivain figure parmi une liste d'écrivaines. S'il y a eu prise de conscience par rapport à la recherche d'un certain équilibre femmes/hommes dans les corpus, ses effets ne sont pas visibles sur les dernières éditions de l'EUF.

Enfin, seuls des auteurs ont pu atteindre huit, neuf ou même dix occurrences en dix-neuf ans d'EUF. Les deux auteures les plus souvent citées sont Gabrielle Roy (sept occurrences) et Germaine Guèvremont (quatre occurrences, toutes pour le même livre!). Au total, les auteures représentent 23,1 % de tou.te.s les auteur.e.s présent.e.s à l'EUF. 38 auteures se partagent 63 occurrences totales, et 129 auteurs se partagent 261 occurrences totales; la diversité reste malgré tout plus grande dans le choix d'auteures que dans le choix d'auteurs (0,60 contre 0,49).

## DISCUSSION

La proportion d'auteures citées dans les sujets de l'ÉUUF, quoique plus élevée lorsqu'il s'agit de périodes récentes, n'atteint la parité 40 %/60 % avec les auteurs que pour la période de 1981 à nos jours. Que les femmes puissent représenter à peine plus de 12 % des auteur.e.s pour la période précédant 1850 (ou à peine plus de 5 % pour les œuvres datant d'avant 1901<sup>51</sup>) n'est pas surprenant, mais à partir de 1901, on s'attendrait à plus que 25,6 % d'auteures. On pourrait suggérer au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de s'inspirer de la liste de 76 auteures<sup>52</sup> canadiennes-françaises ayant publié entre 1895 et 1933 compilée par Chantal Savoie<sup>53</sup>, liste qui, précise-t-elle, n'est même pas exhaustive. On y trouve entre autres Laure Conan, Jovette Bernier et La Bolduc; seule une chanson de cette dernière est apparue (une fois) dans un sujet de l'ÉUUF.

Même si pour certaines périodes la parité est atteinte ou presque, le travail ne doit pas s'arrêter là : en effet, pourquoi toujours se satisfaire d'une parité 40 %/60 % où les femmes composent systématiquement les 40 % et les hommes, les 60 %?

Gabrielle Roy et Germaine Guèvremont occupant respectivement 11,1 % et 6,3 % de toutes les occurrences d'auteures citées à l'ÉUUF (n=63), il apparaît d'autant plus essentiel de diversifier le corpus, et ce, même si la diversité est plus grande chez les auteures que chez les auteurs. La catégorie Wikipédia « Femme de lettres française<sup>54</sup> » comprend 1393 pages d'auteures desquelles s'inspirer (seulement dans les « A » : Éliette Abécassis, Christine Angot... auxquelles on pourrait aussi ajouter Michèle Audin), et la catégorie « Femme de lettres canadienne<sup>55</sup> », 243 pages (dont Nelly Arcan, Louky Bersianik, Nicole Brossard et Antonine Maillet, entre nombreuses autres, auraient pu avantageusement figurer dans un sujet de l'ÉUUF).

Quant à la proportion d'auteures et d'auteurs dans les sujets d'une même épreuve, bien que nous souhaitions voir un jour apparaître des épreuves complètement féminines afin de contrebalancer les (trop nombreuses) épreuves complètement masculines proposées depuis 1996, il semble que ce soit plus difficile, surtout pour les sujets couvrant les périodes précédant le XX<sup>e</sup> siècle. Il serait tout de même intéressant

de voir l'arrivée massive de sujets plus ou moins paritaires dans les épreuves.

Heureusement, Geneviève Tringali souligne la qualité d'une anthologie de 2007, de la maison d'édition Modulo<sup>56</sup> et écrite par une équipe à plus de 50 % féminine; elle souligne « le soin avec lequel des textes de femmes sont intégrés au corpus [, textes qui sont] présentés et analysés avec beaucoup plus de nuance et de subtilité » que dans « plusieurs anthologies traditionnelles<sup>57</sup> ». Autre initiative heureuse, le comité des femmes du Centre québécois du PEN international, dont l'écrivaine Catherine Mavrikakis est membre, a pour projet la sensibilisation des enseignant.e.s des cégeps sur la question de la littérature des femmes et de sa place au collégial<sup>58</sup>, afin d'éviter que se poursuive ce que Lori Saint-Martin qualifie de « manspreading culturel<sup>59</sup> » dans les institutions scolaires. Enfin, du côté littéraire exclusivement, un Comité sur l'égalité des hommes et des femmes en littérature créé par l'UNEQ évaluera les effets du « biais inconscient » envers les hommes soulevé par Catherine Nichols<sup>60</sup>, et ce, dès septembre 2016<sup>61</sup>.

Du côté des enseignant.e.s, l'espoir se profile déjà, si on se fie à un petit sondage maison effectué auprès de dix d'entre elleux (six femmes et quatre hommes) faisant partie de mon réseau. Le corpus de cours<sup>62</sup> de quatre enseignant.e.s (trois femmes et un homme) compte 50 % ou plus d'auteurs, même si dans le cas des six autres, le pourcentage d'auteurs varie entre 0 % et 25 %. Le portrait global des œuvres récentes à l'étude, tou.te.s enseignant.e.s confondu.e.s, est quant à lui très réjouissant : 50 % des œuvres écrites depuis 1981 et étudiées dans les classes des enseignant.e.s consulté.e.s sont de la main d'auteurs (soit 9 sur 18; quoique l'une d'entre elles soit inscrite sur une liste de lectures au choix); quant aux œuvres écrites depuis 1960 et à celles des 20 dernières années à l'étude, le pourcentage d'œuvres de femmes avoisine les 50 % (6 sur 14 dans le premier cas, dont 2 sur une liste au choix, et 11 sur 23 dans le second). Bien sûr, ce sondage pourrait ne refléter que le degré de féminisme ou de proféminisme de mon entourage; cependant, je préfère être optimiste et y voir, avec la publication de l'anthologie de Modulo, des signes de changements dans la communauté professorale, changements qui seront en outre appuyés par le projet du comité des femmes du Centre québécois du PEN international.

## CONCLUSION

L'EUUF se doit, en tant qu'outil d'évaluation élaboré par une de nos institutions, de préconiser la diversité dans les auteur.e.s présent.e.s, dans un souci de représentation des voix littéraires québécoises et autres auprès de lecteur.trice.s, présent.e.s ou futur.e.s et d'élargissement de la « place symbolique » qu'occupent les écrivaines<sup>63</sup>. Bien sûr, cela devra aussi passer par la diversification ethnoculturelle des auteur.e.s, par exemple<sup>64</sup>, mais dans le cadre de cette courte étude, je ne me suis penchée que sur le genre de ces mêmes auteur.e.s, autre passage obligé. Avec moins de 20 % de textes d'écrivaines au total, l'EUUF semble faire piètre figure (moins que l'espace médiatique alloué aux œuvres de femmes dans les quotidiens); toutefois, le pourcentage monte à 42 % lorsqu'on considère seulement les œuvres parues depuis 1981, ce qui reflète la proportion d'écrivaines dans le Québec actuel, soit 45 %<sup>65</sup>. Il est aussi dommage que le nombre d'épreuves où les quatre ou cinq auteurs présentés sont des hommes soit aussi grand, alors que les épreuves presque complètement masculines comptent pour le double des épreuves (quasi) paritaires.

En fait, il est dommage que le fait de ne voir que des auteurs hommes dans une épreuve ne surprenne pas, et qu'il ne semble être venu à l'idée de personne de présenter, à l'épreuve suivante, cinq auteures femmes afin d'équilibrer les épreuves. Évidemment, un tel choix se remarquerait, lui, puisque le féminin est (toujours malheureusement) marqué par rapport au masculin. Serait-ce un geste trop politique? Pourtant, il me semble qu'il s'agit d'un bien petit pas à faire, d'un premier pas vers une meilleure représentativité, dans le corpus, de qui sont véritablement les auteur.e.s du Québec et d'ailleurs dans la francophonie. Alors que l'école québécoise se targue de défendre l'égalité entre les sexes, il faut qu'elle ait à cœur non seulement sa dimension matérielle d'accès aux études, mais aussi sa dimension symbolique : que les étudiantes aient elles aussi accès à des modèles de femmes intellectuelles dont on écoute la voix et dont on juge le propos universel, afin qu'elles puissent sentir que leur propre voix (en tant que femmes, en tant que futures écrivaines) a une place aussi. Selon Delane Bender-Slack, « *[t]he danger is that in leaving [the voices of women, minorities, the poor, and the uneducated] out, the perception of what they have contributed to our society becomes warped*<sup>66</sup> », et ce, autant dans l'esprit des garçons que dans celui des filles.

Car la question va au-delà de cette injonction à la diversité ou à la représentativité des voix; en effet, Lori Saint-Martin rappelle, dans un article insistant sur la nécessité de la parité non seulement dans le domaine politique, mais également dans le domaine culturel (d'où le concept de *parité culturelle*), que « l'effacement des voix des femmes est une forme de violence symbolique<sup>67</sup> ». Pour que le « tapis roulant » évoqué par Isabelle Boisclair cesse de glisser sous les pieds des écrivaines « astreint[es] à faire du surplace<sup>68</sup> », il faudra encore travailler. Je presse à ce sujet le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de ralentir la cadence du tapis<sup>69</sup>.

Aux lectrices, étudiantes ou non, je souhaite de continuer à découvrir des voix féminines du Québec et du monde, par elles-mêmes s'il le faut, tout en n'hésitant pas à poser des questions et à critiquer les choix faits par les enseignant.e.s et administrateur.trice.s scolaires lorsqu'elles ne s'y retrouvent pas – lorsque les choix institutionnels reflètent « une perspective [...] androcentrique » de la littérature<sup>70</sup>. Si la littérature prétend être un miroir de la vie, il faut que la qualité de ses différentes voix soit reconnue afin que tou.te.s puissent s'y voir – et ne s'en sentent pas exclu.e.s.

Aimée Lévesque



## NOTES

1. Dans ce texte, les féminins « auteures » et « écrivaines » réfèrent exclusivement aux femmes, et les masculins « auteurs » et « écrivains », exclusivement aux hommes. Ce sont les termes féminisés « auteur.e.s » et « écrivain.e.s » qui désigneront l'ensemble de ceux-ci, tous genres confondus.

2. George Sand, Nathalie Sarraute, Marguerite Yourcenar et Toni Morrison. Diglee (Maureen Wingrove), « Femmes de lettres, je vous aime », Diglee, Repéré le 8 mai 2015 à <http://diglee.com/femmes-de-lettres-je-vous-aime>, 2015.

3. Dans cette étude, je me suis concentrée sur la diversité (sic) de genre; il y aurait également lieu de se pencher sur la diversité ethnique et/ou culturelle des auteur.e.s proposé.e.s. Les résultats montreraient certainement une surreprésentation des auteur.e.s blanc.he.s dont la langue maternelle est le français. Ont été relevés, entre (seulement quelques) autres: un auteur sénégalais, un auteur malien, une auteure sinoquébécoise, un auteur irakoquébécois, deux auteur.e.s libanoquébécois.es... sur 307 auteur.e.s!

4. Surreprésenté dans le corpus de textes féminins présents dans les sujets de l'Épreuve uniforme de français, ce roman apparaît 4 fois... sur 63 textes d'auteurs dans les sujets de l'épreuve entre 1996 et 2014, soit 6,3 %! L'année où je l'ai étudié, 2005, congruait avec la sortie du film du même nom (réalisé par Éric Canuel). Commode!

5. Pierrette Dionne et Chantal Théry, « Le monde du livre: des femmes entre parenthèses », *Recherches féministes* 2, no. 2, 1989, pp.157-164.

6. Delphine Naudier, « Les écrivaines et leurs arrangements avec les assignations sexuées », Presses de Sciences Po 2, no. 78, 2010, pp. 39-63.

7. Ibid., p.40.

8. Ibid.

9. Catherine Nichols, « Homme de Plume: What I Learned Sending My Novel Out Under a Male Name », Jezebel. Repéré le 15 août 2016 à <http://jezebel.com/homme-de-plume-what-i-learned-sending-my-novel-out-und-1720637627>, 2015. Je remercie Louise Dupré pour cette référence, ainsi que celle de la lettre de Danièle Simpson; elle en a parlé lors de la table ronde Écrire, disent-elles : Femmes et littérature, tenue le 12 août 2016 à la librairie Raffin, Montréal.

10. Claude Poliak. Aux frontières du champ littéraire. Sociologie des écrivains amateurs, *Économica*, coll. « Études sociologiques », 2006, cité dans Delphine Naudier, 2010, op. cit., p. 43.

11. Delphine Naudier, 2010, op. cit., p. 43. Ces quatre étapes correspondent à peu près à celles énoncées par Isabelle Boisclair et rapportées par Danièle Simpson dans le bulletin de l'UNEQ de juin 2016: « 1. Être publié / 2. Être

recensé / 3. Être primé / 4. Être enseigné ».

12. Garon, 1986, cité dans Pierrette Dionne et Chantal Théry, 1989, op. cit..

13. Observatoire de la culture et des communications du Québec, Les écrivains québécois. Portrait des conditions de pratique de la profession littéraire au Québec 2010, Québec: Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010, p.16.

14. Les obstacles seront toutefois présents pour les femmes (et les hommes) faisant partie de la catégorie des « écrivain.e.s en début de carrière » : leurs revenus annuels, inférieurs à 30 000\$, proviennent surtout de bourses ou encore d'un autre emploi qu'ils occupent, diminuant de ce fait la part du temps qu'ils peuvent consacrer à l'écriture. La position de l'écriture dans leur mode de vie n'est donc pas assurée d'être conservée ni d'évoluer vers une pratique plus soutenue et/ou payante (en raison de choix personnels que d'aucun.e.s pourraient qualifier d'obstinés, par exemple, ou de la reconnaissance soudaine du milieu).

15. Delphine Naudier, 2010, op. cit., p. 39.

16. Ibid.

17. Isabelle Boisclair, « À quoi résiste-t-on quand on résiste au féminin? », Canadian Women in the Literary Arts [CWILA], Repéré le 15 août 2016 à <http://cwila.com/a-quoi-resiste-t-on-quand-on-resiste-au-feminin>, s.d.

18. Catherine Nichols, 2015, op. cit.

19. Ibid.

20. Isabelle Boisclair, s.d., op. cit.

21. Ibid.

22. Hannah Ellis-Petersen, « Male writers continue to dominate literary criticism, Vida study finds », *The Guardian*, Repéré le 30 avril 2016 à <http://www.theguardian.com/books/2015/apr/07/male-writers-continue-dominant-literary-criticism-vida-study-finds>, 2015.

23. Delphine Naudier, 2010, op. cit. D'autres impératifs sociaux peuvent empêcher les femmes de se consacrer à l'écriture : les écrivaines interviewées par Naudier nomment la maternité, les tâches domestiques plus souvent qu'autrement attribuées aux femmes, etc.

24. Isabelle Boisclair, Les féministes à l'assaut des milieux littéraires. Table ronde présentée par la librairie féministe L'Euguélonne, à la Maison des écrivains, Montréal, 2016.

25. Les mots exacts peuvent varier quelque peu; je me fie ici à ma transcription de ces extraits de la conférence, que je n'ai pas enregistrée.

26. Jérôme Meizoz, Postures littéraires. Mises en scène moderne de l'auteur,

Genève: Slatkine Erudition, 2007.

27. Delphine Naudier, 2010, op. cit., p. 51.

28. Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe* I. Paris : Gallimard, 1949.

29. Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, Paris: Des femmes, 1981 [1973].

30. Merci à Martine Delvaux pour cette référence, mentionnée lors de la table ronde Écrire, disent-elles : Femmes et littérature, tenue le 12 août 2016 à la librairie Raffin, Montréal.

31. Edith Paré-Roy, « Chronique Les Méconnues: Les Filles Missiles contre-attaquent », *Les Méconnus*, Repéré le 27 avril 2016 à <http://lesmeconnus.net/chronique-les-meconnues-les-filles-missiles-contre-attaquent>, 2016.

32. Ibid.

33. Union des écrivains québécois (UNEQ), « Manifeste de Martine Delvaux à l'occasion de la JMLDA », Repéré le 28 avril 2016 à <https://www.uneq.qc.ca/2016/04/23/manifeste-de-martine-delvaux-a-loccasion-de-journee-mondiale-livre-droit-dauteur>, 2016.

34. Danièle Simpson, « À la mémoire de George Sand », Mot de la présidente, Union des écrivaines et des écrivains québécois [UNEQ], Repéré le 15 août 2016 à <https://www.uneq.qc.ca/2016/06/01/de-presidente-juin-2016>, 2016.

35. Mathilde Doiezie, « Académie: Dominique Bona, huitième femme sous la Coupole », *Le Figaro*, Repéré le 30 avril 2016 à <http://www.lefigaro.fr/livres/2014/10/23/03005-20141023ARTFIG00260-academie-dominique-bona-huitieme-femme-sous-la-coupole.php#>, 2014.

36. Académie française, « Les quarante aujourd'hui : 38 membres », Repéré le 30 avril à <http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/les-quarante-aujourd'hui>, s.d. Pour d'autres statistiques sur le sexe des lauréat.e.s des principaux grands prix littéraires de la France et du Québec, voir Danièle Simpson, 2016, op. cit.

37. Edith Paré-Roy, 2016, op. cit.

38. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, « Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature – Collégial », Repéré le 10 mai 2015 à <http://www.mesrs.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/epreuve-uniforme-de-francais>, 2015.

39. Richard Berger, « Liste des sujets soumis aux épreuves antérieures », Épreuve uniforme de français: cégeps du Québec. Repéré le 8 mai 2015 à <http://pages.infinet.net/berric/EUF/listesujets.htm>, 1997-2014.

40. Il y a un quatrième cours de français obligatoire, mais il porte sur la communication, et non sur la littérature.

41. Cégep du Vieux Montréal, « Formation régulière : Français et

littérature », Repéré le 10 mai 2015 à <http://www.cvm.qc.ca/formationreg/formationgenerale/francaislitt/Pages/index.aspx>, 2014.

42. Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, « Écriture et littérature : 601-101-MQ », Repéré le 10 mai 2015 à <http://grilledecours.cstjean.qc.ca/?o=601101MQ>, 2015a; Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, « Littérature et imaginaire : 601-102-MQ ». Repéré le 14 mai 2015 à <http://grilledecours.cstjean.qc.ca/?o=601102MQ>, 2015b; Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, « Littérature québécoise : 601-103-MQ ». Repéré le 14 mai 2015 à <http://grilledecours.cstjean.qc.ca/?o=601103MQ>, 2015c.

43. Isabelle Boisclair, « Roman national ou récit féminin? La littérature des femmes pendant la Révolution tranquille », *Globe : revue internationale d'études québécoises* 2, no. 1, 1999, p. 104.

44. Virginia Woolf, *Une chambre à soi*. (Malraux, C., trad.) Paris: Éditions 10/18, 1992 [1929].

45. Richard Berger, 1997-2014, op. cit.

46. Simon Lancôt, *Tout foutre en l'air: carnets d'un jeune prof*. Québec: Les éditions du Septentrion, 2013.

47. Danièle Simpson, 2016, op.cit.

48. Après ajustement.

49. De 1850 aux vingt années précédant l'épreuve.

50. L'épreuve d'août 2011 comprenait quatre auteurs et un anonyme (du Moyen Âge). Nous avons traité l'anonyme comme un élément neutre et avons par conséquent considéré l'épreuve comme « complètement masculine ».

51. La grande différence entre les deux pourcentages est attribuable au fait qu'aucun texte de la période entre 1850 et 1900 proposé n'a été écrit par une femme, et que plusieurs textes d'hommes considérés comme des incontournables scolaires ont été publiés pendant cette période (œuvres de Maupassant, de Baudelaire, de Nelligan, etc.).

52. Ou de « femmes qui ont contribué à la vie culturelle ou théâtrale, mais qui n'ont pas publié de livres » (Chantal Savoie, *Les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du XXe siècle*, Montréal: Nota bene, 2014, annexe I).

53. Ibid.

54. Wikipédia, « Catégorie : Femme de lettres française », Wikipédia. Repéré le 10 mai 2015 à [http://fr.wikipedia.org/wiki/Categorie:Femme\\_de\\_lettres\\_francaise](http://fr.wikipedia.org/wiki/Categorie:Femme_de_lettres_francaise), 2015a.

55. Wikipédia, « Catégorie : Femme de lettres canadienne », Wikipédia. Repéré le 10 mai 2015 à [http://fr.wikipedia.org/wiki/Categorie:Femme\\_de\\_lettres\\_canadienne](http://fr.wikipedia.org/wiki/Categorie:Femme_de_lettres_canadienne), 2015b.

56. André G.Turcotte (dir.), *Anthologie, Confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui, Tome 3: de la Nouvelle-France au Québec actuel*, Mont-Royal: Modulo, 2007.

57. Geneviève Tringali, « Enseigner la littérature des femmes : transmission et consécration », *Postures*, Dossier « En territoire féministe: regard et relectures », no. 15, 2012, pp.159-160.

58. Nathalie Collard, « Prend-on la littérature des femmes au sérieux? », *La Presse*, Repéré le 6 mars 2016 à <http://plus.lapresse.ca/screens/a688292b-0925-4cbb-b503-a4a187ba7942|fSi0K5zoPe6u.html>, 2016.

59. Ibid.

60. Catherine Nichols, 2015, op. cit.

61. Danièle Simpson, 2016, op.cit.

62. Je leur ai demandé de me lister les œuvres qu'ils donnaient à lire pendant le semestre actuel; certain.e.s ont donné la liste pour un cours, d'autres pour plusieurs cours. J'ai considéré l'ensemble des titres d'œuvres dont ils m'ont fait part.

63. Isabelle Boisclair, 2016, op. cit.

64. Les fonctionnaires en charge du choix des œuvres pour l'EUUF auraient ici intérêt à porter attention aux livres publiés chez Mémoire d'encrier, maison d'édition québécoise qui fait beaucoup de place dans son catalogue à des écrivain.e.s haïtien.ne.s et autochtones, entre autres.

65. Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2011, op. cit.

66. Delane Bender-Slack, « Why Do We Need to Genderize? Women's Literature in High School », *The English Journal* 88, no. 3, 1999, p. 93.

67. Lori Saint-Martin, « À quand la parité culturelle? », *Le Devoir*, Repéré le 15 août 2016 à <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/461617/sexisme-a-quand-la-parite-culturelle>, 2016.

68. Isabelle Boisclair, s.d., op. cit.

69. Une copie de cet article et une lettre d'accompagnement ont été envoyées au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ainsi qu'au Secrétariat à la condition féminine pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

70. Geneviève Tringali, 2012, op. cit., pp. 165-166.



*Nabid*  
Cléo Mathieu

# LES ENJEUX DU REGARD ET DE LA VOIX NARRATIVE DANS *LOLITA* ET *VIRGIN SUICIDES*

Dans l'introduction de son essai *Bad Feminist* (2014), l'essayiste et professeure Roxane Gay souligne que « les films, la plupart du temps, relatent les histoires des hommes comme si ce sont les seules histoires qui importent<sup>1</sup> ». Il faut également reconnaître que même lorsque les femmes sont au centre de l'histoire, « il existe tout un corpus de classiques de la littérature où ces narrations leur sont arrachées au profit des hommes<sup>2</sup> ». Le deuxième épisode du documentaire *Ways of Seeing* de John Berger (1972) s'ouvre dans le même sens avec la célèbre formule : « Les hommes regardent les femmes, les femmes se regardent être regardées<sup>3</sup> ». La lecture féministe de la représentation des femmes, qui est proposée dans ce documentaire analysant les rapports entre images et société par le biais des œuvres d'art, permet ainsi de réfléchir à la question du regard de l'homme sur la femme dans les arts. En effet, ce qui se met en place dans les classiques du cinéma comme *Lolita*<sup>4</sup> et *Virgin Suicides*<sup>5</sup> nous semble effectivement devoir être pensé en fonction de ce regard auquel les personnages féminins font face et par lequel elles sont dépeintes. Elles s'observent être regardées par les hommes et la vision de l'homme sera celle qui sera retransmise par la caméra. Ce mécanisme est à l'oeuvre dans les deux films que nous nous proposons d'analyser, mais il est également en place dans les romans desquels les adaptations sont tirées, soit *Lolita* de Vladimir Nabokov<sup>6</sup> et *Virgin Suicides* de Jeffrey Eugenides<sup>7</sup>. Ce qui nous apparaît intéressant dans le déploiement de la perspective de l'homme comme point d'énonciation des récits est la déformation de la représentation des personnages féminins.

Déjà, la question du regard se complexifie lorsqu'abordée au cinéma puisque la caméra « efface » en quelque sorte la présence manifeste de l'énonciateur. Ce que la caméra montre (et comment elle le montre) s'ajoute à la triple interaction constituée du regard de l'auteur (masculin), du regard du narrateur (masculin) et de l'objet (féminin) du regard. Il faut sans cesse s'interroger sur la possibilité d'une narration biaisée en raison de l'identité de la personne qui regarde, raconte, et dépeint les autres personnages, comme les événements. Qui regarde (qui) ? Qui raconte (quoi) ? Qu'est-ce qui (n'est) pas montré ? Est-ce que les informations transmises sont fiables ? D'où viennent-elles ? John Berger, toujours, dans *Ways of Seeing*, illustre pourquoi il faut être sceptique en tant que spectateur.trice : une image (originellement immobile et silencieuse) peut prendre un nouveau sens lorsque l'on y ajoute une musique ou un mouvement, et son impact peut également être modifié selon les relations qu'elle entretient avec ce qui a été montré avant, après ou avec elle<sup>8</sup>. Nous trouvons donc nécessaire que notre lecture de *Lolita* et de *Virgin Suicides* soit orientée par la prise en compte du « male-gaze<sup>9</sup> » qui opère une construction symbolique autour des personnages féminins. Nous retiendrons, comme définition de ce concept (qui pourrait être traduit par le « point de vue de l'homme »), que le « male gaze » est :

le point de vue du spectateur masculin qui est reproduit dans les conventions cinématographiques et narratives du cinéma, dans lequel les hommes sont à la fois le sujet du regard et ceux qui construisent l'action, alors que les femmes sont les objets du regard et celles qui sont construites par l'action. Dans son analyse psychanalytique de ce point de vue de l'homme, Mulvey argumente que, dans le cinéma classique hollywoodien, le spectateur du film oscille entre deux façons de regarder l'image féminine : un regard voyeuriste qui implique une perspective contrôlante, ou un regard fétichiste qui implique une obsession précise sur un détail érotique. Elle ajoute que ces conventions reflètent les valeurs et les goûts d'une société patriarcale<sup>10</sup>.

Ainsi, la manière dont sont racontées Dolorès Haze (*Lolita*) et les sœurs Lisbon (*The Virgin Suicides*) a un effet sur les spectateurs.trices, ce qui est problématique considérant qu'elles existent seulement dans le

regard d'Humbert et dans celui des garçons du voisinage.

En effet, en raison de ce point de vue narratif interne, dans les romans comme dans les films, nous pouvons mettre en doute la fiabilité des descriptions et des images accolées aux personnages féminins. Piégées dans ce système qu'est le « male gaze », les femmes sont objectivées et surtout, l'absence de leur point de vue est synonyme d'absence de construction identitaire autodéterminée. Dans *Virgin Suicides*, « la voix au 'nous' est composée d'hommes transportés 20 ans plus tard afin de reconstruire l'histoire du suicide des cinq sœurs Lisbon<sup>11</sup> » et cette reconstruction d'évènements antérieurs nous semble alors être un autre facteur à considérer lorsque l'on réfléchit à l'énonciation dans ces récits. De ce fait, la construction de ces personnages féminins passe par le regard de ces hommes, désormais adultes, et se fait en fonction de leurs désirs, mais également de leurs souvenirs. Or, une lecture attentive du roman d'Eugenides permet de percevoir une critique de ce regard masculin. On constate que malgré cette médiation qu'opèrent les narrateurs, le dispositif narratif employé par l'auteur est porteur d'une critique intrinsèque. Par l'usage de l'ironie, de contradictions narratives et d'une mise en abîme (le parallèle entre le traitement de la tragédie par les médias et l'enquête effectuée par le groupe de garçons), Eugenides pointe le caractère problématique de sa narration et rend explicite le « male-gaze » posé sur les sœurs Lisbon. Le jeu de regard mis en scène dans le roman montre ce qui se passe quand les filles se refusent au regard masculin, leur suicide illustrant au final l'impossibilité pour elles d'exister au présent. Malheureusement, l'adaptation cinématographique, en raison des difficultés de rendre compte de la narration à la première personne du pluriel, échoue à reproduire cette critique de la perspective narrative masculine<sup>12</sup>.

Par ailleurs, les analyses de *Lolita* montrent la double lecture que la prise en compte du point de vue de l'énonciateur (le « male gaze ») permet de faire, en révélant que Dolorès Haze peut être lue autant comme « une gamine délurée, emblème d'une jeunesse américaine libérée des entraves du puritanisme<sup>13</sup> » que comme « une enfant soumise à la tyrannie sexuelle d'un adulte pervers<sup>14</sup> ». La jeune fille est effectivement sexualisée par le regard de l'homme, la reconfiguration du récit s'opérant selon les souvenirs et les désirs de ce « je » qui énonce. De ce fait, la

figure féminine oscille entre deux pôles en fonction des lecteurs.trices qui peuvent choisir d'adhérer ou non au point de vue de la narration. Dans « Les scansion du mythe », Maurice Couturier, spécialiste de l'auteur, explique que l'archétype de la lolita se retrouve dans les œuvres précédentes de Nabokov, mais que « [c]'est dans *Lolita* qu'il est parvenu enfin à écrire un texte magique capable, en partie du moins, de faire oublier la perversion du nympholepte<sup>15</sup> ». Le style poétique dans lequel le narrateur exprime ses désirs érotiques détournerait les lecteurs.trices des questions morales entourant le non-consentement de la jeune fille. Au sujet de la réception du film de Kubrick en 1962, Couturier ajoute que « [l]e climat de l'époque était si permissif que l'on oublia très vite le rôle sordide que joue le nympholepte, sans doute parce qu'il se rachète en tant que poète ; on ne retint que l'image d'une gamine délurée, quelque peu vulgaire, certes, mais sexuellement éveillée malgré son jeune âge<sup>16</sup> ». Par contre, aux yeux de certains critiques, l'adaptation cinématographique échoue à rendre cette image du poète. Toujours selon Couturier, la nouvelle lecture de l'oeuvre, qui apparaît dans les années 60 et qui tend à considérer la relation comme un rapport de domination/soumission, est celle qui s'applique le mieux à la version de Kubrick :

Dans cette version du mythe, on est, il faut l'avouer, beaucoup plus près du texte de Nabokov où l'interdit et la censure jouent un rôle prépondérant. [...] Mais le rachat de Humbert - de Nabokov - par la poésie incandescente qui irradie tout le texte du roman n'est malheureusement **pas transposable à l'écran**. La double énonciation qui prévaut en milieu romanesque **ne peut être reproduite au cinéma** où l'actrice, plutôt que le personnage dont elle tient le rôle, est livrée, directement si l'on peut dire, au regard du voyeur, désirant et coupable à la fois<sup>17</sup>.

Christine Raguet-Bouvard, docteure, professeure et traductologue française, abonde en ce sens dans son article « Mythe de la perversion ou perversion d'un mythe ? », où elle oriente sa réflexion sur ce que l'imaginaire d'Humbert fabrique afin d'attribuer une stature mythique à Lolita<sup>18</sup>. Elle affirme que le discours – « à la fois corrompu et faussé<sup>19</sup> » – de la narration est traversé d'effets pervers, qui permettent à Humbert

de « masquer sa perversion en pervertissant l'image de Lolita<sup>20</sup> ». Dans l'œuvre de Kubrick, un exemple flagrant de cette perversion par le narrateur est le moment où Humbert rédige son journal intime et que la narration en voix *off* nous révèle ce qu'il est en train d'écrire : « Ce qui me rend fou est la double nature de cette nymphette... de toutes les nymphettes, peut-être. Ce mélange chez ma Lolita de tendresse, d'enfantillage rêveur... et une sorte de vulgarité étrangement inexplicable<sup>21</sup> ». En prêtant des intentions à l'adolescente, le narrateur évite de porter un jugement sur ses désirs, de reconnaître sa propre culpabilité.

Cette intervention du regard masculin dans l'articulation de la sexualité féminine est un exemple de la représentation problématique des personnages féminins adolescents au cinéma. On remarque, et ceci est tout aussi valide pour *The Virgin Suicides*, que :

Prises entre deux clichés opposés, [les adolescentes] sont vues comme des êtres purs, dont on fétichise la virginité et la candeur, symbolisant par là même la respectabilité et la moralité de la société tout entière. Mais elles sont également considérées comme des objets de désir, dont le corps transitoire (femmes et enfant) est convoité, suivant le mythe de la Lolita<sup>22</sup>.

Cet archétype de la Lolita dont il est question (le terme étant par ailleurs tiré du roman éponyme de Nabokov) renvoie à l'idée d'une jeune fille sexualisée à travers le regard d'un homme mûr et fait également écho à la figure biblique de Lilith. Certes, les enjeux de la narration dans les œuvres analysées sont complexes, mais notre critique de la subjectivité masculine, portée par la voix narrative qui construit et énonce ces représentations d'adolescentes, n'est qu'un premier pas dans une réflexion quant aux enjeux de la sexualité et du désir au féminin. La double lecture possible du personnage de Lolita a su révéler les conséquences de l'exploration du désir féminin, lorsqu'investie par le point de vue de l'homme. L'archétype féminin dépeint s'avère ainsi révélateur des médiations et déformations par lesquelles il est traversé et, conséquemment, en révèle davantage sur l'homme qui l'énonce que sur celles dont il parle.

Ainsi, en nous penchant sur le dispositif narratif dans les œuvres littéraires et filmiques de notre corpus, nous avons pu constater comment *Lolita* et *Virgin Suicides* s'avèrent être des histoires où les hommes occupent la place principale: la narration appartenant à leur voix et regard. Même s'ils ne sont pas les objets de l'énonciation, les hommes en sont tout de même le sujet. Cette focalisation interne des personnages masculins pose certainement problème quant à la représentation des personnages féminins, dès lors principalement construits comme objets de désir. Une telle narration leur refuse l'accès à la parole et à toute forme d'agentivité. En 1972, John Berger dans *The Ways of Seeing* révélait la médiation opérée par le regard de l'homme dans les arts visuels. Deux ans plus tard, Laura Mulvey consacrait l'expression « male gaze » pour parler de trois différentes perspectives en jeu au cinéma : le regard de l'auteur.e/réalisateur.trice, celui du personnage dans l'oeuvre et enfin celui des spectateur.trice.s. Nous croyons que ces outils contribuent encore aujourd'hui à la critique féministe. Bien que le fait de pointer cette prise de parole des hommes et leur investissement dans la construction des personnages féminins et que de suggérer une méfiance face à ces représentations ne soit qu'une première étape, ce constat permet d'accorder notre attention à des œuvres différentes, en plus de mieux orienter nos choix de produits culturels. Certains films proposent des narrations qui font preuve d'une plus grande sensibilité à l'égard de ces enjeux en privilégiant des récits mettant en scène des femmes et étant racontées depuis un point de vue féminin. Un film comme *Mustang* (Deniz Gamze Ergüven, 2015), dont la thématique fait grandement écho à *The Virgin Suicides* illustre cette possibilité. Cette histoire, dont la prémisse est semblable, est racontée de manière complètement différente grâce à la narration au féminin. Nous croyons ainsi qu'un regard critique de la part des spectateurs.trices favorise l'émergence de telles propositions de la part des réalisateurs.trices.

Jean-François Lebel

## NOTES

1. Nous traduisons: « Movies, more often than not, tell the stories of men as if men's stories are the only stories that matter. When women are involved, they are sidekicks, the romantic interests, the afterthoughts. Rarely do women get to be the center of attention. Rarely do our stories get to matter. » (Roxane Gay, *Bad Feminist: Essays*, New York, Harper Perennial, 2014, p. IX)

2. Nous traduisons: « [T]here is a canonical body of literature in which women's stories are taken away from them, in which all we get are men's stories. And that these are sometimes not only books that don't describe the world from a woman's point of view, but inculcate denigration and degradation of women as cool things to do. » (Rebecca Solnit, « Men explain *Lolita* to me », Repéré sur Literary Hub à <http://lithub.com/men-explain-lolita-to-me>, 2015.)

3. Nous traduisons: « Men look at women, women watch themselves being looked at. » (John Berger, *Ways of Seeing*, BBC, 1972.)

4. Stanley Kubrick, *Lolita*, 1962, 153 min.

5. Sofia Coppola, *Virgin Suicides*, 1999, 97 min.

6. Vladimir Nabokov, *Lolita*, Paris, Olympia Press, 1955.

7. Jeffrey Eugenides, *Virgin Suicides*, Paris, Éditions J'ai lu, 2005.

8. John Berger, 1972, *op. cit.*, (première partie), 19min28sec.

9. Le concept de « ManicPixieDream Girl », bien qu'il ne concerne pas les films étudiés ici, nous a permis de comprendre les conséquences de ce « male-gaze » dans le développement des personnages féminins au cinéma. Le terme est un échec (selon son créateur), mais il a permis d'alimenter une réflexion sur le rôle, la représentation et la réduction psychologique de ces protagonistes.

10. Nous traduisons: « In film theory, the point of view of a male spectator reproduced in both the cinematography and narrative conventions of cinema, in which men are both the subject of the gaze and the ones who shape the action and women are the objects of the gaze and the ones who are shaped by the action. In her psychoanalytic theory of the male gaze, Mulvey argues that in classical Hollywood cinema, the film spectator oscillates between two forms of looking at the female image: voyeuristic looking involves a controlling gaze; fetishistic looking involves an obsessive focus on some erotic detail. She claims that these conventions reflect the values and tastes of patriarchal society. » La définition est tirée de l'entrée « male-gaze » dans *A Dictionary of Media and Communication* (Repéré à [www.oxfordreference.com](http://www.oxfordreference.com)) et fait référence à la critique féministe britannique Laura Mulvey qui a introduit le concept en 1975 dans son essai « Visual Pleasure and Narrative Cinema ».

11. Nous traduisons: « The “we” voice is composed of men determined after some twenty years to reconstruct the story of the five teenage Lisbon

sisters' suicides. » (Debra Shostak, « “Impossible Narrative Voices”: Sofia Coppola’s Adaptation of Jeffrey Eugenides’s *The Virgin Suicides* », *Interdisciplinary Literary Studies* 15, no. 2, 2013, p. 180.)

12. À ce sujet, lire l'article de Debra Shostak « “Impossible Narrative Voices” : Sofia Coppola’s Adaptation of Jeffrey Eugenides’s *The Virgin Suicides* », *op. cit.*

13. Maurice Couturier (dir.), *Lolita. Figures mythiques*, Paris, Éditions Autrement, 1998, quatrième de couverture.

14. *Ibid.*

15. *Idem*, « Les scansion du mythe », dans *Lolita. Figures mythiques*, Paris, Éditions Autrement, p. 32.

16. *Ibid.*, p. 41.

17. *Ibid.*, p. 51-52.

18. Christine Raguét-Bouvard, « Mythe de la perversion ou perversion d'un mythe ? », *Lolita. Figures mythiques*, Paris, Éditions Autrement, 1998, p. 58.

19. *Ibid.*, p. 71.

20. *Ibid.*

21. Nous traduisons: « What drives me insane is the twofold nature of this nymphet... of every nymphets, perhaps. This mixture in my *Lolita* of tender, dreamy childishness... and a kind of eery vulgarity. » (Stanley Kubrick, 1962, *op. cit.*, 36m49sec.)

22. Adrienne Boutang et Célia Sauvaga, *Les teenmovies*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, coll. « Philosophie et cinéma », 2011, p. 86.

# Des privilèges pour la justice

Je ne suis pas une académicienne, une théoricienne ou une femme à l'aise avec l'abstrait. Je suis une femme de terrain, qui aime le concret. J'ai vécu une expérience personnelle démontrant clairement la manière dont se traduisaient certains de mes privilèges de façon appliquée, empirique. C'est en partageant cette expérience que je veux aborder la question des privilèges.

Pendant près de sept années, dans le cadre d'un de mes emplois, j'ai subi du harcèlement sexuel de la part de mon patron.

Je ne vais pas m'étendre sur les comportements spécifiques de ce dernier, car je considère que ce n'est pas pertinent. Peu importe les gestes, les paroles, les comportements problématiques qu'il a posés, ils étaient inacceptables, un point c'est tout. Je n'adhère pas à l'idéologie de la hiérarchie de la gravité des gestes, ni à cette partie de la culture du viol où l'on exige des survivantes de justifier leurs affirmations. En effet, lorsque j'ai dévoilé ce vécu dans le passé, on m'a déjà demandé : « Mais, du vrai harcèlement là? Comme quoi par exemple? » Mais qu'est-ce que du faux harcèlement, je vous le demande. Je ne vais pas nourrir la curiosité malsaine

de certaines personnes, ni accepter que l'on remette en question ma crédibilité.

Je ne vais pas non plus expliquer pourquoi j'ai subi cela pendant sept années. En effet, on me demande souvent ce qui fait que j'ai toléré cela aussi longtemps. Cette question est tendancieuse et sous-entend que je suis en partie responsable de la durée de l'agression que j'ai subie. Elle implique que je doive justifier que je n'ai pas fait cesser l'agression avant, que je sois restée dans le milieu. De plus, d'expérience, les justifications offertes doivent être suffisamment convaincantes pour qu'on me gratie de toute responsabilité du harcèlement subi. Je fais maintenant le choix de ne pas alimenter cette dynamique de blâme de la victime; une autre sphère de la culture du viol.

Vous allez donc devoir me croire sur parole : j'ai subi du harcèlement sexuel de la part de mon patron pendant près de sept années dans un ancien milieu de travail. Parce que je suis une femme. Il ne harcelait pas sexuellement mes collègues masculins. Le seul homme (parmi mes anciens collègues) qu'il ait harcelé sexuellement est ouvertement homosexuel. On peut donc émettre l'hypothèse du sexisme sous-jacent à ce que mon ancien collègue a subi aussi. J'ai été victime de notre société sexiste, de la culture du viol dans laquelle nous baignons.

Après avoir été témoins, une fois de plus, de comportements de harcèlement sexuel de la part de notre patron envers certaines collègues, une autre employée et moi avons dénoncé au C.A. les comportements de l'employeur. Ce qui n'avait jamais été fait dans le passé. Le *backlash* a été violent : tensions palpables au quotidien dans le milieu, collègues nous reprochant ouvertement d'avoir dénoncé ou affirmant que notre réaction était excessive, cheffes d'équipe prenant partie

ouvertement contre notre dénonciation, « enquête » interne menée par un ami personnel du patron (aussi président du C.A.), tentatives d'influence des témoignages des employées les plus récentes, et j'en passe et des meilleures. Les quelques collègues soutenant notre démarche ont été clairs quant au fait que, bien qu'elles-ils appuyaient notre dénonciation, elles-ils n'allaient pas ouvertement y participer. N'en pouvant plus, j'ai quitté le milieu.

Parallèlement à tout cela, je dois dire que mon conjoint de l'époque, mes amies et ma famille étaient toutes et tous présent.e.s pour moi. Jamais on n'a remis ma parole en doute, jamais on ne m'a responsabilisée de ce que j'ai subi, jamais on ne m'a poussée à faire ce que je n'étais pas prête à faire. J'ai été écoutée, crue, respectée et soutenue par mon entourage proche.

À la suite de ma démission, ne trouvant pas rapidement d'emploi dans mon domaine, j'ai fait une demande de chômage – demande que je justifiais en expliquant que j'avais démissionné en raison d'un milieu de travail hostile. Pour corroborer mes dires, il aurait fallu que j'accepte que l'agente du gouvernement parle de la situation avec mon ancien patron. Paniquée, j'ai refusé. Je n'ai donc pas eu droit au chômage.

Aussi, pendant que je déposais des candidatures, dans mes références apparaissait mon ancien employeur, mon harceleur. En effet, je me voyais mal ne pas le mentionner. Comment justifier que mon employeur des sept dernières années ne fasse pas partie de mes références? Dire la vérité? Trop risqué.

J'ai éventuellement été convoquée à des entrevues d'embauche. Puis, un jour, j'ai reçu un appel qui m'annonçait que j'avais été l'une des candidates

retenues. L'équipe d'intervenantes avait par contre des questionnements. Suite à leur échange avec mon ancien patron, certains bémols avaient été soulevés. Elles allaient avoir une vigilance particulière à mon endroit. Après quelques semaines de travail, on me reprochait d'être opaque, difficile à lire. Comment leur expliquer que mon vécu me rendait encore vulnérable? Comment leur expliquer que j'essayais de me protéger sans que cela n'ait d'impact négatif sur leur perception déjà négativement biaisée de moi? Plus tard, dans le même milieu, un poste s'est ouvert et, en raison du contenu de leur échange avec mon ancien patron, les mêmes intervenantes responsables de mon embauche ont décidé de ne pas me l'accorder, de continuer à m'«observer».

Je souhaite mentionner ici qu'il s'agissait d'un milieu de travail féministe et que, malgré cela, je ne me sentais pas en sécurité de mentionner mon vécu. En partie à cause du *backlash* subi par le passé, en partie parce que je sais qu'un milieu qui se dit féministe n'est pas nécessairement un espace sécuritaire.

Pour moi, ça a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Non seulement mon ancien milieu m'avait été hostile pendant des années, mais on me mettait des bâtons dans les roues même après mon départ. Mon harceleur continuait de me pourrir la vie à distance. Il avait encore le pouvoir de me nuire, et il l'utilisait. J'ai donc écrit au C.A. de mon ancien milieu de travail pour demander une compensation financière. Le patron et le C.A. étaient responsables de mon départ, de ma difficulté d'accès au chômage, à obtenir un emploi, un poste décent. Ils ont refusé, considérant qu'ils ne me devaient rien. Ça m'a enragée, atterrée, insultée, révoltée.

J'ai fait des recherches et j'ai découvert que malgré le délai écoulé, j'avais encore un recours

à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. J'avais subi du harcèlement discriminatoire. J'avais été harcelée parce que j'étais une femme. Je pouvais me tourner vers cette instance pour tenter d'obtenir justice. Ce que j'ai fait. J'ai rempli les formulaires, rédigé les lettres, j'ai fait des lectures de jurisprudence sur des cas similaires au mien, évalué les montants accordés dans les cas similaires au mien, j'ai fait des tableaux justificatifs. J'ai parlé au responsable de mon dossier, à l'enquêteur, au médiateur, à un avocat privé que j'ai payé de ma poche. Ma mère a sollicité une de ses amies, qui est procureure et qui a accepté de m'aider, de me représenter gratuitement. Elle-même a été gracieusement accompagnée par une collègue avocate spécialisée en droit du travail. J'ai rencontré la procureure. J'ai attendu, attendu, attendu des mois avant d'avoir une audience.

Ici, je tiens à mentionner que le fait d'avoir quitté le milieu où je subissais du harcèlement et le *backlash* de ma dénonciation sont deux facteurs qui ont joué un rôle central dans la poursuite de mes démarches. La distance et le temps m'ont aidée à entamer une réparation intérieure sans laquelle je n'aurais pas eu la force de continuer.

On m'a demandé si j'étais prête à aller en médiation et c'était le cas. L'autre option aurait été d'aller en cour, ce qui allongeait les délais et ne garantissait pas de meilleurs résultats. Je savais que j'avais droit à une médiation relais, c'est-à-dire une médiation où l'harceleur et moi n'étions pas dans la même pièce. Je n'étais pas obligée d'être face à lui. L'idée de le voir me donnait la nausée tellement le stress était intense. Je me suis donc prévalu de ce droit. Le jour de la médiation, j'étais accompagnée par ma mère, syndicaliste de carrière et défenderesse de droits aguerrie et par son amie procureure.

Après quelques heures de négociations, je me trouvais devant le choix suivant : accepter le montant X maintenant, ou maintenir ma demande du montant Y, mais attendre que mon ancien patron en fasse la demande à son employeur, prenant ainsi le risque qu'il refuse et m'exposant potentiellement à reprendre le processus de médiation du début. Ma mère et son amie m'ont expliqué que nous avions une entente de principe, c'était donc dire que mon patron et le président du C.A. allaient défendre ma demande devant le C.A. J'avais de bonnes chances d'obtenir le montant demandé, si je tolérais l'attente de plusieurs semaines. J'ai décidé de tolérer l'attente. Près de deux mois plus tard, j'ai reçu la nouvelle : toutes mes demandes avaient été acceptées telles quelles. Quand j'y repense, je pleure encore de joie et de soulagement. J'ai obtenu un montant rarement obtenu au Québec dans des cas similaires, en plus d'autres gains sur lesquels je ne peux m'attarder à cause d'une clause de confidentialité.

Quand j'ai annoncé cela à mon entourage, j'ai été couverte d'éloges : forte, résiliente, persévérante, courageuse, justice rendue, etc. Je ne veux pas accepter tous ces éloges. J'occulterais le rôle majeur qu'ont joué mes privilèges dans cette victoire. Sans mes privilèges socio-économiques et ceux liés au fait d'être une personne blanche, je n'aurais probablement pas obtenu gain de cause ou justice, appelez-le comme vous voulez.

Quand je parle de mes privilèges socio-économiques, je fais référence au fait que je viens d'un milieu éduqué et financièrement confortable. Puis, comme nous vivons dans un système qui a tendance à favoriser le statu quo, cela fait en sorte que nos proches sont aussi pour la plupart des personnes éduquées et financièrement confortables. J'ai donc accès facilement et gratuitement à un bassin

d'expertises diverses, de personnes émotivement et financièrement disponibles. Je tiens à préciser que je ne crois pas que les personnes qui viennent de milieux précaires ne soient pas aussi généreuses émotionnellement, elles ont tout simplement moins le luxe de l'être. Il est bien plus facile d'être présent.e quand on n'a pas de préoccupations de survie personnelle. Puis, j'ai eu accès à une éducation qui m'a fourni les connaissances et les compétences essentielles à comprendre mon vécu, à entamer et à compléter des démarches pour obtenir réparation.

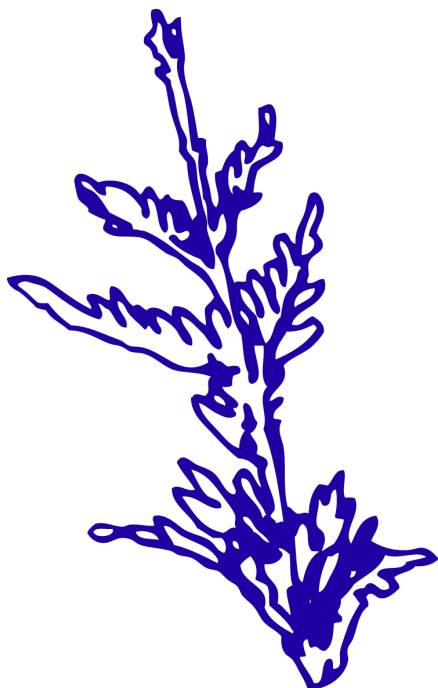
Je ne sais pas exactement en quoi mes privilèges blancs ont joué en ma faveur, une femme de couleur pourrait mieux le détailler que moi, mais je suis convaincue qu'ils ont joué. On m'a probablement crue plus facilement, on a probablement évalué ma souffrance comme étant plus légitime et le tort m'ayant été causé comme plus inacceptable. On a donc probablement eu tendance à m'accorder une compensation plus généreuse. Tout cela est interrelié.

Ainsi, c'est grâce à mes privilèges que les nombreuses étapes menant à la réparation obtenue ont été facilitées, ou carrément rendues possibles. Je tiens ici à spécifier que je crois sincèrement à la capacité et au potentiel de chacun.e à accomplir, traverser, surmonter les mêmes étapes que j'ai franchies. Les obstacles ou empêchements supplémentaires relèvent d'oppressions systémiques, et non de compétences personnelles intrinsèques. J'ai donc pu, avec un vocabulaire et des concepts qui sont socialement reconnus, identifier que je subissais du harcèlement sexuel et le dénoncer de manière à ce que mes propos soient pris au sérieux. J'ai pu justifier ma dénonciation de la façon dont le C.A. gérait la situation avec des connaissances factuelles. J'ai pu quitter mon milieu de travail toxique sans avoir d'autres emplois en vue, car je savais que ma famille pourrait

m'appuyer financièrement au besoin. J'ai eu accès facilement à des sources d'information pertinentes pour déterminer mes recours. Je maîtrisais déjà le vocabulaire, les concepts et les habiletés de base nécessaires (comme le calcul, par exemple) pour répondre rapidement et facilement aux exigences d'une telle démarche : formulaires à remplir, argumentaire à construire, justifications à apporter, etc. Non seulement je pouvais me permettre de payer pour des services professionnels spécialisés, mais j'ai aussi reçu de l'aide professionnelle gratuite. Finalement, comme je n'avais pas de dette (un autre résultat du cumul de mes privilèges), j'ai pu utiliser la compensation obtenue pour contribuer à m'assurer une certaine sécurité d'avenir.

Oui, je suis une femme forte, résiliente, courageuse et persévérante. Mais des centaines de milliers de femmes le sont aussi et n'obtiennent pas réparation. Mes caractéristiques personnelles n'ont été qu'une brique parmi toutes celles qui ont construit la pyramide ayant mené à la réparation obtenue. Les autres, elles sont faites de privilèges. J'ai été lésée parce que je suis une femme, mais j'ai obtenu réparation parce que je suis blanche et que je suis issue d'un milieu socio-économique aisé. Si moi, gâtée de tous ces privilèges, j'ai eu à mobiliser autant de personnes, à me battre aussi fort et aussi longtemps pour obtenir réparation, qu'en est-il pour les femmes qui n'ont pas les mêmes privilèges? Qu'en est-il de leur accès aux services? Qu'en est-il de leur accès à l'information? Qu'en est-il de leur accès à des expertises compétentes? Qu'en est-il de leur accès à la justice?

AL.



# Soft drawing

PETIT GUIDE  
DE  
DISEMPOWERMENT  
POUR  
MECTON  
(proféministes ou pas)

LAISSEZ LEURS LUTTES  
AUX FEMMES, MECTIONS.



N'ATTENDEZ PAS QU'ELLES  
VOUS EXPLIQUENT.  
INFORMEZ-VOUS!



N'oubliez pas que ce sont  
principalement les femmes  
qui subissent le patriarcat



«BOYS “WATCHEZ” VOUS»  
ENTRE MECTONS.

RESPECTEZ LA  
PLACE DES  
FEMMES, DE  
TOUTES LES FEMMES,  
DANS  
NOTRE SOCIÉTÉ.



CE PETIT GUIDE EST INSPIRÉ DU  
TEXTE «PETIT GUIDE DU DISEMPOU-  
VERMENT POUR HOMMES PROFÉMIN-  
ISTES» DE FRANCIS DUPUIS-DÉRI,  
CEPENDANT TOUT LE CONTENU N'EST  
QUE LE REFLET DE MES PROPRES  
OPINIONS ET DE MES POINTS DE VUE.



@SOFTLADIE

L'utopie désigne le mouvement incessant du dépassement, car tout dépassement entraîne aussitôt ses propres dérives ou révèle de nouveaux pièges. Ce n'est pas la projection d'un autre monde préconstitué qui ferait norme, la substitution d'une image à une autre image, mais le déploiement de l'imaginaire contre la clôture de toute image.

--

Sommes-nous bercés par des joies démesurées, incompréhensibles, sauvages, folles?

Nous reconnaissons-nous dans ce qui nous entoure ? Dans ce qui est changeant, complexe et disparate, ce que nous ne contrôlons pas ?

Préférer voir des résultats neutres. Sont-ils empreints d'optimisme ?

Comme la peur de l'étranger, nous craignons l'incompréhension.

Ayant besoin d'explication et de raisonnement, incapables de comprendre l'essentiel, notre désinvolture. Dans un monde, notre monde, où tout doit être compris et raisonné, nous nous battons contre nous-mêmes, contre des moulins à vent.

Nous nous contrôlons. Nous cherchons partout à contrôler. Ayant peur de spontanéité, de liberté, d'incontrôle, d'intensité.

Cette effrayante peur déclenche le moteur d'un immense engrenage destructeur dont l'objectif premier est d'entraîner l'abolition de l'infinie possibilité.

Ce contrôle finit par persécuter tout, puisque rien n'est à son image, puisque la spontanéité est spontanée et s'éveille aux endroits improbables.

Ce contrôle croit qu'il existe un dénouement clair, défini, constant. Il croit que nous pouvons contrôler les incompréhensions du monde. Au rythme effréné, faisant preuve d'une accablante violence il domine en frappant, coupant, détruisant, piétinant, polluant, séquestrant, saccageant, emprisonnant, rejetant, séparant, ségréguant. Se légitimant. Aberrations, nombreuses brutalités, cycles et dangers déroutants qui s'ancrent bien profondément en nous (?)

La domination, le contrôle apparaissent en formats abondants. La destruction de toutes celles, sorcières et insoumises, de tout ceux, libertaires et affranchis, qui croient et militent pour la simplicité, pour l'infinité. L'avalant puisqu'y voyant leur liberté, leur authenticité.

PersécutéEs. Nous sommes persécutéEs. ExécutéEs. Littéralement et symboliquement.

L'inacceptation de l'incompréhension constante et immuable s'exprime par un besoin impératif de contrôler qui y croit. Le monde effrayant vole ceux et celles qui embrassent cette magie. Le son du vent dans les feuilles au printemps suffit.

Mais ce pillage n'assouvit personne.

Déroutant monde qui s'éternise. Le monde est lourd puisque la magie n'est que flashes, besoins parodiques, sporadiques et surtout profondément compromis.

Cette barque (nous), cherchant sens et direction. Ayant oublié que la terre, la rive sont notions inexistantes.

Ce sont les vagues qui bercent et libèrent, qui nous orientent momentanément.

Charlotte Biddle Bocan

# notes

# notes

# notes

# notes

# notes

# notes

# notes

# notes

# Numéros précédents

## **20e anniversaire, Héritages féministes: Tensions et parallèles**

FéminÉtudes, volume 20, numéro 1, 2015

## **Le féminisme au quotidien**

FéminÉtudes, volume 19, numéro 1, 2014

## **Le langage n'est pas neutre - Petit guide de rédaction féministe**

FéminÉtudes, volume spécial, 2014

## **ConflictuELLES**

FéminÉtudes, volume 18, numéro 1, 2013

## **Les pratiques féministes**

FéminÉtudes, volume 17, numéro 1, 2012

## **Je suis féministe, mais... et!**

FéminÉtudes, volume 16, numéro 1, 2011

Épuisé

## **Célébrations! Agir et penser les féminismes**

FéminÉtudes, volume 15, numéro 1, 2010

Épuisé

## **FéminismeS et diversitéS culturelleS**

FéminÉtudes, volume 14, numéro 1,

2009

Épuisé

## **Femmes sur la scène publique: visibil- ités subversives**

FéminÉtudes, volume 13, numéro 1, 2008

## **Féminismes de demain: enjeux et défis**

FéminÉtudes, volume 12, numéro 1, 2007

## **Femmes et militantisme**

FéminÉtudes, volume 11, numéro 1, 2006

## **Femmes et égalité**

FéminÉtudes, volume 10, numéro 1, 2005

## **Femmes et pouvoirs à la conquête des territoires**

FéminÉtudes, volume 9, numéro 1, 2004

## **Jeunes et société: kaléidoscope d'une génération**

FéminÉtudes, volume 8, numéro 1, 2003

## **Femmes et sexualité(s)**

FéminÉtudes, volume 7, numéro 1, 2002

Épuisé

## **Identités et altérités: formes et discours**

FéminÉtudes, volume 6, numéro 1, 2001

## **Les femmes et l'art: de muses à créatrices**

FéminÉtudes, volume 5, numéro 1, 2000

Épuisé

## **Femmes du siècle**

FéminÉtudes, volume 4, numéro 1, 1999

## **Une revue à soi**

FéminÉtudes, volume 3, numéro 1, 1997

## **Terre(s) des femmes?**

FéminÉtudes, volume 2, numéro 1, 1996

## **La vague anti-féministe**

FéminÉtudes, volume 1, numéro 1, 1995

Épuisé

## Joignez-vous à notre équipe!

La revue FéminÉtudes est un projet féministe dynamique créé, réalisé et édité par une équipe multidisciplinaire, autogérée et horizontale. Tribune pour les féministes de tous les horizons, FéminÉtudes permet d'exprimer et de diffuser des idées actuelles sur des réalités variées, des points de vue critiques, des expériences et des paroles qui témoignent de luttes importantes. Chaque année, afin de mener à bien un nouveau volume de la revue, l'équipe se renouvelle. FéminÉtudes vous lance donc une invitation pour la réalisation du 22e volume de la revue! Contactez-nous à [revue.feminetudes@gmail.com](mailto:revue.feminetudes@gmail.com).

### Communiquez avec nous

[revue.feminetudes@gmail.com](mailto:revue.feminetudes@gmail.com) ou via  
facebook "FéminÉtudes"  
Site internet: [www.feminetudes.org](http://www.feminetudes.org)

### FéminÉtudes (IREF-UQAM)

C.P. 8888, succursale Centre-ville,  
Montréal (Québec) H3C 3P8

### Comité éditorial

Raphaëlle Ainsley-Vincent, Charlotte  
Biddle Bocan, Anne-Marie Boutin-  
Lagacé, Mahélie Caschetto-L.,  
Katherine Chartrand-Pelletier, Laura  
Gagnon, Alexandra Houle, Valérie  
Rioux, Catherine Rousseau

### Design graphique

Angéline Desaulniers  
[angeline.desa@gmail.com](mailto:angeline.desa@gmail.com)

### Couverture et illustrations

Alexandra Houle  
IG: @softladié  
Courriel: [softladié@gmail.com](mailto:softladié@gmail.com)

### Remerciements

Alice Van Der Klei, pour son soutien au sein de l'IREF  
Clémence Langevin, pour le design graphique de l'appel de texte  
Coralie Jean, pour son travail de correction  
Sandrine Bourget-Lapointe et la librairie féministe L'Euguélonne

Et toutes celles et ceux qui ont fait un petit bout de chemin avec nous, en s'impliquant de près ou de loin durant la dernière année.

### Impression

Imprimerie CND

### Subventionnaires

AFESH  
AÉEF  
AÉMS  
AECSSP  
IREF 25e

AECSSP



### Tirage

200 copies

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada,  
2016  
Bibliothèque et Archives nationale  
du Québec, 2016

### ISSN

1911-4176

© FéminÉtudes, les auteur.e.s